

Journal de la confédération musicale de France

N° 309 — ORGANE MENSUEL DES 46 FÉDÉRATIONS, DES 6.000 SOCIÉTÉS ET ÉCOLES ET DES 600.000 MUSICIENS FÉDÉRÉS

AVRIL 1978

La C.M.F. est reconnue d'Utilité Publique par Décret du 2 janvier 1957 et agréée par le Ministère de la Culture et le Ministère de la Jeunesse et des Sports. Elle est affiliée à la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique et Membre du Comité National de la Musique.

MUSICIENS PROFESSIONNELS ET MUSICIENS AMATEURS

En conclusion de son très intéressant rapport de la Commission des Affaires Administratives et des Relations Extérieures, rapport que nos lecteurs pourront lire in extenso dans notre prochain numéro, M. François VILLATTE, Vice-Président de la Confédération Musicale de France, a émis un certain nombre de considérations très pertinentes sur les rapports entre musiciens amateurs et musiciens professionnels.

Nous sommes heureux de les publier ci-dessous.

Dans notre Confédération, dans nos fédérations, dans nos Sociétés, musiciens professionnels et musiciens amateurs se côtoient journellement.

Les uns sont très souvent des artistes pour lesquels nous avons beaucoup d'admiration; les autres essayent, malgré des tâches professionnelles fort éloignées de la musique, de pratiquer notre art, de tenir leur place dans des formations musicales.

Les uns prétendent, modestement, mais avec la conviction que leur action peut cependant être bénéfique. D'une façon générale, entre l'action des uns et des autres, un équilibre heureux a été trouvé, mais c'est là un équilibre quelquefois fragile, et qui requiert la compréhension, les soins, la vigilance des uns et des autres.

Les musiciens amateurs doivent aider les professionnels à se faire une place; je pense notamment à de jeunes musiciens, d'excellente qualité, même s'ils ne sont pas des Premiers Prix d'un Grand Conservatoire, et qu'ils doivent pouvoir, dans l'avenir, vivre uniquement de la musique; directions de sociétés, places de solistes, direction d'écoles ou professeurs. Ces jeunes musiciens, pour beaucoup, sont issus de nos Sociétés, et ils en resteront les piliers. C'est donc, pour nous musiciens amateurs, non seulement notre devoir de les aider, mais aussi notre intérêt.

Parmi les musiciens professionnels, certains sont parmi nous, et ils détiennent, à tous les échelons, à la C.M.F., dans les Fédérations, dans les Sociétés, de très importantes responsabilités. Pour eux, pas de problème; ils sont des nôtres.

Parmi les autres, beaucoup nous témoignent la plus grande bienveillance. Ils nous aident aussi souvent qu'ils le peuvent. Ce sont des amis.

Mais quelques autres musiciens professionnels, dans nos provinces, nos départements, ont tendance à mésestimer quelque peu

notre action. Ils ne situent pas notre travail, notre enseignement, nos résultats sur le plan que nos efforts indéfectibles, notre dévouement, notre désintéressement, et pourquoi ne pas le dire, notre modeste compétence, méritent. Non seulement ils ne nous apportent pas toute l'aide que nous pouvions espérer, mais il leur arrive, involontairement, de nous supposer, de nous desservir dans l'esprit de hauts fonctionnaires, et, et cela est encore plus grave pour nous, dans l'esprit d'élus locaux, conseillers généraux ou maires. Si cela devait se perpétuer, l'équilibre fragile auquel je faisais allusion plus haut, pourrait se trouver compromis.

Ne nous le dissimulons pas, en l'occurrence, ce sont les bases mêmes et la survie de ce que nous appelons, improprement d'ailleurs, la musique populaire, de la musique d'amateurs et par conséquent de la C.M.F., qui sont en cause.

Nous n'avons, pour nos amis professionnels, qu'une admiration profonde, enthousiaste et sans réserve. Ils sont nos grands frères, mais des grands frères qui doivent nous traiter sans condescendance. Notre coexistence requiert un respect, une estime, une entraide réciproques.

Il n'y a pas, d'un côté, la Musique, avec un grand M, privilégié exclusif des artistes professionnels, et ce que certains ont appelé, je m'excuse du terme, mais si je le cite c'est qu'il a été prononcé, ce que certains ont appelé la musique de « péque-nois ».

Nous sommes, amateurs, tout à fait conscients de nos limites, et pleins de modestie dans nos objectifs; mais, qu'on le comprenne bien, la musique populaire, dans nos villes, dans nos bourgs, dans nos villages, la musique populaire survivra avec nous, ou elle ne survivra pas.

François VILLATTE.

Notre 76^{ème} Assemblée Générale s'est donc déroulée comme prévu les vendredi 10 et samedi 11 mars, au Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux, dont les divers locaux avaient été mis aimablement à notre disposition par la Municipalité et la Direction, que nous tenons à remercier très vivement de leur accueil.

Le vendredi 10 mars, dès 8 h 45, le président André Ameller et les membres du Conseil d'Administration accueillirent dans le Hall des Congressistes venus de toutes les Fédérations de France. Et à 9 h 15 la première séance débutait, dans la Salle des Congrès, en présence de M. Albert Ehrmann, président honoraire de la C.M.F., président de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique, Assistent également à cette séance Mme Blanche Leduc, présidente de la section française de l'I.S.M.E.; des représentants du Luxembourg, MM.

Roger Diederich, président de l'Union Grand Duc Adolphe et Gilbert Birgen, membre du Comité et président de la Commission Information et Presse; des représentants de la Belgique, MM. Pleters, président de la Fédération Royale, et Leuridan, directeur du Centre d'Études; M. Molenaar, Editeur de Musique, (Hollande).

Après l'allocution du président André Ameller, souhaitant la bienvenue à l'assistance, la parole passa au secrétaire général Paul Pin pour la lecture du Rapport Moral. Puis le trésorier André Deltour commenta le Rapport Financier, qui fut approuvé après l'audition du Rapport de la Commission de Vérification des Comptes.

Le Procès verbal de ces débats est publié in extenso dans la Page Administrative de ce Journal et se poursuivra dans les numéros suivants.

Ce fut alors le tour de la

76^{ème} ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA C.M.F. 10 et 11 MARS 1978, à ISSY-LES-MOULINEAUX



Autour du Président André AMELLER, à droite, M. MAHEU, Directeur de la Musique, de l'Art lyrique et de la Danse au Ministère de la Culture et de l'Environnement, et M. DELTOUR, Trésorier; à gauche, M. QUINET, Directeur du Cabinet du Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports; M. PIN, Secrétaire général; MM. VILLATTE et CIRAN, Vice-présidents; M. ROSE, Secrétaire général adjoint.

Commission du Journal. Son président M. Ciran donna lecture du Rapport et le Secrétaire général communiqua les résultats d'un bilan économique du Journal pour les trois dernières années, qui conduisit à fixer le prix de l'abonnement pour 1978 à 25 F. A ce moment arrivèrent M. Emile Quinet, directeur du Cabinet de M. Paul Dijoud, Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports, et M. Jean Maheu, directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse au Ministère de la Culture et de l'Environnement.

En quelques mots le Président Ameller les accueillit, les remercia de l'aide apportée par leurs Ministères respectifs à notre Confédération et résuma à leur intention les rapports et les discussions de la matinée et la suite de l'ordre du jour.

Prenant successivement la parole, M. Quinet et M. Maheu dirent leur satisfaction de se trouver au milieu des représentants des Fédérations françaises réunis en ce congrès d'une haute tenue. L'un et l'autre assurèrent la Confédération de l'appui de leur Ministère.

La séance fut alors levée pour permettre à MM. Quinet et Maheu, et à l'ensemble des congressistes de visiter l'exposition d'instruments et de partitions organisée dans le hall du rez-de-chaussée par la Chambre Syndicale des Éditeurs de Musique (que préside M. Claude Leduc) et la Chambre Syndicale des Fabricants d'instruments (que préside M. Georges Scherer).

Puis l'on revint à la Salle des Congrès pour entendre l'Ensemble de Trombones de Jean Douay qui donna une audition d'une demi-heure, appréciée de tous et dont on trouvera par ailleurs le compte-rendu.

Ce fut ensuite le déjeuner auquel participèrent plus de 120

convives. Et la seconde séance de travail débuta vers 14 h 15.

On entendit d'abord le très intéressant rapport de la Commission des Affaires Administratives et des Relations Extérieures, présenté par M. Villatte; puis le rapport de la Commission de l'Éducation, présenté par le président André Ameller, et la nouvelle Directrice du Centre, Mme Bileux; le rapport de la Commission Jeunesse présenté par M. Zemp, et celui de la Commission Artistique et Technique présentée par M. Thirault.

La séance fut alors levée pour permettre une nouvelle visite de l'exposition et à 18 h 45 le Président et les Membres du Conseil d'Administration recevaient dans le hall du 1^{er} étage les personnalités musicales étrangères, les éditeurs de musique et acteurs d'instrument et tous les congressistes. Bien sûr aucun des journalistes invités n'était présent, en dehors d'un journal de province, ce qui démontre une fois de plus, hélas, le peu d'intérêt que la presse dite « grande », et même la presse « spécialisée » porte aux Sociétés Musicales d'amateurs, lesquelles, fort heureusement, ne s'en portent pas plus mal.

Après le diner pris sur place comme le déjeuner, et qui, avec les musiciens de la Fanfare de Saint-Marcel et leurs supporters, réunissait plus de 280 convives, ce fut le concert. Véritable surprise pour beaucoup d'entendre une authentique fanfare de 95 exécutants interpréter avec autant de justesse et de douceur, sous la direction de son chef Louis Prost, des transcriptions de grandes œuvres symphoniques. Il sera rendu compte par ailleurs de ce magnifique concert.

Le samedi 11 mars, à 9 h 15, débutait la dernière séance de travail. Ce furent d'abord les élections pour le renouvellement du tiers des Membres du Conseil d'Administration et, pour la dé-

signation des Membres de la Commission de Vérification des Comptes et de la Commission de conciliation et d'Arbitrage.

Puis on entendit le Rapport de la Commission de la Musique Scolaire et péri-scolaire, présenté par le président André Ameller.

Enfin, M. Alain Izarc, délégué régional de la S.A.C.E.M. vint faire un exposé sur le nouveau contrat de la C.M.F. avec la S.A.C.E.M. et sur les incidences de la T.V.A.

La séance fut alors levée pour une dernière visite de l'exposition, suivie d'une audition du Quatuor Saxophonie, de Daniel Ducrecq.

Le banquet de clôture rassembla plus de 110 personnes, et mit fin, dans une ambiance très détendue de camaraderie et d'amitié, à la soirée. L'avis unanime, fut parfaitement réussi.

Nos remerciements vont à toutes les personnalités qui nous ont honoré de leur présence.

— A ceux qui nous ont apporté la présence de la musique, la Fanfare « l'Union Musicale » de Saint-Marcel et son Directeur Louis Prost, Jean Douay et son ensemble de trombones, Daniel Ducrecq et son Quatuor Saxophonie.

— Aux éditeurs de musique et fabricants d'instruments.

— A tous ceux qui ont contribué à l'organisation matérielle, la direction et le personnel technique du Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux sans oublier M. Max Allonde pour l'excellence de ses repas.

Le dimanche matin se sont déroulées au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris les épreuves du Concours d'Excellence. Le palmarès en sera publié ultérieurement. Nous remercions tous les membres des divers Jurys.

Paul PIN.

La page de Toucy

STAGES D'INSTRUMENTS A VENT ET DE DIRECTION D'ORCHESTRE

Des stages d'instruments à vent et de direction d'orchestre se dérouleront au cours de la période du 17 au 22 avril 1978.

Date limite d'inscription : 5 avril 1978.

La participation aux frais sera de 40 F par jour (tout compris).

Les candidatures devront être adressées directement au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann, 16 av. Aristide-Briand, 89130 TOUCY - Tél. (86) 44.00.55.

Ce stage sera dirigé par les professeurs ci-après :

Ce stage sera dirigé par les professeurs ci-après :

DIRECTION D'ORCHESTRE : Désiré Dondeyne, Chef de la Musique des Gardiens de la Paix.

FLUTE : Francis Gabin, Professeur au Conservatoire de Chelles-sur-Gagny.

CLARINETTE : Jean Keller, Professeur à l'École de Musique de Suresnes.

COR : Georges Faucon, Professeur au Conservatoire d'Aulnay-sous-Bois.

SAXOPHONE : André Beun, Professeur au Conservatoire National de Lille.

TROMPETTE : Jacques Guillemaud, assistant de cours au Conservatoire National Régional de Dijon.

TROMBONE : non encore désigné.

HAUTBOIS : Marc Dondeyne.

AIX-LES-BAINS

3-4-5-6 et 7 juillet 1978

Stage pour saxophonistes amateurs

(Maximum : 30 stagiaires)

La ville d'Aix-les-Bains et l'Association des Saxophonistes de France organisent, comme en 1977, un stage de 5 jours réservé plus particulièrement aux Saxophonistes Amateurs (soprano, alto, ténor, baryton).

Tenant compte des désirs exprimés en 1977, les stagiaires seront répartis, par niveaux, en groupes de travail de 6 éléments. Les groupes changeront tous les jours de Professeurs.

Les Professeurs seront : MM. Michel NOUAUX, Jean LE-DIEU, Serge BICHON.

PROGRAMME

Etude Instrumentale (corrections et perfectionnement).

Pédagogie et Programmes.

Musique de Chambre à tous niveaux.

JOURNEES D'ETUDES SUR LA METHODE WILLEMS

Le Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann organise les 29 et 30 mai 1978 deux journées d'Etudes sur la METHODE WILLEMS.

Ces journées sont placées sous la direction de M. Jacques CHA-PUIS.

Pour tous renseignements et inscriptions s'adresser au Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann, 16, avenue Aristide-Briand, 89150 TOUCY - Tél. : (86) 44.00.55.

STAGE D'ACCORDEON

La Confédération Musicale de France informe les accordéonistes que, pour la première fois, un stage de perfectionnement accordéonistique sera organisé au Centre de Promotion Musicale de Toucy.

Ce stage s'adresse aux accordéonistes de tous niveaux du degré élémentaire au degré excellence, et comporte diverses disciplines qui se proposent d'aborder différents styles musicaux, de la musique de genre à la musique concertante, contemporaine ou classique. Il est également prévu, outre les cours de technique, de style et d'interprétation, une classe de pédagogie musicale et instrumentale.

Ce stage qui sera agrémenté d'auditions, auxquelles participeront d'éminents solistes, sera placé sous la direction effective de MM. André ASTIER, Marcel AZZOEA, Joss BASELLI, et Joël ROSSI, de l'Académie d'accordéon et de musique de Paris.

Les conditions de participation au stage sont de 50 F par jour et par personne ; ces frais comprenant les repas, l'hébergement et les cours musicaux. La date limite des inscriptions est fixée au 20 août 1978. Pour tous renseignements et demandes d'admission, les intéressés sont priés d'écrire ou téléphoner à l'adresse suivante : Centre National de Promotion Musicale, 16, avenue Aristide-Briand, 89130 TOUCY. Téléphone : (86) 44.00.55



150 ans d'expérience nous ont confirmé que rien ne vaut la méthode traditionnelle pour fabriquer un instrument de musique de premier choix.

Au cours du siècle dernier, Monsieur Buffet et quelques artisans habiles comme lui se sont consacrés à la facture des meilleurs instruments à vent. Ils travaillaient presque entièrement à la main. Soigneusement. Passionnément. Parce que c'était la seule façon d'atteindre la plus haute qualité.

Aujourd'hui comme depuis 1825, produire cette qualité d'instrument, c'est toujours, chez Buffet Crampon, l'affaire d'artisans les plus habiles travaillant selon les principes qui ont fait leur preuve dans le temps.

Le timbre riche et sonore, l'émission facile, la régularité de gamme irréprochable (qualités propres autant à nos modèles d'étude Evette qu'à nos modèles professionnels) suscitent le respect des musiciens les plus exigeants partout dans le monde.

Clarinettes, saxophones, hautbois, cors anglais et bassons.

Essayez-les chez les meilleurs spécialistes d'instruments de musique.

Buffet Crampon.

Digne de votre talent.



5, rue Maurice Berteaux / 78200 Mantos-la-Villa



Les instruments Buffet Crampon sont distribués par nos agents régionaux hautement qualifiés :

Bordeaux	J. Bergua 21, rue Permentade (56)91 52 67
Brest	Daniel Paris 11, rue A. France (98)45 00 67
Colmar	Musique Boesch 1, rue Nesslé (89)41 24 59
Lé Mans	Laporte Musique 60, Av. Gal Leclerc (43)84 55 63
Lille	J. Kokelaere 71, rue de Fontenoy (20)52 10 37
Lille	Vercruysse & Dhont 9/11, rue de la Gde Chaussée (20)55 29 01
Lyon 1er	Guillard-Bizel 2 & 9, rue d'Algérie (78)28 44 22
Lyon II	Grange Musique 24, rue Thomassin (78)37 89 71
Marseille	H. Gallarete 19, rue Montgrand (91)33 15 45
Metz	Didier Musique (87)75 26 08 6, rue du Faisan (87)75 20 11
Mulhouse	Musique Bucher 8, Pl de la Concorde (89)46 21 15
Nancy	Stanislas Musique 6, rue Stanislas (28)24 55 73
Nantes	M. Simon 15, r. J.J. Rousseau (40)71 40 35
Orléans	M. Parmenon 49, r. du Colombier (38)87 91 34
Paris II	Arlod S.A. 260 00 40 8, Pl. des Victoires 260 00 41
Paris V	Pasdeloup 033 04 82 89, Bd St-Michel
Paris VIII	B. Vincent-Genod 522 57 00 47, rue de Rome 522 16 80
Paris XV	Pierre Beuscher 734 84 70 66, A. de la M.-Picquet
Poitiers	Thevenet Music (49)41 10 43 Place du Palais
Rouen	Ferron (35)70 13 91 14, rue Massacre
Strasbourg	A. Hawecker (88)32 01 18 24, Fbg de Pierre
Troyes	Symphonia Musique (25)43 53 32 55, r du Gl de Gaulle

Démonstration, service après-vente, documentation gratuite.

(à envoyer directement à votre agent Buffet Crampon régional)

Veuillez me faire parvenir la documentation Buffet Crampon

Clarinettes Saxophones Hautbois Bassons

Nom _____

Adresse _____

Lyon II Gonot 42.21.56
35, rue Tupin (78)

la page administrative

PROCÈS - VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES 10 ET 11 MARS 1978

I. — APPEL DES DELEGUES

Étaient présentes les Fédérations suivantes :

AISNE : MM. Roger THIRIAULT et André DAVID.
ALPES DE HAUTE-PROVENCE : MM. Félix SAPPEI et Aimé BLANC.
CHORALES D'ALSACE : M. Alfred MOERLEN.
MUSIQUES D'ALSACE : M. Ferdinand KOCH.
ARDENNES : MM. Jean PIHET et Robert BEUVIN.
AUBE et HAUTE-MARNE : MM. Maurice FAILLENOT et Roger VALLET.
BOUCHES-DU-RHÔNE : MM. Joseph CHAPPE et Paul COURTIAL.
BRETAGNE-ANJOU : MM. René BOIVIN, Pierre BEZIE, Georges GALINIER, Mme Odette CARADO et M. Marcel TESSON.
RÉGION DE BRIOUDE : M. Robert ESTIC.
CENTRE : MM. André RELIN, Jean JULIEN, Philippe MURAT et Jean FONTA.
CHAMPAGNE et MEUSE : MM. Claude TANGUY et Gabriel GIL-LAIN.
CHARENTE : MM. Aimand BABIN et Henri MAZEAU.
CÔTE D'OR : MM. André AMELLER, René WIDIE, Pierre ROCHE et Hermann HASCHEN.
DAUPHINOISE : MM. Jean-Pierre MALPAIT et Louis LEVRANGI.
FRANCHE-COMTE - TERRITOIRE DE BELFORT : M. Daniel ZEMP.
GERS : M. André DELTOUR.
HAUTE-GARONNE : MM. François VERDIER, Fernand VERDIER, Roger BERNES, Robert PAILHE et Roger GAUSSIN.
ILE-DE-FRANCE : MM. Paul Pin, Louis CHAROLLAIS, Guy MEISSONIER.
INDRE : MM. Jean GAULTIER et Fernand PACCHIELE.
INDRE-ET-LOIRE : MM. Jean FROIDEFOND et Marcel BOUTET.
LOIRE et HAUTE-LOIRE : MM. Jean ROUCHON et Eugène SABY.
MIDI : MM. André SARZI, René PORTES et Lucien MIECHAMP.
MOSELLE et MEURTHE-ET-MOSELLE : MM. Marcel SCHNEIDER et R. SOMMER.
NORD et PAS-DE-CALAIS : MM. Léon ROSE, Robert de LEERS-NYDER, J.-M. VANHOUTTE.
NORMANDIE : MM. André PETIT et André BELLIS.
OISE : M. NEUMANN.
ORLEANAIS-BERRY : MM. René CIMETIERRE, François VIL-LATTE, Henri PETIT et Félicien PETIT.
OUEST : MM. Robert DHUMEAU, René LABBE, André SAUZEDE, Jean BERTRAND et Yvon ALLARD.
PICARDIE : MM. Michel BRISSE, Michel BETOURNE, Guy GOUVERNEUR.
HAUTES-PYRENEES : MM. Maurice DEHAUT, Louis GACHASSIN et COINE.
SAONE-ET-LOIRE : MM. Georges SAVEY et Norbert CHARLEUX.
SARTHE et MAYENNE : MM. Daniel HUREAU et Romane BERNARD.
SEINE-ET-MARNE : M. André CHALUMEAU, Mme André CHALUMEAU et René NEURANTER.
SUD-EST : MM. Maurice ADAM, André VETTARD, Marius BUTTARD et J.-M. BERTRAND.
SUD-OUEST : MM. Henri CIRAN, Lucien ELIE et Gaston DESSAUT.
VAR : MM. Edmond AIGUIER et Henri SICARD.
VAUCLUSE : M. André-Fernand TRINQUIER.
HAUTE-VIENNE : MM. Jacques de CHALAIN et Eugène CHASAGNE.
VOSGES : MM. Maurice MONNIOTTE et Jean PETIT.
YONNE : MM. Jean DRUGE et Henri BRUN.

Étaient absentes et non représentées, les Fédérations ci-après :

ALPES-MARITIMES, MANDOLINES D'ALSACE, CORSE, TARN, TARN-ET-GARONNE.

Assistaient à l'Assemblée générale :

M. Albert EIRMAN, Président honoraire de la C.M.F.
Mme Blanche LEDUC, Présidente de la Section française de l'ISME.
M. Francis PIETERS, Président de la Fédération Royale de Belgique.
M. LEURIDAN, Directeur du Centre d'Études.
M. Roger DIJEDRICH, Président de l'Union Grand-Duc Adolphe de Luxembourg.
M. Gilbert BIRGEN, Président de la Commission Information et Presse.
M. MOLENAAR, Éditeur de Musique (Hollande).
M. Désiré DONDFYNE, Chef de la Musique des Gardiens de la Paix.
M. André TREMINE, Membre de la Commission Artistique de la C.M.F.
M. Claude LEDUC, Président de la Chambre Syndicale des Éditeurs de Musique.
M. Georges SELMER, Président de la Chambre Syndicale des Facteurs d'Instruments.
Mme Catherine BRIEUX, Directrice du Centre de Promotion Musicale de Toucy.

Ont participé aux travaux de l'Assemblée :

M. Emile QUINET, Directeur du Cabinet de M. Paul DJOUÏ, Secrétaire d'État à la Jeunesse et aux Sports.
M. Jean MAHEU, Directeur de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse au Ministère de la Culture et de l'Environnement.
M. Alain IZARD, Délégué Régional de la S.A.C.E.M.

CONCOURS DE COMPOSITION DE LA C.M.F.

Il est rappelé que les manuscrits doivent parvenir au Président de la Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris, avant le 24 avril prochain, dernier délai.

II. — ALLOCUTION DU PRÉSIDENT

La séance est ouverte à 9 h 15 par le Président André Ameller, qui prononce l'allocution suivante :

Messieurs et Mesdames les Délégués,
Mes chers Amis,

Me voici pour la seconde fois devant vous, à notre Assemblée générale ; il est certain que cette seconde année apporte davantage de résultats positifs que la première et l'espoir de voir aboutir dans l'année qui vient nos nombreuses démarches. Tout ceci nous encourage à persévérer dans cette voie que nous avons choisie et pour laquelle vous nous avez donné votre confiance.

Vous aurez tour à tour les rapports, combien étoffés, du Secrétaire Général et du Trésorier. Ce seront ensuite les rapporteurs des diverses Commissions qui vous donneront des détails sur leurs travaux.

Mais, je manquerais à mon devoir en ne disant pas combien tous ceux que vous avez élus apportent de dévouement à notre vieille Confédération. Je rendrai un hommage particulier à deux collaborateurs précieux qui m'apportent une aide considérable et n'hésitent pas à consacrer leurs journées, souvent longues, à des travaux sérieux, souvent aussi, hélas ! à des tâches matérielles futiles qui pourraient bien être évitées : MM. Paul Pin et André Deltour, que je remercie de tout cœur pour le travail remarquable qu'ils accomplissent. L'administration a connu des difficultés sérieuses par suite de la maladie de notre ami Texier, et là aussi, il me faut exprimer ma gratitude à Mmes Burelli, Huel, Monteil et Texier ainsi qu'au personnel dévoué à Toucy, la directrice Mme Catherine Brioux, son aide Mlle Dominique Coulomb, les gardiens M. et Mme Bartier et Patrick Millet, Odette Dumont, Jeannette Sauvagère et Francine Roulet.

Merci à la magnifique Fanfare de Saint-Marcel et à son dévoué chef Louis Prost, à l'ensemble de trombones très apprécié de Jean Douay, et à l'excellent quatuor de saxophones « Saxophonia » de Daniel Duerocq que nous aurons l'occasion d'applaudir au cours de ce Congrès.

Nous recevrons au cours de notre Assemblée Générale, plusieurs personnalités qui nous apportent une aide tangible et constante, et à qui nous exprimerons tout à l'heure nos remerciements. En souhaitant que nos débats se déroulent comme à chaque session dans une atmosphère sympathique et cordiale, je déclare ouverte cette 76ème Assemblée Générale.

III. — RAPPORT MORAL DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Le Président donne la parole à M. Paul Pin, Secrétaire général, qui donne lecture du Rapport moral ci-après :

Monsieur le Président,
Mes chers Collègues,

À l'occasion de cette 76ème Assemblée Générale m'échoit pour la seconde fois la mission d'établir et de vous présenter le Rapport moral de la Confédération Musicale de France.

Comme vous avez pu le remarquer, l'ordre du jour de cette assemblée, qui figure dans le numéro de mars de notre journal, et aussi dans le dossier qui vous a été remis, comporte les rapports des diverses Commissions du Conseil d'Administration. Ces rapports vous seront présentés par les Présidents de ces Commissions ou par les Rapporteurs désignés. Je n'entrerai donc pas dans le détail des questions qui seront ainsi examinées, cela ferait double emploi, et je me bornerai à les signaler brièvement dans le cadre de cet exposé d'ensemble.

ACTIVITES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DES COMMISSIONS

Le Conseil d'Administration s'est réuni, je vous le rappelle, à l'issue de la troisième séance de travail de la 74ème Assemblée générale, le matin du 12 mars 1977 pour élire le Bureau. Les résultats vous en ont été communiqués aussitôt.

Depuis cette date, le Conseil d'Administration s'est réuni le 18 avril 1977 à Paris ; cette séance fut consacrée d'abord à la définition et à la mise en place de diverses commissions, ensuite à l'examen de toutes les affaires en cours.

En ce qui concerne les commissions, le nombre en a été réduit de 10 à 7 par rapport à l'année précédente. Il a en effet paru souhaitable de réunir en une seule Commission dite « de l'Administration Générale et des Relations Extérieures », les 4 Commissions suivantes, dont les attributions interféraient assez largement : affaires administratives, relations extérieures, œuvres, musiques militaires.

Comme l'an dernier, un certain nombre de personnes n'appartenant pas au Conseil d'Administration ont été, en raison de leur compétence, sollicités et désignés pour faire partie des diverses Commissions.

La liste et la composition des Commissions ont été publiées dans le numéro d'août-septembre de notre journal.

Le Conseil d'Administration a tenu une nouvelle réunion le 8 octobre 1977 à Calais, la veille du Congrès d'Automne. Cette séance a été consacrée à la mise au point de l'Assemblée Générale du lendemain et à l'examen des affaires en cours.

Enfin une réunion a eu lieu

hier 9 mars à Paris, pour la mise au point de la présente Assemblée Générale, et un tour d'horizon sur les problèmes en cours.

Les Commissions ont de leur côté tenu un certain nombre de réunions dont le détail vous sera donné par leurs Présidents. Je ne dirai un mot que des 2 Commissions qui intéressent de plus près la vie administrative de notre Confédération :

— La Commission des Finances s'est réunie le 8 octobre à Calais et hier 9 mars 1978 à Paris ; en outre de nombreux contacts ont eu lieu entre le Président, le Trésorier et le Secrétaire Général, soit à Paris, soit téléphoniquement ;

— La Commission de l'Administration Générale et des Relations Extérieures s'est réunie le 20 juin à Paris, le 8 octobre à Calais et le 9 mars 1978 à Paris ; en outre son Président, M. Villatte, et le Secrétaire Général se sont rencontrés à plusieurs reprises.

DECISIONS ADMINISTRATIVES IMPORTANTES

Lors du Congrès d'automne, l'Assemblée Générale a statué définitivement sur le montant de la cotisation 1978, qui a été fixé à 40 francs.

Je rappelle que l'Assemblée Générale de mars 1977 avait entériné le prix de l'abonnement au Journal à 20 francs pour l'année 1978.

Lors du Congrès d'automne, divers projets de règlements ont été communiqués à l'Assemblée Générale. Ces règlements, mis au point définitivement depuis lors, sont publiés dans le numéro de mars 1978 du journal. Ils concernent :

— la procédure pour l'examen des œuvres ;

— les formations juniors ; ce texte constitue l'annexe 1 visé à l'article 5 du Règlement Confédéral des Concours.

Un 3ème projet avait été présenté à Calais ; le Règlement de l'Harmonie Nationale Juniors ; il est mis en instance en raison de l'évolution de la question. Il est en effet envisagé, en accord avec le Ministère de la Culture et de l'Environnement de créer des Harmonies Juniors Régionales ou Inter-régionales ; la question est à l'étude.

J'ai par ailleurs à vous faire part de deux nouvelles qui font honneur à notre Confédération : notre Président a été, lors du Congrès de Bratislava, élu à titre individuel Membre du Conseil International de la Musique, et plus récemment, au titre de Président de la C.M.F., réélu au Comité National de la Musique.

DEMARCHES DIVERSES

1) Des démarches ont été faites auprès du Ministère de la Culture et de l'Environnement pour reprendre sur de nouvelles

bases la question du C.A.D.A.S. M.E.M. (Certificat d'Aptitude à la Direction et à l'Animation des Sociétés Musicales et à l'Enseignement de la Musique). Notre Président vous en parlera lui-même ;

2) Le Conseil National de la Musique Populaire s'est réuni le 4 janvier 1978. La Direction de la Musique, de l'Art Lyrique et de la Danse, répondant à notre demande a proposé sur différents chapitres une augmentation assez substantielle des subventions accordées à la C.M.F. pour les examens fédéraux, les concours d'excellence, les concours, etc. (de l'ordre global de 28 %). Nous attendons la décision du Ministre ;

3) La C.M.F. a fait par lettre du 2 mai 1977, une démarche auprès de M. Edgar Faure, en sa qualité de Président de l'Association des Présidents de Conseils Régionaux, pour qu'il intervienne auprès de ses collègues et les incite à faire ce qui a déjà été fait dans certaines régions, c'est-à-dire à accéder à nos Fédérations des subventions d'équipement permettant l'achat d'instruments pour les Sociétés.

Dès le 12 mai, M. Edgar Faure a répondu qu'il avait saisi ses collègues, et nous avons reçu effectivement, de la plupart de ces derniers, soit par son intermédiaire, soit directement, des réponses dont le point a été fait lors du Congrès d'automne.

Le 7 janvier dernier, une nouvelle lettre a été adressée à M. Edgar Faure pour lui faire connaître la synthèse des réponses reçues. Elles sont au nombre de 16 (sur 22 Régions) :

8 rappellent les subventions déjà versées : Nord, Rhône-Alpes, Midi-Pyrénées, Picardie, Langue-doc-Roussillon, Centre, Bourgogne, Provence-Côte d'Azur ;

1 signale qu'elle étudie une subvention pour le nouveau siège de la Fédération (Alsace) ;

3 disent que donne note a été prise (Corse, Pays de la Loire, Franche-Comté) ;

1 fait une confusion entre subvention d'équipement et subvention de fonctionnement ; elle a fait l'objet d'une mise au point de la part de la Fédération intéressée, mais sans autre résultat jusqu'ici (Ile de France) ;

3 sont négatives, avec des raisons diverses ; l'une d'entre elles base son refus sur le fait que la Fédération intéressée ne correspond pas exactement à la Région ; elle remet ainsi en cause une question que nous avons déjà discutée, et parfois agréement, dans de précédentes Assemblées générales. M. Villatte, Président de la Commission des Affaires Administratives et des Relations Extérieures, a fait à Calais sur ce sujet un exposé qu'il ne manquera pas d'évoquer dans son rapport d'aujourd'hui.

Il n'y a pas pour l'instant de réponse à notre dernière lettre à M. Edgar Faure.

4) Une démarche a été faite le 19 décembre 1977 auprès d'un membre du Cabinet du Ministère de l'Éducation, à qui nous avons exposé nos souhaits et nos idées en ce qui concerne un musée que à l'École. La création d'un groupe de travail restreint a été envisagée. Par lettre du 26 décembre nous avons confirmé les termes de cet entretien. Aucune réponse ne nous est parvenue à ce jour.

OPERATION D'UN FICHIER GENERAL DES SOCIETES

À deux reprises récemment, pour répondre à des questions posées par le Ministère de la Culture et de l'Environnement, nous avons dû procéder à une enquête rapide auprès des Fédérations. Ceci a fait apparaître la nécessité d'avoir sous la main un fichier général des Sociétés affiliées à la C.M.F.

Ce fichier ne peut être constitué sans le concours des Fédérations dans des conditions qui sont exposées dans le numéro de mars du journal et ont fait l'objet de communications ultérieures au cours de cette Assemblée.

CENTRE DE TOUCY

Je me bornerai à signaler, laissant à notre Président lui-même le soin de vous faire un exposé sur le fonctionnement de notre Centre National de Promotion Musicale, que M. Tompan a cessé ses fonctions comme prévu le 31 août 1977, et qu'il a été remplacé par Mme Catherine Brioux, que vous aurez d'ailleurs l'occasion de voir et d'entendre au cours de cette Assemblée.

CONGRES D'AUTOMNE 1977

Entre la 74ème Assemblée générale, qui s'est tenue en même temps en mars 1977, et la 76ème qui

la page administrative (suite)

débuté aujourd'hui, la 75ème a eu lieu le 9 octobre 1977 à Calais ; 30 Fédérations y étaient présentes et 3 représentées.

Vous avez pu en lire dans le numéro du Journal de novembre dernier le compte rendu et le procès-verbal.

Favorisé par un beau temps, et parfaitement organisé par nos amis de la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais, ce Congrès d'automne fut en tous points particulièrement réussi. Il fut notamment marqué par deux concerts fort intéressants, celui du samedi soir donné par une harmonie de jeunes et une chorale d'hommes, celui du dimanche après-midi donné par la Musique des Gardiens de la Paix, et qui permit d'entendre pour la première fois, dans la transcription que vient d'en terminer notre ami Désiré Dondeyne, la Première Symphonie de Mahler.

CONCOURS ET FESTIVALS

L'activité dans ce domaine a été en 1977 pratiquement du même ordre qu'en 1976, une centaine de manifestations.

Les concours les plus importants ont eu lieu :

— les 4 et 11 mai à Strasbourg et Haguenau ; Concours de chant scolaire organisé par la Fédération des Chorales d'Alsace ;

— le 22 mai à Grande Synthe, concours inter-fédéral organisé par la Fédération du Nord et du Pas-de-Calais ;

— le 5 juin, à Florange (Moselle), Concours international organisé pour le Cinquantenaire de l'Harmonie Municipale ;

— le 5 juin, à Saint-Satur, Concours national organisé par la Fédération Orléanaise-Berry ;

— les 25 et 26 juin, aux Sables-d'Olonne, Concours international, organisé par l'Harmonie municipale ;

— le 26 juin, à Saint-Astier, concours national, organisé par la Fédération du Sud-Ouest.

Parallèlement ont eu lieu dans toute la France des concours de moindre importance et de nombreux Festivals fédéraux, inter-départementaux et départementaux.

Toutes ces manifestations sont la preuve de la vitalité de la Musique populaire, et nous nous devons de rendre hommage à leurs organisateurs.

Pour 1978, près de 100 manifestations sont d'ores et déjà prévues.

Parmi elles, il faut citer tout particulièrement le Concours international de la Lyre d'Or de Vichy, organisé par la Ville de Vichy sous l'égide de la Confédération Internationale des Sociétés Populaires de Musique. Il se déroulera les 24 et 25 juin prochains.

CONCOURS D'EXCELLENCE

Les résultats du Concours d'excellence de 1977 ont été publiés dans le numéro du journal d'avril 1977.

Une fois de plus on ne peut que déplorer la faiblesse en nombre de certains candidats par ailleurs bons instrumentistes.

Le Concours d'excellence de 1978 aura lieu après-demain dimanche 12 mars dans les locaux du Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris, aimablement mis à notre disposition par son Directeur, M. Gallois-Montbrun, à qui nous exprimons notre gratitude.

Les épreuves qui réuniront environ 90 candidats, se dérouleront le matin, à huis clos, à partir de 8 h.

La proclamation des résultats et la remise des récompenses auront lieu aussitôt après la fin des épreuves de façon à ce que tout soit terminé, à la demande quasi-générale, à 13 h.

RECOMPENSES

Le Bureau administratif de la C.M.F. a envoyé au cours de l'année écoulée :

Médailles de bronze	1.116
Médailles argentées	1.013
Médailles dorées	877
Médailles de chef	160
Médailles de vétéran	774
Plaquettes	
de cinquantenaire	18
de centenaire	20
soit au total 3.978 récompenses.	

ASSURANCES

En 1977, il y a eu 1.880 Sociétés assurées contre 1.827 en 1976.

Le nombre de accidents a été de 138 contre 122 en 1976, soit 13% de plus, se décomposant en : 89 accidents matériels, 49 accidents corporels, dont malheureusement 7 décès.

— 1 à Reux (Pas-de-Calais)

— 2 à Montluçon (Allier)
— 1 à Saint-Suspe (Tarn)
— 1 à Valdoie (Territoire de Belfort)

— 1 à Eaubonne (Val d'Oise)
— 1 à Saint-Cyr (Yvelines).

Cela nous incite à attirer une fois de plus l'attention des dirigeants sur l'impérieuse nécessité d'assurer leur Société, s'ils ne veulent pas risquer de se trouver civilement responsables. Il faut en outre rappeler que, afin de faire coïncider la période d'assurance avec l'année civile, il a été décidé de faire un exercice de rattachement de 5 trimestres, comme il a été fait il y a quelques années pour la cotisation.

A compter du 1er janvier 1979, la période d'assurance sera donc l'année civile.

EXAMENS FEDERAUX

Le nombre des élèves présents, qui était de 47.500 en 1976 a été de 49.910 en 1977, soit une augmentation de 4,9%.

La quasi-totalité des Fédérations (45 sur 46) présentent des élèves, et le nombre des Sociétés a augmenté de 6% (1.624 contre 1.532 en 1977).

L'examen des notes attribuées fait apparaître que certaines Fédérations sont certainement très indulgentes, ce qui fausse le calcul du nombre de points et par conséquent de la valeur du point, lézant ainsi les Fédérations plus objectives dans leur notation.

Il faut également respecter les morceaux imposés. C'est une question d'honnêteté vis à vis du Ministère, qui donne des subventions à condition qu'un certain niveau soit respecté.

ORGANISATION DE LA PRESENTE ASSEMBLEE GENERALE

Cette Assemblée Générale doit se dérouler dans les mêmes conditions que l'an dernier. Et nous devons remercier la Direction du Théâtre Municipal d'Issy-les-Moulineaux, d'avoir bien voulu mettre à notre disposition les différents locaux de son établissement et nous donner toutes facilités pour l'organisation des diverses manifestations prévues.

Une innovation est à signaler : l'exposition organisée dans le hall par la Chambre Syndicale des Editeurs de Musique et la Chambre Syndicale des Facteurs d'Instruments. Cette exposition sera ouverte pendant toute la durée du Congrès, et vous pourrez obtenir auprès des représentants des diverses Maisons tous les renseignements que vous souhaitez.

Vous pourrez d'autre part entendre en intermède de nos travaux, aujourd'hui à midi, l'ensemble de trombones Jean Douay, demain à midi, le quatuor Saxophonie de notre ami Daniel Ducrocq, Directeur de l'Harmonie du Chemin de Fer du Nord.

Ce soir, entre la fin de la séance de travail et le dîner, aura lieu dans le hall du Théâtre, un apéritif auquel ont été conviés diverses personnalités et des représentants de la presse.

Enfin deux personnalités viendront au cours de nos séances de travail nous entretenir de problèmes nous intéressant tous au plus haut point :

— tout à l'heure en fin de matinée, M. Jean Maheu, Directeur de la Musique, de l'Art lyrique et de la Danse, au Ministère de la Culture et de l'Environnement, viendra nous entretenir de la position du Ministère à l'égard de la Musique populaire ;

— demain matin, un représentant de la SACEM viendra nous entretenir du nouveau contrat SACEM - C.M.F., et des incidences de la TVA.

CONCERT DU CONGRES

Comme l'an dernier, le concert devait comporter deux parties. La première assurée par une formation d'amateurs, la Fanfare de l'Union Musicale de Saint-Marcel (Saône-et-Loire), la seconde assurée par la grande formation d'harmonie de la Garde Républicaine de Paris.

A cet effet nous avons pris contact avec le Colonel Boutry et nous avons adressé dès le 15 septembre 1977 une demande officielle au Général Gouverneur Militaire de Paris. Le 8 février 1978, le Cabinet Militaire du Ministre de la Défense nous faisait connaître que ce n'était pas possible en raison de la période électorale.

Nous avons donc demandé à la Fanfare de Saint-Marcel d'assurer la totalité du programme, ce

qu'elle a accepté très volontiers, et nous l'en remercions.

REMERCIEMENTS

La C.M.F. adresse ses remerciements aux différentes personnes nantes du Ministère de la Culture et de l'Environnement et du Secrétariat d'Etat à la Jeunesse et aux Sports pour la part qu'elles ont prise à la vie de notre Association.

Merci également aux membres du Conseil d'Administration, aux membres des diverses commissions, aux Commissaires aux Comptes, aux présidents des Fédérations et à leurs collaborateurs, qui tous concourent à la bonne marche de la C.M.F.

Merci enfin au personnel du Bureau administratif de la C.M.F. qui essaie de faire face à un volume de travail qui ne cesse de croître. La maladie de M. Texier n'a pas été sans créer de nouvelles difficultés. Mme Burelli, qui avait pris son service depuis quinze jours à peine, a dû le remplacer au pied levé dans la plupart de ses attributions, et elle a droit à toute notre gratitude, ainsi que Mmes Huet, Montet et Texier, qui ont accepté avec beaucoup de dévouement et de bonne humeur le surcroît de travail résultant de cette situation.

Nous adressons à M. Texier, nos vœux de rétablissement, et à Mme Huet, qui doit bientôt nous quitter après de longues années passées parmi nous, nos meilleurs souhaits de bonne et heureuse retraite.

CONCLUSION

J'en arrive au terme de ce rapport dont j'ai essayé de faire un exposé aussi bref, aussi précis et aussi objectif que possible.

Je vous ai dit l'an dernier que nous avions amorcé le virage pour donner les moyens à la C.M.F. d'être ce qu'elle doit être et de jouer pleinement le rôle qui doit être aujourd'hui le sien. Je demeure — malheureusement — persuadé que ce que nous avons pu faire est bien peu de choses au regard de tout ce qui reste à faire, car il nous faut procéder à une réorganisation administrative complète. Les archives, quand elles existent, sont mal classées et difficiles à exploiter. Aucun statistique correct n'existe. On pourrait certainement retrouver dans le passé des responsables de cet état de choses, mais il résulte aussi pour une part du temps mal employé à la simple expédition des affaires courantes. Cette perte de temps pourrait être évitée si nous-mêmes, Présidents de Fédérations, et aussi vos Sociétés, consentiez à faire l'effort d'un peu plus de discipline, ce qui ne serait après tout que faire votre métier correctement.

Je cite un exemple tout récent :

La convocation à cette Assemblée générale a été envoyée le 6 janvier 1978 à tous les Présidents de Fédérations. Elle indiquait les noms des membres sortants du Conseil d'Administration, de la Commission de Vérification des Comptes, de la Commission de Conciliation et d'Arbitrage, et précisait que les candidatures, aussi bien les nouvelles que celles des membres sortants sollicitant le renouvellement de leur mandat, devaient parvenir à la C.M.F. le 10 FÉVRIER, AU PLUS TARD.

Une lettre donnant les mêmes indications a été adressée le même jour à ceux des membres de ces trois organismes qui ne sont pas des Présidents de Fédérations.

Or si, à la date du vendredi 10 février, les réponses étaient bien parvenues à la C.M.F. en ce qui concerne le Conseil d'Administration, pour les deux Commissions un seul des membres sortants avait répondu.

Il a donc fallu, le lundi 13 février, joindre les 5 autres par téléphone, ce qui n'a pas toujours été facile, pour connaître leurs intentions et pouvoir commander les bulletins de vote.

Mme Burelli y a passé trois heures, qui auraient pu être employées à un travail plus utile, et les frais de communication se sont élevés à 176 F ! Sans commentaires !

Et croyez-moi ce n'est pas un exemple isolé. Tout ce que j'ai dit l'an dernier sur ce sujet reste valable :

— cotisations payées à un taux ancien ;
— abonnements au Journal payés à l'ancien tarif ;

— feuilles de renseignements mal remplies, ou même non renvoyées ;

— trop de Sociétés écrivent directement à la C.M.F., en court-circuitant leur Fédération, et sans mettre de timbre pour la réponse ;

— trop de chèques ne comportent pas la mention de l'objet du versement ;

— quant aux articles pour le Journal, l'amélioration certaine constatée l'an dernier ne progresse que bien lentement, et il y a toujours des obstacles ; nous aurons l'occasion d'en reparler lors du Rapport de la Commission du Journal.

Ce sont des détails, direz-vous, mais leur total finit par être important, aussi bien pour le travail inutile que cela impose, que pour les frais superflus de correspondance que cela entraîne. Quand on reçoit un chèque de 15 F pour un abonnement au Journal, il faut dépenser un timbre de 1 F pour réclamer les 5 F qui manquent ! C'est d'autant plus stupide qu'il suffirait d'un peu d'attention pour l'éviter, à moins que ce ne soit volontaire.

Un dernier point — sur lequel j'insiste — c'est que toute la correspondance doit être adressée impersonnellement à : M. le Président de la Confédération Musicale de France.

En aucun cas le courrier ne doit être adressé personnellement à un employé du Bureau administratif quel qu'il soit, même si l'affaire en question est dans ses attributions.

Et j'en arrive à ma conclusion finale. Dans le monde actuel, les choses, je ne dirai pas qu'elles sont ce qu'elles sont, mais qu'elles deviennent chaque jour ce qu'elles deviennent, c'est-à-dire de plus en plus compliquées. La tâche des dirigeants de la C.M.F., qui sont vos élus, et celle du personnel du Bureau administratif n'est pas simple. Alors évitez de la compliquer encore, afin de mériter pleinement les remerciements que je vous ai déjà adressés par avance.

oOo

Le Président remercie M. Pin et met aux voix le Rapport Moral, qui est adopté à l'unanimité.

oOo

IV. — RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER

Le Président donne la parole à M. André Deltour, Trésorier, qui donne lecture du Rapport Financier ci-après :

Monsieur le Président,
Mes chers Collègues,

Le rapport financier qui vous est présenté a été établi en fonction des résultats de la comptabilité de la C.M.F., montée selon les règles du plan comptable imposé aux grandes organisations nationales subventionnées par les pouvoirs publics.

Pour une plus grande clarté, il a été établi conjointement avec le « Mouvement de trésorerie » et les soldes de tous les comptes qui ont été ouverts. Il est ainsi plus aisé de suivre la marche comptable de nos deux branches principales d'activité : le Centre National de Promotion Musicale Albert Ehrmann de Toucy et l'Administration générale de la

Confédération Musicale de France.

La lecture du mouvement de trésorerie est suffisamment claire et ne nécessite aucune explication particulière.

De l'examen du compte d'exploitation et du bilan 1977, on peut constater que si la gestion de la C.M.F. donne un solde créditeur, il n'en est pas de même de celle du C.N.P.M.A.E. de Toucy. Le solde débiteur de cette branche a attiré spécialement l'attention du Conseil d'Administration. La Commission de Toucy a été convoquée spécialement pour traiter de ce sujet, le 11 février 1978. Elle a décidé :

a) un contrôle rigoureux du fonctionnement du Centre,

b) en accord avec la Directrice, d'augmenter le prix de la pension en fonction de la hausse du coût de la vie, ce qui devrait, pour l'exercice 1978, permettre de balancer le compte d'exploitation ; de procéder à une plus grande ouverture du Centre en dehors des vacances scolaires pour y accueillir des stages d'art dramatique, de danse et d'autres activités si possible.

c) que les travaux d'aménagement seront menés avec beaucoup de circonspection.

La Commission a constaté que les stages organisés dans notre Centre de Toucy par le Ministère de l'Education Nationale ont repris avec plus de sérieux et d'ampleur que précédemment.

En conclusion, il faut retenir de l'examen de ce rapport financier, plusieurs points importants :

1°) que le montant de la trésorerie disponible couvre un trimestre de fonctionnement ;

2°) que la C.M.F. compte exactement au 31-12-77, 5.145 sociétés qui ont versé leur cotisation (nettement augmentée) ;

3°) que par un heureux concours de circonstances :

a) le déficit des années antérieures a pu être résorbé soit : 31.011,64 F ;

b) que le déficit d'exploitation générale n'est que de 18.386,67 F ;

c) que le bilan fait ressortir un solde créditeur de 52.923,71 F, ce qui incite le Conseil d'Administration à une grande prudence. C'est pourquoi le Conseil d'Administration a adopté sur la proposition de son trésorier, la création d'un compte de réserve de trésorerie égal à 2% du montant du budget de dépenses de l'exercice précédent, versé par douzième sur le titre de la caisse d'épargne tenu par l'organisation.

M. Deltour ajoute à cette lecture divers commentaires des tableaux joints au Rapport Financier.

Puis le Président donne la parole à M. Saby de la Commission de Vérification des Comptes.

Ce dernier expose que la Commission de Vérification des Comptes, composée de MM. Attyasse, Roche, et de lui-même, a examiné le 9 mars 1978 les comptes de l'exercice 1977 présentés par le Trésorier et la Commission des Finances. Cet examen au cours duquel la Commission de Vérification a reçu toutes explications et justifications utiles, a permis de constater la régularité des comptes, et la Commission, en conséquence, engage l'assemblée à les approuver.

Le Président remercie MM. Deltour et Saby et met aux voix le Rapport Financier, qui est adopté à l'unanimité.

(A suivre)

CONSORTIUM MUSICAL Éditions COMBRE

24, Boulevard Poissonnière, 75009 PARIS

Tel. 824.89.24 - 246.52.22

FLUTE ET GUITARE

Paul MERANGER, Tableaux de voyage

- 1 - En partance
- 2 - Au-dessus des nuages
- 3 - Un chant, un soir
- 4 - La mer
- 5 - Montagnes

Chaque morceau vendu séparément

manifestations 1978

DATES	LOCALITES ET DEPARTEMENTS	MANIFESTATIONS	S'ADRESSER
		CONCOURS	
26 avril 1978	MULHOUSE (Haut-Rhin)	Association Chorales d'Alsace, 30ème concours de Chant Choral Scolaire, Théâtre Municipal.	M. MOERLEN Alfred, 8, Klottenberg, 68100 Mulhouse.
20 et 21 mai 1978	ROSNY-SOUS-BOIS (Seine-St-Denis)	Concours National de Musique - Centenaire de la Société.	M. LABOUILLE, 37, rue Yvonne, 93140 Bondy.
24 mai 1978	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Association Chorales d'Alsace, 30ème concours de Chant Choral Scolaire, Palais des Fêtes Strasbourg.	M. Claude HEBTING, 31, rue de la Paix, 67300 Schiltigheim.
3 et 4 juin 1978	AIX-LES-BAINS (Savoie)	Concours réservé aux Sociétés Musicales et Chorales de la Fédération du SUD-EST.	M. Maurice ADAM, Président de la Fédération « L'Eden », 2, rue Paul-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains. Tél. (16) (79) 35.00.58.
4 juin 1978	AIRE-SUR-LA-LYS (P.-de-C.)	Grand Concours Interfédéral et Festival de Musique.	Renseignements au Secrétariat de la Fédération des Sociétés Musicales Nord et P.-de-Calais, 24, rue Alexandre-Desrousseaux, 59800 Lille.
4 juin 1978	LAGORD-LA-ROCHELLE (Charente)	Concours National - Centenaire de la Société Sainte-Cécile.	M. CHAVIGNAY, Président, 17140 Lagord.
4 juin 1978	PUTTELANGE-AUX-LACS (Moselle)	Concours d'accordéon	M. Robert HILBERT, 44, rue Wilson, 57150 Puttelange-aux-Lacs.
11 juin 1978	LALANDE-DE-POMEROL (Gironde)	Concours Fédéral de Batteries et Batteries-Fanfars organisé par « L'Espérance » et l'Union des B.B.F. de la Fédération des Sociétés Musicales du Sud-Ouest.	M. J. MROET, Secrétaire de « L'Espérance », à Lalande-de-Pomerol, 33500.
11 juin 1978	SAINTE-FLORINE (Haute-Loire)	Concours réservé aux 3ème et 2ème Divisions et Festival.	M. R. LEYBROS, 49, rue Anatole-France, 43250 Sainte-Florine (avant le 20 mars).
18 juin 1978	MONTDIDIER (Somme)	Concours Festival Interfédéral.	M. TRIGAUX Claude, 12, avenue Victor-Hugo, 80500 Montdidier. Tél. 78.02.49 - 78.04.60.
18 juin 1978	TOURNEFEUILLE (Haute-Garonne)	Festival Concours Départemental.	M. PAILHE - B.P. 12, Tournefeuille 31170. Tél. 06.21.21. (Mairie) Heures de travail.
24 et 25 juin 1978	VICHY (Allier)	Concours CISP - réservé aux Harmonies (une par nation) désignées par leur Fédération nationale. Attribution de la Lyre d'Or de Vichy.	Confédération Musicale de France, 121, rue La Fayette, 75010 Paris.
2 juillet 1978	GAILLAC (Tarn)	Festival - Concours de majorettes organisé par le Comité des Festivités à l'occasion des Fêtes générales ayant lieu tous les ans le 1er week-end de juillet.	Mme Simone BACOU, Présidente de l'Union Musicale de Gaillac, 27, rue Denfert-Rochereau, 81600 Gaillac. Tél. : 57.09.37.
		CONGRES	
6 et 7 mai 1978	CLERMONT-L'HERAULT (Hérault)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Midi.	M. René PORTES, Secrétaire, 16 places Jean-Jaurès, 34500 Béziers.
3 et 4 juin 1978	BOURBON LANCY (Saône-et-Loire)	45ème Congrès de la Fédération Musicale de Saône-et-Loire.	M. Louis LAGENESTE, 52, av. E. & C. Puzenat, 71140 Bourbon-Lancy. Tél. (85) 89.12.58.
4 juin 1978	BESANCON (Doubs)	Congrès de la Fédération Musicale de Franche-Comté et du Territoire de Belfort, avec un grand concert.	Mme Joannine GAVIGNET, 7, rue de Charigney, 25000 Besançon. Tél. (81) 80.37.30.
11 juin 1978	BONNES (Vienne)	Assemblée générale de l'Union Départementale de la Vienne.	M. André GENIER, Président de l'Union Musicale à Bonnes, 86300 Chauvigny.
17 et 18 juin	VEYNES (Hautes-Alpes)	Congrès de la Fédération du Sud-Est - Festival départemental des Hautes-Alpes.	M. Noël MARCELLIN, « Le Valbel », avenue Général-de-Gaulle, 05200 Embrun. Tél. 5 à Embrun.
2 juillet 1978	GEYZERAT (Ain)	Assemblée Générale de l'Ain.	M. Emile BOUVARD, Président départemental, rue Lalande 01250 Gezyerlat (Tél. 74) 30.00.09.
24 septembre 1978	GERIZAY (Doux-Sèvres)	Assemblée Générale de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest.	M. Yvon ALLARD, 59, bd Ampère, 85100 Les Sables-d'Olonne.
24 septembre 1978	COLMAR (Haut-Rhin)	Congrès de l'Association des Chorales d'Alsace. Salons de l'« Ancienne Douane ».	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Mühlbach, 68000 Colmar.
1er octobre 1978	ALBERTVILLE (Savoie)	Assemblée Générale de l'UD de la Savoie.	M. Maurice ADAM « L'Eden », 2, rue P.-Verlaine, 73100 Aix-les-Bains. Tél. (79) 35.00.58.
15 octobre 1978	NEMOURS (Seine-et-Marne)	Assemblée générale de la Fédération des Sociétés Musicales de Seine-et-Marne.	M. Robert PICARD, 57, rue du Chatolot, 77140 Nemours.
22 octobre 1978	POMPEY (Meurthe-et-Moselle)	Assemblée générale de la Fédération Moselle et Meurthe-et-Moselle.	M. Raymond LAFOND, 3 bis, avenue du Président-Kennedy, 57000 Metz.
22 octobre 1978	COSNE-SUR-LOIRE (Nièvre)	Congrès de la Fédération des Sociétés Musicales du Centre.	M. André RELIN, Président Fédéral, 2, rue Salignat, 03200 Vichy.
28 octobre 1978	LYON (Rhône)	Assemblée Générale de l'U.D. du Rhône. M.J.C., 101, boulevard des Etats-Unis - 69008 Lyon.	M. A. VETTARD, Président de l'U.D. du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
		FESTIVALS	
Avril à septembre 1978	Région NORD - PAS-DE-CALAIS	Opération : « Tambour Battant » 15 grands Festivals de Musique d'Amateurs étalés d'avril à septembre 1978, organisés par la Fédération Nord et Pas-de-Calais, patronnés et financés par l'Office Culturel Régional. Participation escomptée : 200 sociétés.	Secrétariat de la Fédération des Stés Musicales Nord et Pas-de-Calais, 24, rue Alexandre-Desrousseaux, 59900 Lille.
23 avril 1978	LYON (Rhône)	Examen supérieur. Conservatoire National de Région. - 4, Montée de Fourvière - 69005 Lyon.	M. BUTTARD, Directeur Technique de la Fédération du Sud-Est, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
29 et 30 avril 1978	OLIVET (Loiret)	Festival de Musique.	M. ARNOULT Philippe, 131, rue Général-de-Gaulle, 45160 Olivet.
30 avril 1978	ANCERVILLE (Meuse)	Festival de Musique (Cinquantième de la Fanfare « Amicale Ancervilleoise »).	M. Robert STEIL, Président de l'« Amicale Ancervilleoise », 12, rue des Fossés, 55170 Ancerville.
4 mai 1978	TAILLEBOURG (Charente Maritime)	Festival de Musique.	M. SAUVANET André, Taillebourg, 17350 St-Savinien.
6 et 7 mai 1978	NEUFCHATEAU (Vosges)	Festival de la Fédération des Vosges.	M. LAURENT Roland, Maire de la Ville de Neufchâteau, 88300.
6 et 7 mai 1978	AMPLEPUIS (Rhône)	Festival du Groupement Rhins-Tramboize.	M. le Président de l'Harmonie Amplepuis (Rhône).
7 mai 1978	STRASBOURG (Bas-Rhin)	Animation Chorale dans Strasbourg. Les Chorales de l'Association chanteront dans les Hôpitaux, Hospices, Maison du 3ème Age dans les Vieux quartiers de la ville, parcs, places publiques, etc...	M. Gérard FOLTZ, 3, rue du Falkenstein, Hoenheim, 67800 Bischheim.
7 mai 1978	SAINT-JULIEN-LES-METZ (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes.	Mlle Brigitte JUNG, 7, rue de la Moselle, 57000 Saint-Julien-Les-Metz.
7 mai 1978	SAULNY (Moselle)	Festival de Musique.	Mlle Brigitte CHRISTMANN, 27, rue des Primevères, Saulny, 57140 Woippy.
10 mai 1978	HAGUENAU (Bas-Rhin)	Association Chorales d'Alsace. Festival de Chant Choral Scolaire.	Ancienne Douane, M. Fenninger, 67500 Haguenau.
13, 14, 15 mai 1978	METZ-BORNY (Moselle)	Festival de Musique.	M. Guy HENRY, 7, rue de Colombey, 57000 Metz-Borny.
14 et 15 mai 1978	CORNY-SUR-MOSELLE (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes.	M. R. BERTRAND, 9, rue du Haut-du-Mont, 57650 Corny-sur-Moselle.
21 mai 1978	BRAUD et SAINT-LOUIS (Gironde)	Festival du Groupement des Sociétés Musicales du Blayais-Cubzagaïs.	M. RIVIERE, Président de l'Union Sportive, Braud et Saint-Louis, 33820.
21 mai 1978	CHIRASSIMONT (Loire)	Festival de musique.	M. Robert VIGNON, route de Machézai, 42114 Chirassimont. Tél. (77) 04.71.76.
21 mai 1978	BAGE-LA-VILLE (Ain)	Festival de la Fédération Bage-Pont-de-Veylo.	M. Henri MEUNIER, Saint-Cyr-sur-Menthon, 01350 Bage-la-Châtel.
21 mai 1978	GEVREY-CHAMBERTIN (Côte-d'Or)	Fête Fédérale.	M. François BUCHLER, 5, rue Taison, 57000 Metz.
21 mai 1978	METZ-VALLIERES (Moselle)	Festival de Musique.	M. COUILLAUD, 17500 St-Simon-de-Bordes.
21 mai 1978	JONZAC (Charente Maritime)	Festival organisé par l'Ecole de Musique (ouvert à toutes les Sociétés).	M. ALLARD, 59, bd Ampère, Les Sables-d'Olonne.
21 mai 1978	MONTAIGU (Vendée)	Rassemblement annuel des Jeunes Musiciens de la Vendée.	M. le Directeur Technique de l'Union des Sociétés Musicales du Rhône, 284, rue Vendôme, 69003 Lyon.
21 mai 1978	SAINT-FONS (Rhône)	Examen moyen de l'U.D. du Rhône. Ecole de Musique. - 19, rue Victor-Hugo, 69190 Saint-Fons.	M. Joseph MULLER, 93, rue du Vieux-Mühlbach, 68000 Colmar.
21 mai 1978	COLMAR (Haut-Rhin)	Association Chorales d'Alsace, 7ème Festival de Chant Choral de la Jeunesse de Colmar et environs.	M. André MENISSIER, 3, rue des Trois-Maitlets, 45310 Patay.
21 mai 1978	PATAY (Loiret)	Festival de Musique.	M. Robert CAHEN, 3, rue de la République, Morange-Sivange, 57300 Hangondange.
27-28 mai 1978	MARANGE-SILVANCE (Moselle)	Festival de Musique.	M. Pierre GAUTIER, St-Thomas-de-Conac, 17150 Mirambeau.
28 mai 1978	SAINT-THOMAS DE CONAC (Charente Maritime)	Festival de Musique.	M. Bernard LOUIS, Ponts et Chaussées, 167000 Ruffec.
28 mai 1978	SAINT-CLAUD (Charente)	Festival ouvert à toutes Sociétés Musicales et Majorettes.	M. Marcel BORNACHOT, Demipierre-sur-Veyrie, 01210 Saint-Paul-de-Varax.
28 mai 1978	DOMPIERRE-SUR-VEYLE (Ain)	Festival de la Fédération des Bords de l'Ain.	M. André TEURLAY, 38, avenue Georges-Clemenceau, 33500 Libourne. Tél. (56) 51.01.91.
28 mai 1978	LIBOURNE (Gironde)	Festival du Groupement du Libournais.	M. Joseph BERTHE, Le Bourg, 42110 Saint-Martin-Lestra.
28 mai 1978	ST-MARTIN-LESTRA (Loire)	Festival de Musique.	M. CHALVIN, Président de la Fanfare de Dardilly (Rhône).
28 mai 1978	DARDILLY (Rhône)	Festival de l'U.D. du Rhône.	M. DREVET, Président de la Fanfare, Cailloux-sur-Fontaine (Rhône).
28 mai 1978	CAILLOUX-SUR-FONTAINE (Rhône)	Festival du Groupement de Neuville.	M. Michel MAYOU, rue du 8 Mai, 77540 Rozy-en-Brie.
28 mai 1978	ROZAY-EN-BRIE (Seine-et-Marne)	Festival départemental.	Mme Lucien LAURENT, 1, rue de Flandre, 57290 Fameck.
3 et 4 juin 1978	COURÇON D'AUNIS (Charente-Même)	Festival pour Centenaire.	M. Roger RITTE, 14, rue du Château-d'Eau, 57134 Distrouf.
3-4 juin 1978	FARNECK (Moselle)	Festival de Musique.	M. Louis LAGENESTE, 52, av. E. & C. Puzenat, 71140 Bourbon-Lancy. Tél. (85) 89.12.58.
3-4 juin 1978	DISTROFF (Moselle)	Festival de Musique et Majorettes.	M. André FEPPON, Les Pérouses, 74150 Rumilly, ou Mairie de Rumilly - (50) 01.09.24, qui transmettra.
(date à préciser)	BOURBON LANCY (Saône-et-Loire)	11ème anniversaire de la Société Philharmonique. - Festival de Musique.	M. Michel ALCARAZ, 1, rue Martin-L'Huilier, 57170 Château-Salins.
3 et 4 juin 1978	RUMILLY (Haute-Savoie)	L'Harmonie Municipale de Rumilly fêtera son 100ème anniversaire et à cet effet, organisera le Festival départemental des Musiques de l'Arrondissement d'Annecy-Saint-Julien, qui sera rehaussé par la présence de la Musique de la Légion Etrangère, invitée comme Musique d'Honneur.	M. R. LACOSTE, Aubeterre, 16390 Saint-Severin. Tél. : 98.53.13.
4 juin 1978	CHATEAU-SALINS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Jacques ROBERT, Directeur Lyre Langonnaise, 2, rue Haute, 48300 Langogne.
4 juin 1978	AUBETERRE-S-DRONNE (Charente)	Festival ouvert à toutes Sociétés Musicales Chorales et Majorettes.	M. Robert BONNE, 2, rue de la Caserne, Sommedieue, 55320 Dieu-sur-Meuse.
4 juin 1978	LANGOGNE (Lozère)	Festival de Musique.	M. Le Président de la fanfare de Millery (69390).
4 juin 1978	SOMMEDIUE (Meuse)	Festival International de Musique.	M. René ISAAC-TURRE, Président de l'Amicale Philharmonique, 07120 Rucms.
4 juin 1978	MILLERY (Rhône)	Festival du Groupement de Saint-Genis-Laval.	M. René CAUSSE à Lugon 33240.
4 juin 1978	RUOMS (Ardèche)	Festival départemental de l'Union des Sociétés Musicales de l'Ardèche, organisé à l'occasion du soixantième anniversaire de la Société.	M. Christian POMMARD, 20, rue Fontaines, Saint-Avertin, 37170 Chambray-les-Tours.
4 juin 1978	LUGON (Gironde)	Festival pour Sociétés de Batteries - Fanfars, organisé par « Le Réveil Lugonnais ».	M. Fernand SCHWETZER, 25, rue d'Outange Volmerange-les-Mines, 57330 Hettange-Grande.
4 juin 1978	YOURS (Indre-et-Loire)	Festival Départemental de Musique.	Ecrire ou téléphoner à Mme Lylane AUGER, Conseil, 29, boulevard Ampère, 24000 Périgueux. Tél. 53.66.75.
9-10-11 juin 1978	VOLMERANGE-LES-MINES (Moselle)	Festival de Musique.	M. GENIER André, Président de l'Union Musicale à Bonnes, 86300 Chauvigny.
11 juin 1978	PERIGUEUX (Dordogne)	Festival de Musique et de Majorettes de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne, organisé par la Batterie Fanfare « La Toulonnaise » et l'Accordéon Club Périgourain. Pour le 10ème anniversaire de l'Union des Sociétés Musicales de la Dordogne.	M. Augustin LAURENT, 64, Cité Roszelange, 57700 Roszelange.
11 juin 1978	BONNES (Vienne)	Festival départemental.	M. Auguste COUCHOU, 1, rue Sadi-Carnot, 42400 St-Chamond.
11 juin 1978	ROSSELANGE (Moselle)	Festival de Musique, 75ème anniversaire.	
11 juin 1978	OCHAMOND-SAINTE-CHAMONDE (Loire)	Festival de Musique.	

manifestations 1978 (suite)

11 juin 1978	METZ-DEVANT-LES-PONTS (Moselle)	Festival de Musique.	M. Jean-Pierre ARTAUD, 5-329, rue Théodore-de-Gargau, 57000 Metz-Devant-Les-Ponts.
11 juin 1978	MOYEUVE-GRANDE (Moselle)	Festival de Musique.	M. André TITOTO, Union Musicale Froidcul, 20, rue de Brioy, 57250 Moyeuve-Grande.
11 juin 1978	DEVIAT (Charente)	Festival de Musique ouvert à toutes Harmonies, Fanfares, Batteries-Fanfares, Majorettes.	M. BOUVIER, rue Brigaud, 16250 Blanzac.
11 juin 1978	MIRAMBEAU (Charente Maritime)	Festival de Musique.	M. Romy JULIEN à 17150 Mirambeau.
11 juin 1978	BONNES (Vienne)	Festival Départemental et Congrès de l'U.D. de la Vienne.	M. ALLARD Yvon, 50, bd Ampère, 85100 Les Sables-d'Olonne.
11 juin 1978	SAINTE-FLOIRINE (Haute-Loire)	Festival de Musique et Concours.	M. R. LEYBROS, 49, rue Anatole-France, 43250 Sainte-Floirine.
11 juin 1978	ST-TRIVIER-SUR-MOIGNANS (Ain)	Festival de Musique de la Fédération des Dombes.	M. Alexis JOURNET, cité « Les Maladières », 01540 Vonnas.
11 juin 1978	CHARBONNIERES (Rhône)	Epreuve de classement et Festival.	Casino de Charbonnières-les-Bains, 69250.
17 juin 1978 (samedi)	ANGOULEME (Charente)	Festival de Musique.	M. LINKENHELD, 7, allée Castagné, 16000 Angoulême.
18 juin 1978	PARGNY-SUR-SAULX (Marne)	Festival de Musique.	M. Marc PARENTHOEN, Président de la Musique Municipale des Jeunes — 1, rue Léon-Leroy, 51340 Pargny-sur-Saulx. Tél. 41.11.60.
18 juin 1978	EVIAN-LES-BAINS (Haute-Savoie)	Festival de Musique de la Fédération du Chablais.	M. Marcel DELZANT, Secrétariat général, 6, av. de Genève, 74500 Annecy.
18 juin 1978	JONZAC (Charente Maritime)	Festival organisé par la B.F. — Majorettes.	M. OUVRAUD Joseph, c/ M. CHERE - Reaux, 17500 Jonzac.
18 juin 1978	CHEVRY (Ain)	Festival de Musique de la Fédération du Pays de Gex.	M. Hubert TRUFFAZ, 01710 Thoiry.
18 juin 1978	LA TRESNE (Gironde)	Festival Interrégional - Batteries-Fanfares et Majorettes organisé par « L'Indépendante de La Tresne ».	M. Ferdinand DUFOIS, « Lestribaud », 33370 Sallebeuf.
18 juin 1978	FOUGEROLLES (Haute-Saône)	Festival de Musique avec défilé.	M. René LINCK, « Le Château », 70200 Fougerolles - Tél. (84) 49.13.10.
18 juin 1978	CHAPONNAY (Rhône)	Festival du Groupement de Saint-Symphorien d'Ozon.	M. M. GERMAIN, Président de la Fanfare de Chaponnay 69970.
18 juin 1978	SAINT-LAGER (Rhône)	Festival du Groupement de Villorbanche.	M. Le Président de la Fanfare de Saint-Lager 69220.
24-25 juin 1978	HEITANGE-GRANDE (Moselle)	Festival de Musique.	M. René JOLIVALT, 30, faubourg Rastenne, 57330 Heitange-Grande.
25 juin 1978	CRETEIL (Val de Marne)	Festival de Musique.	M. Jean-Claude CHAVIGNAUD, 10, rue des Patrières, 94000 Créteil. Tél. le soir : 898.76.83.
25 juin 1978	ABJAT S/BANDIAT près NONTRON (Dordogne)	Festival de Sociétés d'Accordéons, organisé par les jeunes accordéonistes Abjaçois.	M. Bernard BERGER, 34, rue Donnolet-Laforge, 87030 Limoges. Tél. 16.55.30.56.26.
25 juin 1978	TANINGES (Haute-Savoie)	Festival de Musique de la Fédération de Faucigny.	M. Marcel DELZANT, Secrétariat général, 6, avenue de Genève, 74440 Taninges.
25 juin 1978	LE TOURNE (Gironde)	Festival de Musique et Majorettes, organisé par l'Amicale Tournaise, sous le patronage de l'Union des B.B.F. de la Fédération du Sud-Ouest et la Municipalité du Tourne.	Mme Nicole BARREAU, à Tabanac 33550.
25 juin 1978	DARVOY (Loiret)	Festival organisé par l'Harmonie à l'occasion de son Centenaire.	M. Hubert TAFFEAU, 24, Grande-Rue, 45550 Saint-Denis-de-L'Hôtel.
25 juin 1978	SAINT-FORT-SUR-GIRONDE (Charente Maritime)	Festival de Musique.	M. SUIRE Alcide, 17240 Saint-Fort-s-Gironde, Genis-de-Saintonge.
25 juin 1978	TRONVILLE-EN-BARROIS (Meuse)	Festival de Musique.	M. Jacky PAUL, Logés 1 No 5, 55310 Tronville-en-Barrois.
2 juillet 1978	SAINT-AIGULIN (Ch. Maritime)	Festival de Musique.	M. BUIL, Chef de Musique, 17360 Saint-Aigulin.
2 juillet 1978	ODENAS (Rhône)	Festival du Groupement Beaujeu, Belleville, Monsol.	M. le Comte de CHABANNES, Le Pavillon, 69460 Odenas.
2 juillet 1978	CHATILLON D'AZERGUE (Rhône)	Festival du Groupement de l'Azergue.	M. le Président de la Fanfare (69380) Châtillon-d'Azergue.
2 juillet 1978	GAILLAC (Tarn)	Festival de Musique de la Fédération du Tarn.	Mme Simone BACOU, 27, rue Denfert-Rochereau, 81600 Gaillac. Tél. 57.09.37.
2 juillet 1978	PAGNY-SUR-MOSELLE (Meurthe-et-Moselle)	Festival de Musique.	M. Roland UMMENHOVER, 41, rue Anatole-France, 54530 Pagny-sur-Moselle.
2 juillet 1978	CEYZERAT (Ain)	Festival de Musique de la Fédération Bresse-Revermont.	M. Emile BOUVARD, rue Lalande, 01250 Ceyzerat.
12, 13 et 14 août 1978	GOMELANGE (Moselle)	Festival de la Société de Musique « Espérance ».	M. Jean ZUTTERLING, 63, Grand'Rue, 57220 Gomelange.
15 août 1978	SAINTE-MARIE-DE-RE (Charente Maritime)	Festival et Centenaire. — réservé aux Sociétés de l'île de RE.	M. Marceau CLAVERIE, 3, impasse de la Canelle, 40200 Mimizan.
26, 27, 28 août 1978	MIMIZAN (Landes)	Rassemblement Interregional des Anciens de la Musique Nationale des Chantiers de la Jeunesse de Châtel-Guyon.	M. PICHELIN, Secrétaire général, 02350 Lisces. Tél. : (23) 22.20.83.
27 août 1978	BRANCOURT-en-LAONNOIS (Aisne)	Festival Départemental de Fanfares de Marche.	

petites annonces

Payables d'avance conformément au tarif ci-après :

de 1 à 5 lignes	40 F
de 6 à 10 lignes	75 F
de 11 à 15 lignes	110 F
de 16 à 20 lignes	145 F

Ces prix s'entendent T.V.A. et toutes taxes comprises. La ligne comporte 32 lettres, signes ou intervalles.

Les personnes intéressées par les annonces portant la référence « Ecrire au Journal sous le No... » doivent obligatoirement mettre leur correspondance dans une enveloppe timbrée, sans adresse. Les enveloppes non timbrées ne seront en aucun cas transmises.

La première enveloppe doit être placée dans une seconde enveloppe à l'adresse de la C.M.F. (Journal No...), 121, rue La Fayette - 75010 PARIS.

Offres d'emplois

■ Le poste de Directeur de l'Ecole Municipale de Musique, 250 élèves et de la Musique Municipale de SAINT-JEAN-DE-BRAYE (Loiret) près d'ORLEANS, Harmonie Division Supérieure, Batterie-Fanfare, 1ère Division et groupe « Juniors » sera libre début Septembre 1978. Emploi communal à plein temps. Pour tous renseignements, s'adr. en Mairie en fournissant toutes références utiles.

■ Groupement Communes Nord Landes, recherche Chef de Musique pour Harmonie et Ecole de Musique. Ecr. M. MESPLEDE, Les Vignottes, 40210 LABOUEHYRE.

■ Ville de SASSENAGE (Isère), 3 kms de Grenoble, recrute d'urgence : Rédacteur et Commis par mutation ou recrutement sur titres Syndicat Communes. Adr. candidatures et C.V. à M. le Maire, 38360 SASSENAGE avant le 18 avril 1978.

■ Batterie-Fanfare (Seine-et-Marne). Ville 4.000 h. cherche Chef de Musique. Réf. professionnelles et Musicales souhaitées. Possib. logement. Ecr. au journal s/n° 125.

■ Villes de VALOGNES et MONTEBOURG. Harmonie Municipale. Les villes de Valognes et de Montebourg, associées, cherchent un Chef de Musique qui devra habiter sur place, pour s'occuper 10 h. par semaine, de la direction de l'Harmonie de Valognes et de l'école préparatoire de musique de Montebourg. Pour tous renseignements concernant cet emploi, s'adr. à la Mairie de VALOGNES, 50700. Tél. : (16-73) 40.18.52.

■ Station balnéaire recherche Chef de Musique, de préférence ex-sous-chef Tambour-Major, sous-officier ou musicien militaire. A cette formation serait rattaché poste de commandement des Sapeurs-Pompiers. Ecr. Mairie, 17480 LE CHATEAU-D'OLERON.

■ Recherche Chef de Musique pour direction formation de 40 éléments et donner cours de solfège. S'adr. 88480 Mairie d'ETIVALE-CLAIREFONTAINE ou à M. BLUNTZER Jean, La Volvre, 83470 ST-MICHEL/MEURTHE.

■ LA LYRE AMICALE D'EAUBONNE recherche d'urg. Chef de Musique pour Harmonie en sup. B. Adr. cand. au Prés. M. CELLIER, 51, rue du Dr-Roux, 95600 EAUBONNE.

■ Société Musicale de PROVENCE, recherche bon trompettiste pouvant donner leçons de musique et diriger Harmonie. Salaire musical et place stable municipale à mi-temps. Ecr. M. Yves ANGELIN, 30, rue des Marchands, 04730 MANOSQUE.

■ Fanfare en sommeil depuis environ un an demande ancien Chef de Musique, bon musicien, disponible dans l'immédiat, susceptible de réanimer bénévolement la Société. Ecr. M. le Président de la Batterie-Fanfare « La Volontaire », 2, impasse des Mimosas, Les Escalles, Pradines, 46000 CAHORS.

■ Société de Musique de la Sarthe dispose d'un poste à mi-temps (Econome) Maison de Retraite, réservé à bon musicien pouvant assurer direction de la Société. Ecr. à M. Camille DEUIL, Président de l'Harmonie, AUVERS-LE-HAMON, 72300 SABLE-S/SARTHE. Tél. 95.31.62.

Demandes d'emplois

■ TROMPETTISTE 1er prix CNR expérience enseignement recherche 50 km PARIS maxim. emploi chef de Musique, ou professeur cuivres, percussion, solfège. Ecr. au journal sous No 128 qui transmettra.

■ Gardien de Police titulaire, 25 ans, trompettiste, cherche place par mutation, avec logement, étudierait toutes propositions. Ecr. à M. BOISSY, 9, Grande-Rue, 77940 VOULX.

■ Chef de Musique retraité assurera contre logement, Direction et formation d'élèves. Ecr. au journal s/n° 131.

Concours

■ VILLE DE DOLE (Jura) Conservatoire de Musique et de danse classique, Ecole agréée, 2ème degré. Le Concours pour le recrutement d'un Professeur de Piano, à temps complet, prévu pour le jeudi 11 mai 1978, est reporté au JEUDI 15 JUIN 1978.

■ AVIS DE CONCOURS - VILLE D'OYONNAX (Ain). Ecole Municipale de Musique et de Danse. Un concours sur épreuves pour le recrutement de professeurs de piano, d'accompagnateurs et d'un professeur de percussion à temps complet (18 h) aura lieu le jeudi 29 juin 1978. Traitement : Indices nationaux avec abattement de 15 %. Titularisation après stage obligatoire. Les épreuves (Admissibilité et admission) seront communiquées aux candidats après la clôture des inscriptions fixée au 16 Mai délai de rigueur (préciser : enseignement, accompagnement, percussion). Adr. candidature avec C.V. d'études générales et musicales à M. le Directeur de l'Ecole Municipale de Musique et de Danse, 2, rue Molière, 01100 OYONNAX. Tél. : 77.41.43.

■ VILLE DE BRIANÇON (Hautes-Alpes). Concours sur titres pour les postes suivants : clarinette, saxophone, trompette, piano, danse. Statut personnel municipal, indice brut 267, 25 h. Hebdomadaires. Adresser candidature avant le 20 avril 1978 à M. Claude JOLY, 35, rue Pasteur, 05100 BRIANÇON.

■ VILLE DE PONTARLIER (Doubs) - 19000 habitants, recrutée par voie de concours sur épreuves pour son Ecole de Musique (agrément en cours), un Professeur de Hautbois-Solfège, le 27 mai 1978. Notice de renseignements à demander en Mairie de PONTARLIER.

Occasions

■ Je vends petite Trompette piccolo si b aigu, 4 pistons, neuve ou échangerai éventuellement contre grande trompette si b ut ou bugle, excellent état. Faire offre au journal sous numéro 126.

■ Cherche biniou ou cornemuse occasion état marche. Faire offre et prix à M. MOREAU, chef de Musique, 19, rue Larmartine 71800 LA CLAYETTE.

■ Vends VIOLONCELLE 7-8. 1.780 F. avec housse et archet. Tél. (86) 57.59.36.

■ Vends CLAVECIN, copie TASHKIN. Prix modéré. Ecr. M. PATUREAU 19380 - 19380 SAINT-CHAMANT.

Divers

■ A VENDRE, pour cause retraite, Fonds de Commerce, Instruments de Musique, avec appartement. Plein centre de Paris. RER. Ecr. journal sous le numéro 127 qui transmettra.

■ COURS D'HARMONIE Classique et pratique par correspondance en 40 fascicules. Ecr. pour renseignements : M. R. SALMON, 72, route de Berck, 62600 RANGDU-FLIERS.

■ Société Musicale vend cause double emploi 1 soubassophone si b argenté, pavillon orientable et démontable, 1 cor fa et mi b à pistons 3ème descendant, COUESNON argenté. Ecr. journ. s/n° 129.

■ A VENDRE Costumes et caquettes, bleu, excellent état. Envol photo couleur et prix sur demande. Ecr. au journ. s/n° 130 qui transmettra.

■ Vendons lots importants de pantalons gris clair, vestes bleues, pantalons blancs, cause double emploi. Tél. 404.15.95 (H. repas).

POUR LES SOCIETES DE MUSIQUE VOYAGEANT AVEC LEUR AUTOCAR

S. C. T. T. V. TRANSATOUR

L'agence de voyage de la Confédération Musicale de France, propose :

- SEJOUR DE 3 JOURS A NICE — En demi-pension (dîner non inclus) avec excursions à Monté-Carlo, Cannes, les Iles de Lérins, Les Gorges du Loup et Grasse, avec guide. Prix 232 F par personne.
- SEJOUR DE 3 JOURS EN BRETAGNE — En demi-pension (dîner non inclus) avec une journée à Jersey par hydroglisseur, visite du Mont-Saint-Michel et excursion le long de la côte bretonne, avec guide. Prix 352 F par personne.
- VOYAGE DE 7 JOURS EN ITALIE — En pension complète (tous les repas) avec 3 jours à Rome (la Rome antique, les basiliques majeures et les Catacombes) une journée à Assise, deux jours à Florence (visite de la Galerie des Offices, la Chapelle des Médicis, la Cathédrale, le Baptistère) puis Pise avec la Tour penchée. Prix 530 F par personne. Date disponible : du 8 au 14 avril 1978.

LOGEMENT EN PENSION DE FAMILLE.

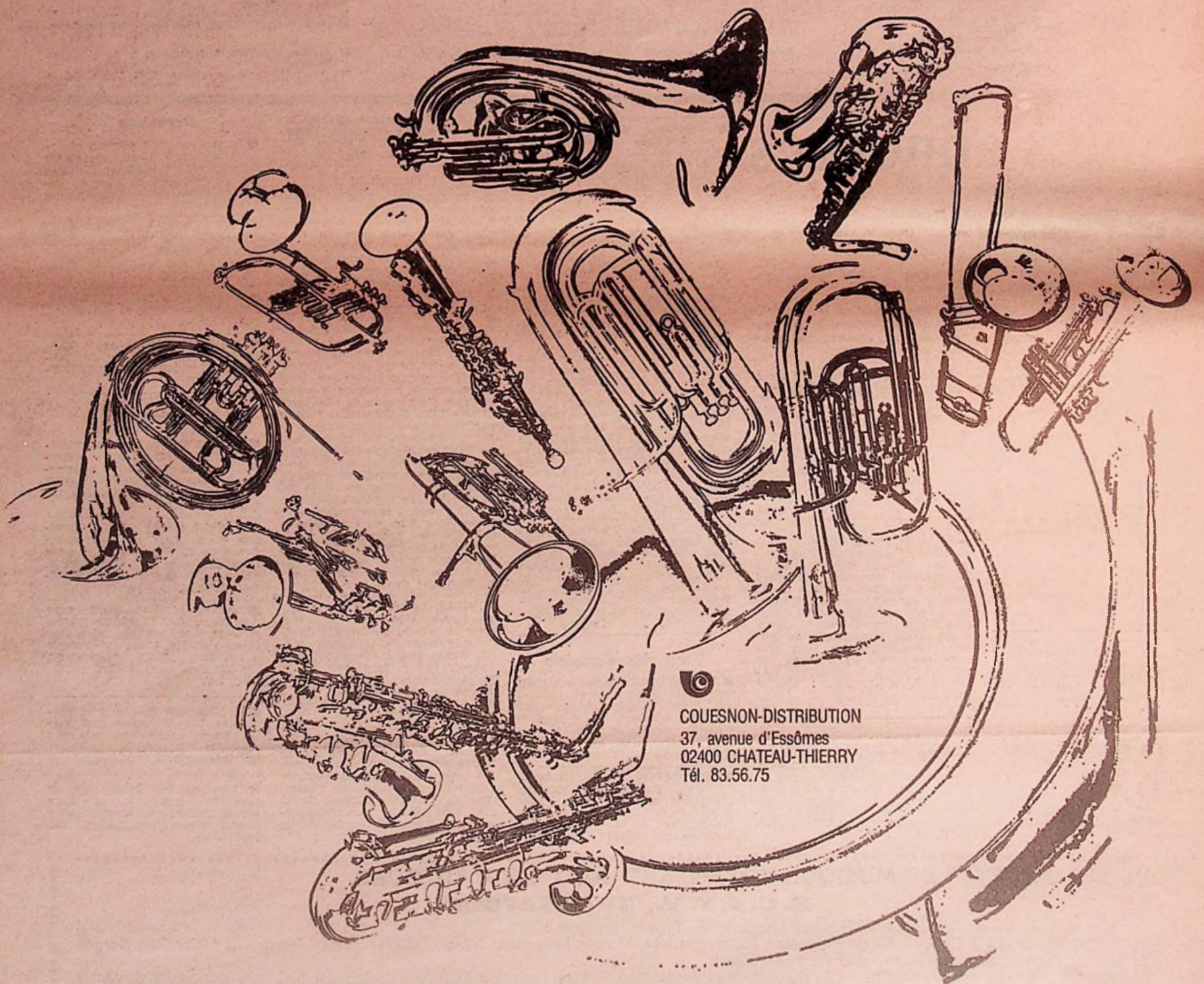
Minimum 40 personnes.

Ces voyages peuvent être effectués par le train. Prix sur demande. Renseignements : S.C.T.T.V. TRANSATOUR, 34, rue de Lisbonne, 75008 PARIS. - Lic. 183 — Tél. : 522.83.37.

WELTKLANG

Des instruments à vent dont le prix
ne fait pas de bruit.

Distribué
en France
par Couesnon.



COUESNON-DISTRIBUTION
37, avenue d'Essômes
02400 CHATEAU-THIERRY
Tél. 83.56.75

Weltklang. Les instruments de qualité les moins chers d'Europe.

Vient de paraître :

JACQUES CHAILLEY LES CHANSONS DE L'ÉCOLE

Les chants du répertoire commun officiel :

harmonisés ad libitum pour 2 ou plusieurs voix et instruments faciles (flûtes à bec, petites percussions, etc.) en 2 cahiers 185 x 270, chaque 14,60

1er cahier : Cours Préparatoire et Élémentaire I et II
2ème cahier : Cours élémentaire II et Moyen I et II

L'instituteur peu entraîné y trouvera les chansons du répertoire officiel et pourra les apprendre aux enfants dans une version unifiée, sans se préoccuper du revêtement polyphonique.

L'instituteur musicien, l'animateur, y trouvera un arrangement facile et amusant pour accompagner avec les instruments scolaires ou pour chanter à plusieurs voix.

L'enfant, attiré par les dessins à colorier, pourra, même ignorant le solfège, se familiariser avec l'écriture de la musique en suivant le texte dans les chansons qu'il apprend à chanter ou à jouer.

N'est-ce pas, au degré élémentaire, la meilleure façon de découvrir la Musique ?

Alphonse LEDUC 175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01
260.62.47 - 260.48.61 - 260.65.26

LE PERFECTIONNEMENT DES MANUELS D'ÉDUCATION MUSICALE EN POLOGNE

par Magdalena STOKOWSKA

Magdalena Stokowska joue un rôle important dans l'Éducation Musicale de la Pologne. Membre du Comité National Polonais de l'International Society for Music Education (ISME), elle seconde activement la présidente Madame Hanna Lachertowa que nous connaissons bien puisqu'elle est déjà venue plusieurs fois en France, à Paris, à Dijon, à Grenoble, faire des conférences sur l'éducation musicale dans le cadre de l'école maternelle et primaire.

Lors du Séminaire International de l'ISME à Lisbonne, en septembre dernier, Madame Stokowska a parlé d'un sujet brûlant pour tous, qu'elle connaît bien puisqu'elle appartient au Centre de Perfectionnement des manuels scolaires créé il y a 4 ans en Pologne.

Voici donc ses propos concernant les ouvrages didactiques de son pays.

André AMELLER.

Je commence par des observations d'intérêt général ces propos sur les travaux consacrés en Pologne à l'amélioration des manuels d'éducation musicale. Les temps actuels, qui se caractérisent par un développement rapide de la science et de la technique, posent à l'école des exigences grandissantes. Aussi dans de nombreux pays la réforme scolaire devient-elle une nécessité impérieuse, posant le problème de l'élaboration de manuels nouveaux destinés aux enfants et aux maîtres. Les manuels demeurent pour l'élève la meilleure source d'informations et constituent, en outre, la moitié de toutes les éditions publiées dans le monde. Leur tirage est énorme.

Quels sont les manuels d'éducation musicale utilisés actuellement par les écoles polonaises ? Les Éditions PZWS, Éditions scolaires d'État, sont le principal fournisseur des livres nécessaires aux écoles primaires et aux lycées, de même que du matériel pour la formation des enseignants et des éducatrices des écoles maternelles. Dans le cadre des Éditions PZWS existe une Rédaction indépendante d'éducation esthétique, composée de spécialistes élaborant des livres du domaine de l'éducation musicale et de l'éducation plastique. Un manuel différent est destiné pour chacune des classes de l'école primaire à partir de la troisième, et pour toutes les classes du lycée. Depuis plusieurs années les publications PZWS méritent le nom de manuels et non de livres contenant des chansons, car la transformation des anciennes leçons de chant en une éducation musicale moderne est devenue un fait accompli dans la plupart des écoles. Le manuel actuel est un composé des différentes matières de ce que l'on appelle synthétiquement « éducation musicale » : chant, jeu instrumental, audition de la musique, connaissances fondamentales sur la musique. Nous y trouvons également les éléments de la création et de l'improvisation enfantines, ainsi que ceux d'exercices en musique tellement précieux dans les petites classes. Chaque manuel contient en supplément la musique de 30 à 40 chants représentant des genres divers : le chant patriotique, artistique, populaire, les chansons de jeux, les chansons distrayantes. Les manuels polonais renferment souvent des chansons d'autres pays, non seulement pour exprimer les liens amicaux avec les peuples étrangers, mais également pour enrichir l'expérience musicale des élèves par leur originalité mélodique et rythmique, et en guise de matériel corrélatif avec les leçons de langues étrangères.

La vie d'un manuel est courte, le rythme auquel les expériences augmentent impose des améliorations incessantes. On admet qu'un manuel garde sa valeur pendant 4 à 5 ans.

Dans la création d'un manuel, le point de départ est le programme de l'enseignement non seulement de l'éducation musicale, mais de l'ensemble des matières enseignées dans la classe donnée. Pour les auteurs du manuel le programme sert de conseil et de point d'appui, cependant que sa rigueur est un élément qui limite, ou parfois même freine, l'esprit d'invention de l'auteur. Par ailleurs le manuel, en tant qu'interprétation de l'esprit et du contenu du programme, corrige et façonne peu à peu le programme. C'est justement au cours de l'élaboration du manuel qu'apparaissent les défauts du programme, aussi ce document pédagogique, si important, est-il toujours en évolution.

Les manuels ne devraient contenir que le répertoire de base et les connaissances fondamentales prévus pour la classe donnée, ce qui force les auteurs — ils sont généralement deux — à renoncer à une présentation plus ample du sujet et à un dialogue plus libre avec l'élève. Pour cette raison, les manuels sont complétés par des livres de lecture de la plume des meilleurs pédagogues musicaux, consacrés aux divers domaines de la musique et aux compositeurs. Un manuel dont la vie ne dépasse guère 4 à 5 ans, ainsi que nous l'avons dit plus haut, ne peut contenir que le répertoire strictement nécessaire. Pendant ce temps les chants de circonstance et les chansons aimées des jeunes sont oubliés, mais les enseignants peuvent recourir à la revue bimestrielle « Wychowanie muzyczne w szkole » (L'éducation musicale à l'école) qui contient en supplément la musique de nombreuses ouvertures à chanter et jouer à l'école.

Le principe de condenser au maximum le contenu du manuel, exige que les enseignants disposent d'un matériel auxiliaire efficace. Chaque manuel de l'élève a donc son correspondant sous forme d'un guide méthodique pour l'enseignant. Ces matériaux ont d'autant plus d'importance qu'il y a encore des instituteurs qui enseignent à l'ancienne, c'est-à-dire uniquement le chant. De tels enseignants se plaignent, pendant les rencontres avec les représentants des Éditions musicales et avec les auteurs, que les manuels pour élèves sont trop difficiles, qu'ils brisent inutilement avec la division en leçons ou avec le principe de grouper l'ensemble du matériel sur le chant. C'est un fait,

les nouveaux manuels sont plus difficiles, ils exigent que l'élève fournisse un effort individuel et demandent à l'enseignement qu'ils créent la structure de la leçon. Ces remarques de la part des enseignants ont décidé les Éditions à multiplier le matériel auxiliaire. Un grand cycle de matériaux méthodiques a été publié, consacré à des sujets de l'éducation musicale tels que : le chant en classe, l'émission de la voix, le chant en chœur, la musique instrumentale pendant les leçons et ensembles instrumentaux, audition de la musique, exercices de musique en dehors des heures de classe. Le cycle de 5 guides qui accompagnent la Discothèque de l'éducation musicale, composée de 28 disques, est une série dont l'édition est achevée.

C'est ainsi que les manuels, les guides et le matériel auxiliaire servent à transformer la façon de penser des enseignants, à surmonter les mauvaises habitudes et les stéréotypes. Ajoutons encore que le disque de chansons, d'exercices vocaux et d'œuvres instrumentales, ainsi que d'improvisations enfantines, enregistré pour illustrer les manuels de la classe VI, VII, est un pas en avant dans la voie du perfectionnement du matériel pour enseignants. L'enregistrement a été fait dans les conditions qui sont celles d'une salle de classe, car il s'agissait d'obtenir un exemple de l'activité courante d'un enseignant faisant travailler des élèves moyennement doués.

Un problème important, c'est celui de la corrélation entre le manuel d'éducation musicale et les autres matières enseignées, en particulier l'éducation plastique, les leçons de littérature et d'histoire. On a remarqué, en effet, que les élèves ont tendance à assimiler les connaissances en les plaçant dans des sortes de « tiroirs ». Quelle que soit l'économie de place dans le manuel projeté, ce dernier ne peut passer sous silence les phénomènes artistiques, littéraires et historiques, qui se sont déroulés simultanément, il doit renfermer des citations de poésie et de prose et avoir une présentation soignée. Les manuels à l'usage des lycées sont un exemple de la réalisation partielle de ces principes.

Cet examen de l'état des opinions sur les manuels d'éducation musicale et les réalisations pratiques dans ce domaine, laisse apparaître qu'il est encore trop tôt de nous abandonner à l'optimisme. Nos manuels, bien que richement illustrés par d'excellents artistes, sont encore imprimés sur du papier de qualité médiocre, en caractères peu lisibles et en une gamme de couleurs trop pauvre. De même, la mise en œuvre du principe d'intégration des contenus de l'éducation musicale avec les autres matières, laisse à désirer. Les auteurs des manuels sont peu nombreux, étant donné qu'il y a peu de bons enseignants-praticiens qui entreprennent la tâche d'écrire un manuel qui, dès l'étape de la création, devient un sujet de discussions parfois acharnées dans les milieux professionnels, et après sa parution, l'objet d'une vaste discussion publique. Trop souvent les manuels emploient des notions insuffisamment connues des élèves, trop souvent ils sont surchargés de théorie et d'informations d'importance secondaire ou masqués, dans le texte pour l'élève, par des bribes d'indications adressées en réalité à l'enseignant.

Partant du principe qu'il convient d'élaborer dès aujourd'hui les manuels de demain, les Éditions scolaires d'État ont organisé il y a quatre ans un Centre de perfectionnement des manuels scolaires. Le personnel de ce centre de recherche est nombreux, il comprend les fonctionnaires proprement dits, des représentants des différentes disciplines scientifiques, des pédagogues, des auteurs de manuels, des critiques et des conseils, ainsi que le personnel technique des Éditions et des rédacteurs. Soulignons le rôle pilote de ces derniers, le rédacteur étant le co-créateur du manuel qu'il accompagne tout au long des étapes de sa production, à partir des conversations préliminaires avec l'auteur, veillant à la continuité de la pensée didactique et à la liaison avec les manuels destinés aux différentes classes, écrits par divers auteurs.

J'aimerais maintenant présenter les idées qui servent de base à l'activité du Centre, consacrée à l'amélioration des manuels d'éducation musicale. Selon le principe admis, le manuel demeure le facteur qui oriente l'enseignement et, en tant que tel, doit inciter l'élève à une activité intellectuelle plus grande que jusqu'à présent. Certains personnes considèrent que cette

activité possède les caractéristiques du processus de la recherche scientifique. Le manuel doit aider à faire de l'élève une unité pensante, qui forme le bagage de ses connaissances par la voie de recherches actives ; il doit encourager l'élève à résoudre lui-même ses problèmes. Le manuel qui remplit ces postulats, donne matière à penser à l'élève, augmente les capacités créatrices de l'enseignant et des élèves, en un mot influence le processus de l'enseignement qui a pour tâche, comme on sait, non le placement automatique dans l'esprit de l'élève d'une somme définie de connaissances mais de provoquer l'action d'apprendre. Je désire encore attirer l'attention sur le genre d'activité intellectuelle de l'élève que les psychologues appellent « manipulation des connaissances acquises ». Les recherches didactiques et psychologiques ont prouvé que l'acquisition des connaissances n'est nullement équivalente à l'assimilation de la capacité d'exécuter des activités définies basées sur ces connaissances. Transportons ces considérations sur le terrain musical où des connaissances sur une œuvre, une forme musicale ou un genre musical historique servent dans les contacts avec les œuvres d'un genre similaire, dans le cas de l'audition ou de l'exécution de la musique. Les exercices qui conduisent à l'indépendance, les questions de contrôle et les recommandations destinées à former des ensembles à l'aide d'éléments connus auparavant, aident à l'exploitation d'une expérience qui se superpose en couches. Les manuels utilisés dans l'enseignement des autres matières sont étudiés, et les conclusions seront appliquées à l'enseignement musical.

Le problème d'une élaboration du manuel pour que les informations sélectionnées tiennent le moins de place tout en conservant au manuel le maximum de sa valeur intellectuelle, pour que le lecteur ressentie les sentiments mêmes que lui suggèrent les auteurs, demeure ouvert. Aujourd'hui le manuel n'est pas l'unique instrument de l'enseignement à l'école, il a de nombreux concurrents, aussi doit-il servir de point de référence. On cherche à réaliser un système triple : manuel, cahier d'exercices pour l'élève, livre du maître. Le manuel est donc un élément central, « étoffé » d'autres éléments parmi lesquels figurent, en plus des livres auxiliaires, les disques, les bandes magnétiques, les diapositives, les tableaux, les films.

Il convient également de veiller à la langue du manuel, toute négligence dans ce domaine rendant la compréhension du texte et l'assimilation difficiles, conduisant aux malentendus. Le manuel d'éducation musicale utilise plusieurs genres de textes : le texte informateur, une lecture à valeurs informatives et littéraires destinée à éveiller sentiments et émotions, un texte résumant

les connaissances, des questions et des recommandations, les légendes des illustrations. Chaque texte a des fonctions distinctes et les exigences linguistiques qui leur sont posées diffèrent. On a remarqué que les élèves apprennent plus facilement ce qu'ils notent eux-mêmes que le texte des manuels. Les paroles de l'enseignant notées sur le vif, bien comprises, avant une forme individuelle, fixent parfois mieux les connaissances que le texte du manuel usant des formules impersonnelles. Le langage des élèves auxquels sont destinés les manuels a été trop peu étudié jusqu'à présent. Certains manuels ressemblent à des dictionnaires que l'on ne peut lire trop longtemps. Le langage d'un bon manuel ne peut être télégraphique, ennuyeux ou pédant, il doit porter le cachet de son auteur ; certaines notions seront répétées, car elles se gravent dans l'esprit par la répétition dans un contexte nouveau. Il convient également d'élaborer, avec le concours des psychologues, des directives sur la longueur des phrases à employer dans les manuels ; il semble que les manuels ont des phrases trop longues, que l'ordre des mots est confus, ce qui gêne l'assimilation des connaissances.

Les illustrations sont une partie indispensable du manuel. Elles excitent la curiosité de l'élève et mobilisent son esprit, car elles contiennent les informations les plus assimilables. Les illustrations seront choisies dès l'étape préliminaire de l'élaboration du manuel et non, comme cela arrive, faites à la fin, en hâte, pour orner le livre. Les illustrations seront diverses, voici leurs principaux genres : portraits de compositeurs, dessins de constructions et photos d'instruments, reproductions d'œuvres d'art ayant trait à la musique, par exemple représentant des personnages jouant de la musique au cours d'événements différents, transposant par les moyens qui leur sont propres les éléments de la construction d'une œuvre musicale ainsi que les caractéristiques de son expression, etc. Les photos d'ensemble connus, d'exécutants ou de scènes de la vie musicale contemporaine. Un genre d'illustration important est celui qui contribue à expliquer le texte d'un chant, ce qui est particulièrement valable dans le cas des chants folkloriques qui peuvent demeurer incompris de l'enfant, surtout du petit citadin. Et enfin le manuel d'une matière artistique comme l'est l'éducation musicale doit renfermer un certain nombre de dessins purement ornementaux, tels que vignettes commençant les chapitres, lettrines, arabesques, etc. Mais non-dessus tout, gardons présent à l'esprit que l'espace réservé aux illustrations doit être comme le texte, saturé d'informations. Pour illustrer ce principe prenons le premier exemple venu : au lieu d'un dessin banal représentant un violon,

(Suite page 10)



TROMPETTES
TROMBONES
CORNETS
CORS D'HARMONIE
CORNETS - TROMPETTES
CORS ALTOS
BUGLES
SAXOPHONES
ALTOS
BASSES
CONTREBASSES
et leurs accessoires

Distributeur des cymbales
turques K. ZILDJIAN

Alphonse Courtois
Paris

instruments de qualité artistique
8 RUE DE NANCY - PARIS 10^e - TÉL. 607.77.85

FORMAT POCHE • 208 PAGES • L'HISTOIRE DE LA MUSIQUE LA PLUS VENDUE EN FRANCE

100 PAGES D'ILLUSTRATION • ORGANOLOGIE • 2 INDEX

jacqueline jamin

histoire de la musique

alphonse leduc et cie paris

A.LEDUC • 175 R. ST HONORE • PARIS 1^{er}

MERLIN

la flûte scolaire en bois



Enfin !
Une flûte en bois, de qualité, à un prix raisonnable.

Soprano.
Doigté baroque.
Double perforation. •
18.50 F

Soprano.
Doigté moderne.
Simple perforation.
17.50 F

Chez votre fournisseur ou chez
ALPHONSE LEDUC
175, rue Saint-Honoré
75001 Paris 260.62.47
260.48.61 260.65.26



LE QUATUOR SAXOPHONIA



Le samedi 11 mars, après la fin de la dernière séance de travail et avant le banquet de clôture, nous avons eu le plaisir d'écouter le Quatuor Saxophonia.

Ce Quatuor de saxophones a été créé en 1972, au sein de l'Harmonie Municipale de Saint-Ouen, par Daniel Ducrocq.

Ce dernier d'origine calaisienne, a travaillé le saxophone d'abord à l'Ecole de Musique de l'Har-

monie du Chemin de Fer du Nord, puis avec Robert Letellier, soliste de la Musique de l'Air, avant d'entrer en 1961 au Conservatoire National Supérieur de Musique de Paris dans la classe de Marcel Mule. Ayant obtenu son Premier Prix en 1964, il se dirige vers l'enseignement de son instrument, et il devient professeur dans plusieurs Conservatoires municipaux de la Région parisienne. Il n'a toutefois pas

oublié ce qu'il doit à l'Harmonie du Chemin de Fer du Nord, et il y revient comme soliste et comme professeur.

Daniel Ducrocq a toujours soutenu avec acharnement que si l'on étudie un instrument, c'est pour faire de la musique d'ensemble avec d'autres musiciens, que ce soit à deux, quatre ou quatre-vingts. C'est sans doute ce qui décide ses camarades à le porter à la direction de l'Harmonie du Chemin de Fer du Nord, lorsque son prédécesseur Georges Amedro, un autre Calaisien, dut cesser ses fonctions en 1972 pour raison de santé.

Mais pour être devenu chef d'un orchestre d'harmonie, Daniel Ducrocq n'entendait pas cesser de pratiquer son instrument. Aussi créa-t-il un quatuor de saxophones avec les solistes de la Société qu'il dirige.

L'ensemble Saxophonia est donc composé de :

- au saxophone soprano, Daniel Ducrocq ;
- au saxophone alto, Jean Cailliez, élève de Daniel Ducrocq, titulaire de 3 prix du Conservatoire de la Courneuve ;
- au saxophone ténor, Alain Bourgault, qui a fait ses études musicales dans le Nord ;
- au saxophone baryton, Léon Martier, originaire lui aussi du Pas-de-Calais.

En 5 ans l'ensemble Saxophonia s'est fait entendre plus de 40 fois : concerts dans la Région parisienne ou en province, séances éducatives dans les établissements scolaires.

Son répertoire très varié est de nature à satisfaire tous les goûts, mais le programme qu'il nous donna ne comportait, à l'exception de la première, que des œuvres originales écrites pour quatuor de saxophones. Ce programme fut le suivant :

- Sevilla : Isaac Albentz ;
- Arlequinades : Jules Semler-Collery ;
- Les Dauphins : Pierre Vellones ;
- Rondo : Marc Berthomieu ;
- Danse Païenne : Patrice Sciorlino ;
- Suite : Désiré Dondeyne.

La précision et la délicatesse de toutes ces interprétations furent admirées et chaleureusement applaudies par tous les Congressistes.



classique - moderne



MANUFACTURE D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE
Documentation sur demande :
HENRI SELMER - 18 rue de la Fontaine-éolée - 75 PARIS 1^{er} - Tél. : 263-28-74



CHEZ NOS AMIS DU LUXEMBOURG LE MONDE DE LA MUSIQUE EST EN DEUIL

Le Major honoraire Albert Thorn, Maître de Chapelle de la Cour Grand-Ducale, ancien Chef de la Musique militaire luxembourgeoise, est décédé subitement le 1-1-1978.

Le Grand-Duché perd en lui un de ses meilleurs musiciens, un homme hautement apprécié dans les milieux musicaux nationaux et internationaux.

Né le 30 octobre 1895 à Luxembourg-Hollerich, la musique le passionne depuis son plus jeune âge, il commence ses études de musique au Conservatoire Royal de Bruxelles. Toujours élève modèle et assidu, il quitte Bruxelles après trois ans et se voit attribuer quatre premiers prix : flûte, harmonie, contre-point et musique de chambre.

En 1925, il est nommé professeur à l'école de musique d'Esch-sur-Alzette. Parmi ses nombreux élèves, certains allaient inscrire leur nom parmi les personnalités du monde de la musique luxembourgeoise. Son enseignement s'est principalement basé sur la flûte et le piano.

Le Major Thorn était par ailleurs un excellent organiste. Durant son professorat à Esch, il tient avec brio les orgues de l'église Saint-Joseph, après avoir joué à Sainte-Gudule et dans bien d'autres églises à Bruxelles. Les orgues le passionnaient.

Vient l'année 1939. Après avoir passé un concours, le Major Thorn est nommé Chef de la musique militaire luxembourgeoise.

Les sombres années de la Seconde Guerre mondiale sont marquées pour lui et ses musiciens par la déportation à Weimar en Allemagne. Mais après la Libération, la musique militaire s'est épanouie sous la baguette du Major Thorn, qu'il devait tenir jusqu'en 1960, date à laquelle il allait prendre sa retraite.

Arborant toujours le sourire, Albert Thorn était doté de grandes qualités humaines et d'une très grande patience ne perdant pas son sang froid, quelles que fussent les circonstances, il n'a cessé d'œuvrer pour améliorer le sort des musiciens qu'il aimait et comprenait plus que quiconque.

Jusqu'à son décès brutal, il était en quelque sorte le père de la Musique militaire. Ne voulant abandonner la musique après sa retraite bien méritée, il se voua davantage à sa noble tâche de directeur musical de l'Union Grand-Duc Adolphe et fut amené à participer à d'innombrables jurys nationaux et internationaux lors de concours et d'exams.

Pour couronner son activité, la Major Thorn a apporté au patrimoine musical luxembourgeois un précieux concours en l'enrichissant de ses compositions, dont bon nombre d'ailleurs sont enregistrées et perpétuées sur disque.

Tels furent ses nombreux mé-

MANUELS D'EDUCATION MUSICALE EN POLOGNE (fin)

plaçons une photo de l'atelier du luthier renfermant de nombreux détails de l'instrument et les instruments eux-mêmes en voie de construction, ainsi que le luthier au travail. Il semble que les illustrations du texte des chansons peuvent agrémenter les pages remplies de notes. Une colonne compacte de texte ou de notes n'a guère d'attrait pour l'élève. Relions plus étroitement le texte et la musique aux illustrations, et construisons les pages du livre pour que chacune d'elles ait son dynamisme propre.

Il est paradoxal que les manuels citent les noms des compositeurs célèbres et leurs œuvres, mais, pour chanter, offrent des textes et de la musique d'auteurs de second rang. Aussi semble-t-il important de citer des fragments de chefs-d'œuvre célèbres de la littérature musicale mondiale, pour chanter ou pour interpréter. Il est bon également d'organiser des concours pour obtenir des compositeurs un répertoire nouveau. Dans ce domaine nous possédons une expérience probante, car nous avons complété par cette voie deux manuels pour chœurs, un pour l'école primaire, le second pour le lycée.

L'aspect du manuel, enfin, est un domaine important de son perfectionnement ; l'éditeur doit chercher les caractères d'imprimerie les plus lisibles, assembler les couleurs pour mettre en relief certaines parties du texte ; la longueur des lignes, leur espacement, le format de la page imprimée, le papier et la reliure, tout a son importance.

Nous espérons que les travaux et recherches que notre Centre consacre au perfectionnement des manuels, et qu'il poursuit en collaboration avec ses homologues d'autres pays, conduiront à la modernisation des manuels qui deviendront plus attrayants et donneront satisfaction aux élèves et aux enseignants. Un bon manuel porteur de culture, est souvent l'amorce de la bibliothèque de l'élève et de sa famille. Sa valeur décide l'élève à prendre ou non l'habitude de consulter son livre ; le livre de bonne qualité l'aidera à adopter une attitude active et créatrice envers la musique.

Magdalena STOKOWSKA

rites et ils lui avaient valu d'être titulaire de nombreuses décorations tant luxembourgeoises que françaises, belges, néerlandaises, thaïlandaises et pontificales.

Nous garderons pour le cher défunt, l'honorable Major Albert Thorn, un souvenir inébranlable.

Gilbert BIRGEN
Président de la Commission
« Information et Presse »
de l'Union Grand-Duc Adolphe

Dernières Nouveautés :

pour la TROMPETTE et le TROMBONE

ARBAN

Enregistrement sur CASSETTES de

- 7 ETUDES CARACTERISTIQUES pour trompette (n° 1 à 7, extraites des 14 Etudes) avec accompagnement de piano de Claude Pichaureau.
par Pierre Thibaud, trompette et Claude Pichaureau, piano.
- CASSETTES AL 12 45,00
- LE CAHIER contenant les 7 Etudes publiées avec accompagnement de piano 47,60
- 7 ETUDES CARACTERISTIQUES pour trombone (n° 1 à 7, extraites des 14 Etudes) avec accompagnement de piano de Claude Pichaureau.
par Raymond Katarzinski, trombone et Claude Pichaureau, piano.
- CASSETTE AL 13 45,00
- LE CAHIER contenant les 7 Etudes publiées avec accompagnement de piano 47,60

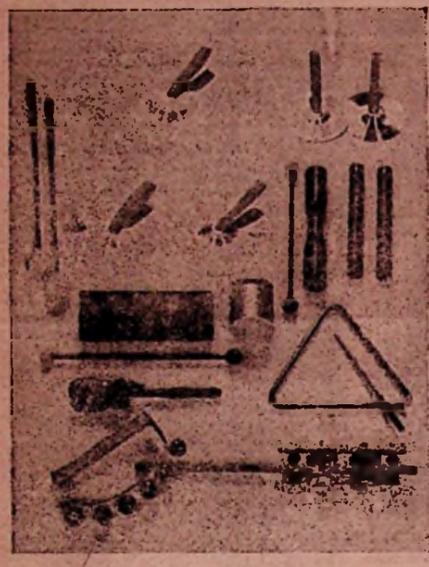
Chaque étude est interprétée avec accompagnement de piano. Suit une version du piano seul, permettant à l'instrumentiste de travailler accompagné.

Éditions ALPHONSE LEDUC

175, rue St-Honoré, 75040 PARIS Cedex 01
Tél. 260.65.26 - 260.48.61 - 260.62.47

LES EDITIONS ALPHONSE LEDUC

présentent en exclusivité les instruments musicaux scolaires



SONOR®

INSTRUMENTARIUM ORFF

Catalogue complet sur demande. Chez votre marchand habituel ou à nos magasins

175, rue Saint-Honoré 75040 PARIS CEDEX 01

Un musicien bien populaire : Louis GANNE (1862-1923)

Louis Ganne est bien connu des exécutants de toutes nos Sociétés Populaires de Musique. Laquelle en effet de nos Harmonies et Fanfares n'a pas à son répertoire la Marche Lorraine, la Housarde, et quelque Fantaisie sur les Saltimbanques ? Mais sait-on toujours que l'auteur de ces œuvres populaires fut un authentique musicien ?

Louis Ganne est né à Buxières-les-Mines (Allier) le 5 avril 1862. Son père, chef mineur, trouva la mort accidentellement dans la mine alors qu'il n'avait que 5 ans. Sa mère vint alors s'installer à Paris, où son frère aîné Alphonse, excellent musicien, fut son premier professeur. Entré en 1878 au Conservatoire (aujourd'hui où tout est dévalué, il faudrait dire au Conservatoire National Supérieur de Paris), il y fut l'élève de Massenet (composition), de Théodore Dubois (harmonie) et de César Franck (orgue), et remporta un premier Prix d'harmonie.

Il commença alors sa carrière de compositeur, atteignant rapidement à la célébrité par ses chansons (Le Père la Victoire), ses marches (la Marche Grecque, et cette Marche Lorraine, qui jusqu'en 1914 fut un peu considérée comme notre second hymne national) et ses danses (La Tzarine, mazurka, et la valse militaire bien connue La Housarde). Mais il écrivit aussi de nombreux ballets pour les Folies-Bergères et le Casino de Paris : Les sources du Nil, en 1882, Volapuck, en 1886, Fleurs et plumes, en 1897, etc. Il est enfin l'auteur de plusieurs opéras-co-

miques ou opérettes, Les Saltimbanques (1889), Hans le Joueur de Flûte (1906), Cocorico (1915), cette dernière en collaboration avec Robert Planquette, auteur lui aussi d'une marche qui fut un peu notre troisième hymne national, Sambre et Meuse.

Parallèlement il fit une brillante carrière de chef d'orchestre, d'abord à l'Opéra, puis à l'étranger. Il fut reçu à Londres, à Copenhague, à Vienne, où ses succès lui valurent la Croix de l'Ordre de François-Joseph. Monte-Carlo le garda longtemps à la tête de son orchestre. Enfin son élection à la présidence de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique, en 1902, donne la mesure de l'estime en laquelle le tenaient les musiciens français.

Louis Ganne est mort à Paris le 13 juillet 1923. Il retournait souvent à Buxières-les-Mines, où sa dernière visite, officielle celle-là, eut lieu à la veille de la Grande Guerre, le 19 juillet 1914, à l'occasion d'un Grand Festival de Musique Populaire pour l'inauguration d'une plaque commémorative sur sa maison natale. Bien que la Musique de Louis Ganne n'ait pas toute la distinction et la finesse de celle de son compatriote André Messager, né à Montluçon (Allier), elle témoigne d'une verve et d'un entrain, qualités bien françaises, qui font qu'elle restera longtemps encore, n'en déplaise à certains, au répertoire de nos Sociétés Musicales d'amateurs.

Paul PIN.

NOUVEAUTÉS FACILES POUR FLÛTE A BEC

- Bernolin. — MON PREMIER LIVRE DE FLÛTE A BEC SOPRANO, album à jouer, à chanter et à colorier pour les enfants débutants 20,80
- Chailley. — LES CHANSONS DE L'ÉCOLE, les chants du répertoire commun officiel, harmonisés ad libitum pour deux ou plusieurs voix et instruments faciles (flûtes à bec, petites percussions, etc.) :
1er fascicule : Cours préparatoire et élémentaire I et II 15,60
2ème fascicule : Cours élémentaire II et moyen I et II 15,60
- Guinot. — JEUX DE MUSIQUE, pour flûte à bec, voix et petites percussions 14,40
- Klapil. — AIRS POPULAIRES GRECS, pour 1 ou 2 flûtes à bec soprano et guitare 14,40
- 18 AIRS POPULAIRES DE YOUGO-SLAVIE ORIENTALE ET CENTRALE (I. Serbie. II. Bosnie. III. Montenegro), pour 1 ou 2 flûtes à bec soprano et guitare 14,40
- Ligistin. — ADAPTATION D'AIRS ET DE DANSES ANCIENS, pour ensembles de flûtes à bec.
Volume 7 : 18ème et 19ème siècles 13,70
- MINIATURES. — 36 chansons populaires sur 5 notes pour flûte à bec soprano 6,90
- Mahdi. — 14 PIÈCES ARABES, pour flûtes à bec soprano. Tassello. — EXERCICES POUR MES AMIS, premier cahier d'exercices pour flûte à bec soprano 15,40

A. LE DUC

175, rue Saint-Honoré, 75040 PARIS CEDEX 01 260.65.26 - 260.48.61 - 260.62.47

fédérations régionales

Les articles de cette rubrique sont insérés sous la responsabilité du président de chaque Fédération.

Les textes doivent nous parvenir avant le 5 du mois qui précède l'insertion.

Il est rappelé que ces textes ne doivent pas être brouillons. Ils doivent être présentés d'une façon absolument correcte :

- pour chaque article, utiliser une feuille différente de papier sans en-tête, de format normal 21 x 29,7.
- indiquer en haut et à gauche sur des lignes successives :
 - le nom de la Fédération ;
 - le nom du département (s'il s'agit d'une Fédération régionale) ;
 - la ville où a eu lieu la manifestation ;
 - le titre de l'article.

— utiliser seulement le recto du papier et laisser une marge de 4 cm à gauche et un intervalle suffisant entre les lignes ;

— ne pas utiliser d'abréviations.

Les textes qui s'écarteraient par trop de ces indications pourraient être retournés à l'envoyeur.

La vaste salle du Palais des Rencontres est remplie d'une foule de mélomanes, plus de 1.000 personnes, dont beaucoup n'avaient pu trouver de place assise.

De nombreuses personnalités assistent à ce concert et en particulier M. André Rossi, Ministre du Commerce Extérieur, Maire de Château-Thierry, Mme A. Crépin, député, M. P. Baron, sous-Préfet de Château-Thierry, M. De Rocca-Serra, sous-Préfet d'Épigny, M. P. Lenoir, conseiller général, de nombreux adjoints et conseillers municipaux ainsi que les dirigeants de l'Union Musicale, M. Roger Gravelin, Président, MM. Michel Dardenne et Jacques Lefebvre, vice-Présidents.

La première partie du programme débutait par un vibrant pas-redoublé « La Victoire ou la Mort », de Chomel, interprété par l'Harmonie et la Batterie-Fanfare réunies (90 exécutants), sous la baguette de Raymond Commun, sous-directeur et de Jacques Grosjean tambour major. Le Directeur, M. Jean Ravez montait alors au pupitre et, sous sa direction, les musiciens de l'harmonie interprétaient l'ouverture de « La Force du Destin », de Giuseppe Verdi, ouvre dans laquelle les cuivres apportent une couleur sombre et dramatique et où par contraste, les bois chantent des épisodes d'un lyrisme apaisant.

Puis on écoutait les six numéros du « ballet du Cid » de Jules Massenet : Castillane, Andalouse, Aragonaise, Aubade, Madrilène et Navarraise ; musique brillante et pittoresque (qualificatifs qui ne vont pas de pair avec la facilité !) et qui rend à merveille la fougue et la sensibilité frémissante de l'âme espagnole. L'auditoire a particulièrement apprécié la sonorité chaude et expressive de Mme Francine Ravez-Huot à la flûte et de M. André Baidot au saxo-alto, dialoguant dans la Madrilène.

Le programme se poursuivait avec le célèbre « Fête Polonoise » extraite du « Roi malgré lui » d'Emmanuel Chabrier. Les musiciens mirent tout leur cœur à rendre avec tout le brio désirable cette page éclatante de la musique française, où le pupitre des trompettes notamment est à l'ouvrage.

Le public conscient de la difficulté de ces différentes œuvres et du travail accompli par les musiciens et leur directeur pour parvenir à ce résultat exprime sa satisfaction par des applaudissements nourris et prolongés.

La première partie se terminait par le défilé de G. Gustin « L'Incendie à Rio » avec les tambours et clairons de la Batterie-Fanfare. Le secrétaire de l'Union Musicale, M.

Daniel Harriot, qui assurait la présentation des œuvres du programme, présentait ensuite l'orchestre symphonique des élèves du Conservatoire National de Région d'Aubervilliers. La Gournouvo qui allait se faire entendre dans la seconde partie du concert. Cet ensemble d'une cinquantaine de jeunes musiciens, dont le plus âgé n'a pas 25 ans, présentait un programme copieux et éclectique qui débutait par l'ouverture du « Fois-chutz » de CM Von Weber, dirigée par M. Gérard Meunier, Directeur du Conservatoire. Puis, sous la direction de M. Jean-Charles Choucle, Gilles Clément, clarinettiste de l'Union Musicale interprétait en soliste accompagné par l'orchestre « Réclitatif et Rondo alla Polacca » extraits du 2ème Concerto en mi bémol pour clarinète du même CM Von Weber. Ce fut l'occasion pour ce jeune instrumentiste de faire admirer à la fois une sonorité veloutée et un sens profond du phrasé dans le réclitatif, ainsi qu'une souplesse d'exécution et une virtuosité éblouissantes dans la Polonoise. Une véritable ovation amplement méritée punctua cette audition.

L'orchestre dirigé successivement par MM. Meunier et Choucle interprétait ensuite « Dans les Steppes de l'Asie Centrale », le célèbre tableau symphonique d'Alexandre Borodine, et pour finir la 1ère suite d'orchestre de « Carmen » de Georges Bizet.

L'interprétation nuancée de ces différentes œuvres fut en tous points digne d'éloges. La qualité et l'homogénéité de l'ensemble, le talent et la maturité individuels ont suscité l'admiration. Il est réconfortant en effet de constater que ces jeunes servent la musique avec autant d'enthousiasme. Le public ne s'y trompa pas en réservant à l'orchestre et à ses directeurs une très longue et chaleureuse ovation, avant de quitter, à regret, la salle de concert.

Un champagne d'honneur récompensa ensuite tous les musiciens et les personnalités. Le Président, M. Gravelin, remerciait les officiels pour leur présence et adressait ses félicitations et remerciements aux directeurs MM. Meunier et Choucle, ainsi qu'à tous les musiciens, pour leurs efforts et le magnifique programme qu'ils venaient de présenter.

Le soir, les personnalités, les musiciens, et leurs familles se retrouvaient dans la même salle autour de tables et d'un buffet copieusement garni. Au cours de cette soirée, M. André Rossi, Ministre, Maire, remit à de nombreux musiciens, médailles et diplômes décernés par la Fédération des Sociétés Musicales de l'Aisne.

aisne

CHATEAU-THIERRY L'Union Musicale fête la Sainte-Cécile

Le dimanche 4 décembre 1977, les musiciens de l'Union Musicale de Château-Thierry honoraient leur patronne Sainte-Cécile et fêtaient le 109ème anniversaire de la fondation de leur société.

— CONGRÈS DES 10 ET 11 MARS 1978 —

Le concert de la fanfare de St-Marcel



La belle formation qu'est la Fanfare l'Union Musicale de Saint-Marcel ne nous est pas inconnue ; son renom et sa prestation lors d'une émission télévisée des « Musiciens du Soir », nous l'avait déjà fait apprécier. Invitée par la Confédération Musicale de France pour son 76ème Congrès, elle a assumé la soirée complète avec un lourd programme. Son succès fut très grand auprès des délégués de toutes Fédérations présentes.

A ce programme d'œuvres françaises figuraient tout d'abord, de Camille Saint-Saëns, « Occident et Orient », pièce très colorée et brillante et la belle Ouverture

de Benvenuto Cellini, prise dans un mouvement un peu lent, mais dans laquelle les petits cuivres se sont fait remarquer. L'interprétation sensible des « Chants Russes » de Lalo a mis en valeur un excellent saxophoniste, J. Vardrot. Nous avons ensuite entendu les charmants tableaux de Gabriel Pierné, « Petite Gavotte » et « Farandole ». « La Fanfare de la Péri », chef-d'œuvre de Paul Dukas, fut chaleureusement applaudie. Enfin, la célèbre « Fête Polonoise » d'Emmanuel Chabrier, œuvre souvent empreinte de lourdeur et difficile à diriger, a été conduite dans un excellent mouvement, admirablement et avec autorité, par Louis Prost,

comme d'ailleurs l'ensemble de ce programme éclectique, qui a reçu un succès mérité. Un « bis » très court fut donné, le Prélude d'Aliso Sprach Zarathustra », de Richard Strauss. C'est Mlle Yolande Bert qui présentait avec goût et sobriété l'ensemble de ce programme.

A l'issue de ce concert, le Président André Ameller, en quelques mots, remercia au nom de tous, les musiciens et leur Chef qui avaient effectué un long voyage pour venir donner ce beau concert digne de notre grande Confédération.

UN AUDITEUR.

alsace

HAUT-RHIN
COLMAR

Concert d'Automne de l'Harmonie Colmarienne

Le concert de gala de l'Harmonie Colmarienne a réuni le dimanche 20 novembre, en la grande salle des Cathédrales, les nombreux amateurs et amis mélomanes de Colmar et de la région.

Parmi les invités on remarquait notamment M. Hausser, député, Président de la Fédération de l'Alsace, M. Zwicker, sénateur, MM. Gerner et Fuchs, adjoints au maire de Colmar, M. Ulmer, Président du Groupement de Colmar, M. Schmitt, vice-président départemental, M. Borocco, président d'honneur de la société, et les responsables d'associations musicales du département.

Le chef du programme établi par M. A. Zeh, directeur de l'Harmonie, a été une fois de plus intelligent et varié. Présenté avec talent par M. E. Bortraich, son programme comportait en première partie des pages classiques : « Fintancia » de Sibelius, « Hymne à la musique » de S. Lancelotti et « Concertino pour clarinette » de C. M. Weber. Dans cette dernière œuvre le jeune Halboisen a donné une belle preuve de son talent.

En seconde partie on put applaudir des mélodies de genre et des pièces plus modernes, telles que « Chorale and Rock Out » de Huggens, « Jamaican Folk », suite de H. L. Walters, « Bells of Brass » de Yoder, « Musique à la carte » de Hautvast, « Trumpet Filigree pour quatre trompettes » de Walters. Toutes ces œuvres, dirigées par M. Zeh, furent délicatement nuancées.

L'ensemble des jeunes, comprenant 35 exécutants, se présenta à l'auditoire avec « Scénario pour Michel » de M. V. Delli, « Variations sur une chanson populaire française » de H. v. Lijnshoven. Cet ensemble de jeunes, classé en catégorie supérieure, a obtenu en avril dernier un premier prix à l'unanimité au concours d'ensembles de jeunes à Strasbourg. Il a eu également en octobre, comme la grande formation, les honneurs de la télévision dans l'émission « Les musiciens du soir », et mérite les plus vifs éloges pour la qualité de ses prestations.

Pour compléter son programme, l'Harmonie Colmarienne s'était assurée la participation « des » Petits chanteurs de Guénar. Sous la direction dynamique de M. Umbdenstock, cette chorale a interprété avec beaucoup de finesse plusieurs chants dans les genres les plus divers et ces voix cristallines recueillirent les ovations de l'assistance.

Tableau réjouissant et reconfortant en final du concert de voir sur scène les jeunes chanteurs se joindre aux jeunes musiciens pour interpréter en commun « L'Oiseau et l'enfant » orchestré par M. Zeh, et « Ce n'est qu'un au revoir ». Bravo et encouragement à poursuivre dans cette voie !

Il y eut aussi la parole officielle : le président Pierzel remercia les musiciens pour leur dévouement et remit à leur chef, M. Zeh, une magnifique gerbe de fleurs. Le concert a été aussi l'occasion de décorer quatre membres.

Ce concert a confirmé encore une fois la classe exceptionnelle des 60 musiciens d'Albert Zeh, et l'on comprend que ce n'est pas sans raison que cette formation s'est vu attribuer au cours de cette année le « Bretzel d'Or », catégorie musique, par l'Association des Arts et Traditions Populaires.

A la fin du concert, les auditeurs ravivés demandèrent un « bis » par leurs applaudissements nourris et les musiciens se firent un plaisir de donner un « supplément ». Excellente manière pour tous les amateurs de bonne musique.

H. HIGELIN

ardennes

Activités de Février

Après l'acheminement vers les 46 sociétés fédérées du Bulletin de Liaison No 8 de 1978, l'activité fédérale a été axée sur :
— le week-end de Batterie-Fanfare des 11 et 12 février ;

— la fin des répétitions de l'Harmonie départementale des Juniors pour la « Générale » du dimanche 25 février et le premier concert du samedi 4 mars à Nouzonville.

Le week-end de Batterie-Fanfare, animé par M. Gilbert Laverdure, Tambour-Major de la Musique Principale de l'Air de Paris, secondé par son adjoint, M. Sarlin et son chef-tambour, M. Nicolas, a réuni une quarantaine de stagiaires venus de Mergut, Carignan, Sodan, Charleville, Nouzonville et, après révision des formes d'entraînement foncier et des sonneries réglementaires, la mise au point de « Troika » de Jacques Devogel, dont l'exécution, en présence de M. Fuzellier, vice-président du Conseil général, après une seule journée d'étude, satisfait et étonna les animateurs eux-mêmes.

L'offensive du Général Hiver (jusqu'à moins 20 degrés et 25 cm de neige sur la région de Carignan) n'interrompt pas le cycle des répétitions des Juniors, les 4, 11 et 25 février en vue des concerts de Nouzonville (4 mars), Revin (8 avril) et Carignan (22 avril) déjà programmés.

Sur le plan départemental, le grand événement a été l'ouverture, le 25 février, de la Semaine Musicale de Nouzonville (du 25 février au 5 mars) car le concert de gala de l'Union Musicale Nouzonnaise dirigée par le Président fédéral Jean Pihet, allant classique et moderne, les clarinettes dans le « Ballet d'Isoline » et la « Czardas » de Monti ; l'Harmonie entière dans des œuvres de Leroy Anderson : la Batterie dans « Marche des FFA, Sous le Plumet Rouge. Trois jeunes Tambours, furent spécialement applaudies.

L'Harmonie SNCF et l'Association Sainct-Cécile de Charleville-Mézières ; la Fanfare de Neufmanil et la Chorale Laïque de Nouzonville ; l'Harmonie Départementale des Juniors, et pour le gala de clôture, l'Harmonie Municipale de Vouziers avec ses chanteurs, ses majorettes, seront les autres invités pour cette semaine musicale qui connaît d'année en année un succès populaire croissant.

A Reims, le Comité d'organisation du congrès départemental qui aura lieu les 20 et 21 mai, fait preuve d'un dynamisme peu courant pour organiser cette importante manifestation. A deux reprises le Président fédéral s'est rendu sur place pour définir avec les responsables locaux les grandes lignes de ces deux journées.

aube et haute-marne

HAUTE-MARNE
LANGRES

Congrès Fédéral 1978

C'est à Langres, qu'aura lieu le dimanche 7 mai prochain, le Congrès de la Fédération. Les Sociétés des deux départements ont toutes reçues leurs invitations avec le programme de la journée ; il est nécessaire de renvoyer le bulletin de participation au plus tard pour le 25 avril.

Comme chaque année, c'est fort cordialement que sont invités tous ceux qui ont à cœur la bonne marche de leur Société et qui désireront se retrouver en toute amitié dans la sympathie d'une journée qui « marque ».

Si le Congrès est fort heureusement la réunion de la majorité des Sociétés qui fidèlement s'y retrouvent chaque année ; il faut aussi savoir qu'environ un tiers n'y sont jamais représentés, ce sont les éternels absents. Si l'on se pose la question « pourquoi ne viennent-ils pas ? » il est simple d'y répondre. Ce sont tout d'abord ces Sociétés qui ne viennent ni aux examens fédéraux, ni aux journées pédagogiques. Elles vivent dans une tour d'ivoire et n'essayent pas de convaincre leurs dirigeants... c'est ce que vous auriez du temps à perdre !!!

L'Harmonie municipale de Langres, qui a mis au point le programme de ce dimanche 7 mai, souhaite vivement accueillir de nombreux congressistes avec leurs épouses, pour que cette journée soit bénéfique à la musique, à l'amitié et à la Fédération Musicale Aube et Haute Marne.

Nous vous attendons tous le 7 mai à Langres.

D. BORNOT

champagne et meuse

MARNE
WITRY-LES-REIMS

Une Fanfare et son école de musique

La Fanfare Municipale de Witry-lès-Reims a donné, le dimanche 5 mars, son concert de printemps, sous la direction de M. Claude Tanguy, premier prix du Conservatoire de Paris, professeur au Conservatoire de Reims et directeur de l'Harmonie Municipale.

Au programme : Mars der Médici (J. Wickers) ; Les deux Pigeons (A. Messager) ; Valse de la Belle au Bois Dormant (Tchaikowsky) ; Variety Magazine (John Darling) et The stars and stripes forever (J.-P. Sousa).

Malgré un temps printanier et les multiples obligations des personnalités de la région, la salle des fêtes de Witry-lès-Reims a accueilli plus de 250 personnes qui ont apprécié, outre les exécutions de la fanfare, 4 pièces interprétées par l'orchestre des élèves de l'école de musique sous la direction de M. André Boucton, sous-chef et bugle solo de la fanfare : Sarabande (Haendel) ; Mélodie (Rubinstein) ; Berceuse (Schubert) et Le Tambourin (Rameau).

Puis un double quatuor de saxophones interpréta également 4 morceaux sous la direction de M. Marcel Lenoir : Gavotte (Gabriel Marie) ; Trois chansons de la grand'maman (G. Pierné) ; Deux chansons d'autrefois (G. Pierné) ; Quatre saxos en récréation (L. Delbecq).

Enfin, une démonstration tout aussi spectaculaire que nette de précision de la classe de tambours de M. Ghislain Renaud, accompagnée par la Fanfare Municipale sur la célèbre Marche des Éclipses, extrait des Batteries de l'Empire de D. Dondoyne.

La Fanfare Municipale de Witry-lès-Reims a fondé, il y a plusieurs années déjà, son Ecole de Musique afin de rester jeune et dynamique malgré son âge avancé : 74 ans.

Aujourd'hui, cette école compte 50 élèves qui, après 2 années de solfège, apprennent à jouer d'un instrument. Chaque année, ils sont présentés aux examens organisés par la Fédération Musicale de Champagne et Meuse et y obtiennent toujours d'excellents résultats.

Chacun a pu constater dimanche qu'il était, à juste titre, l'espoir de leurs aînés et ils méritaient assurément, les applaudissements, les compliments et les encouragements dont ils ont été l'objet.

REIMS

Concert de l'Harmonie Municipale

L'Harmonie Municipale de Reims a donné son deuxième concert de la saison au Théâtre de Reims le dimanche 12 février, sous la direction de M. Claude Tanguy, professeur de saxophone au Conservatoire de Reims et président de la Fédération Musicale Champagne et Meuse.

Malgré le froid, la neige et le verglas, les mélomanes de Reims et de toute la région étaient venus nombreux, montrant ainsi leur attachement à la Société et le plaisir qu'ils éprouvent à entendre les œuvres interprétées. Assistés par sa fanfare de marche dirigée par le tambour-major Roger Mathiot, l'Harmonie exécuta d'abord deux pas redoublés : La Marche des Gardiens de la Paix, de Soldeville, et Commandos du ciel, de Paul Liesenfeldt.

L'Harmonie interpréta ensuite la Marche hongroise de la Damnation de Faust de Berlioz, dans laquelle on put apprécier la magnifique pupitre de 8 trombones conduit par M. Amédée Grivillers, professeur au Conservatoire National de Région de Reims.

Les résultats de ce professeur sont remarquables et dignes des plus grands éloges : quatre de ses élèves sont, en effet, actuellement dans la classe de trombone du Conservatoire National Supérieur de Paris : MM. Dulauroy, Séné, Potier et Fédy.

Les auditeurs écoutèrent ensuite la musique « délicate et élégante de « l'Ouverture de la Dame blanche », de Boieldieu.

Puis, toujours entendu avec plaisir, le « Ballet E. Iien » de Luigini donna l'occasion d'apprécier d'excellents solistes : M. Jacques Vozot hautbois et Miles Agnès Tanguy et Florence Le Gallo, petite flûte. Pour terminer l'Harmonie interpréta une œuvre moderne : West-Side Story, de Bernstein.

Les auditeurs, parmi lesquels on remarquait plusieurs élus municipaux, témoignèrent leur satisfaction en applaudissant longuement chef et exécutants.

côte-d'or

SEURRE

20ème Anniversaire des Accordéonistes

Le 15 janvier, la Société d'accordéon de Seurre a tenu sa 20ème anniversaire de sa fondation, en présence de M. Mincien, Conseiller général, M. Toulouse, maire de Seurre, M. Vidiez, Secrétaire général de la Fédération Musicale de la Côte d'Or, remplaçant M. Amelot, président.

Les manifestations ont débuté par un dîner en ville en compagnie de la Musique Municipale, des Présidents et responsables des Associations locales, des maires du canton, du Conseil Municipal et des reines des sports. Une gerbe fut déposée au Monument en souvenir des musiciens défunts, et particulièrement du Président Geniaux, fondateur de la Société, et des jeunes élèves « parus fréquemment au cours de ces dernières années : Gérard Campaux, Gérard Courvez, Veronique Mourey.

Un vin d'honneur fut offert par la Société. A cette occasion le Président Vidiez présenta ses vœux et remercia toutes les personnes qui depuis 20 ans ont contribué à la création, à l'évolution et à la prospérité de la société.

Un repas de 180 couverts a suivi ; réunissant les personnalités et les familles des accordéonistes de Seurre et des environs.

Vint ensuite la remise des récompenses ; médailles, diplômes et plaquettes de la Société furent remis à plusieurs musiciens, cependant que le secrétaire général Vidiez remettait la médaille de la Confédération Musicale de France, pour 15 ans de société à la secrétaire, Mme Veyslière, et pour 20 ans au directeur M. Richard.

Après une apparition du Père Noël pour les petits, on tira les rois et une saucière termina cette journée agréable pour tous.

haute-pyrénées

TARBES

Le Bureau de la Fédération

A la suite de l'assemblée générale annuelle qui a eu lieu le 6 novembre 1977, la Fédération des Hautes-Pyrénées a élu son nouveau bureau, qui est composé comme suit :

Président : Maurice Dehaut ; Vice-Présidents : Yvan Soupiès et Charles Dubernet ; Secrétaire général : Louis Gachassin ; Secrétaire adjoints : Mme Jacqueline Cenac et Paul Abadie ; Trésorier général : Frédéric Pedregao ; Trésorier adjoint : Pierre Bruno.

Membres : Louis Arne, Henri Baquer, Félix Boisse, François Cauzac, Pierre Coine, Jean-Marc Errandonea, Armand François, Antoine Gonzalez, Maurice Lacoste, Armand Sagnes, Daniel Soussperre (suppléant).

L'article 6 des statuts limitant à six mandats consécutifs les fonctions du Président Fédéral, M. Louis Gachassin a été remplacé par M. Maurice Dehaut, mais il reste néanmoins au service de la Fédération en tant que Secrétaire général. C'est d'ailleurs M. Gachassin qui avait demandé en 1975 la modification des statuts en ce sens.

île-de-france

PARIS

Grand Concert de l'Harmonie du Personnel de la R.A.T.P.

Comme chaque année à la même époque, l'Harmonie du Personnel de la RATP donnait le samedi 4 mars à la salle Playel, son grand concert annuel, sous la direction de Jacques Mas. C'est devant un public nombreux et enthousiaste que furent exécutées les diverses œuvres inscrites à un programme des plus éclectiques. On put en effet applaudir tour à tour des transcriptions de grandes œuvres symphoniques et quelques-uns de ces morceaux qui faisaient le charme des concerts de kiosque dans les premières décennies de ce siècle.

Le concert débutait par la Valse de l'Empereur, de Johann Strauss, composée pour le 40ème anniversaire du règne de François-Joseph. Les Viennois disaient de cette valse qu'elle était vraiment impériale.

Venaient ensuite les Danses Polovtsiennes de l'Opéra Le Prince Igor, de Borodine. Ces célèbres pages ne perdent rien à la transcription pour harmonie, qu'il s'agisse de la première danse, belle chanson populaire russe, de la seconde, sauvage et frénétique avec ses percussions de timbales, de la troisième, où les lignes graves des chœurs se superposent aux accents légers de l'orchestre.

La Batterie-Fanfare se joignit alors à l'Harmonie pour interpréter, sous la direction du Tambour-Major adjoint Jean Langin, une marche de Gaubert, French-Dixieland.

Puis, toujours sous la baguette de Jean Langin, la Batterie-Fanfare seule in-

terpréte des compositions modernes pour ce genre de formation : Rhythmus (Goutte Devo), Habanera (Devo), Trois jeunes tambours (Devo), Ce soir à Rio (Souplet). Les titres sont évocateurs des diversités de rythmes qui nous furent proposées.

L'Harmonie revint alors sur le plateau et fit d'abord entendre la valse de Louis Ganne La Houssarde, un des grands succès de l'auteur des Saltimbanques, qui fit les délices des auditeurs fidèles des concerts de nos musiques militaires. Les entractes de Carmen furent ensuite interprétés avec infiniment de nuance et de délicatesse, sous la baguette précise de Jacques Mas. Les solistes, hautbois, flûte, clarinette et basson recueillirent un succès bien mérité.

Ensuite venait une composition toute récente de Bernard Andros, Anachronie, œuvre originale pour harmonie qui obtint en 1977 le Grand Prix de la Villa de Mulhouse. Par son titre l'auteur a voulu marquer sa volonté de choisir une forme classique, renouant ainsi avec la grande tradition de la musique authentiquement populaire. Il nous transporta hors du temps pour évoquer la joie de vivre qui se manifeste tout particulièrement en Alsace dans les fêtes populaires et les réunions de famille. Ce fut un grand succès pour l'Harmonie et son chef, et aussi pour l'auteur, présent dans la salle, qui fut chaleureusement applaudi.

Le concert se terminait par les Tableaux d'une Exposition, de Moussorgsky. Il ne s'agit pas de musique descriptive, mais des impressions musicales éveillées chez un musicien par les différentes toiles de cette exposition. L'orchestration qu'en a fait Ravel, et l'arrangement pour harmonie de Pierre Dupont, enrichissent à un tel point cette œuvre écrite pour le piano, que lorsqu'on entend maintenant l'œuvre originale, c'est elle qui a l'air d'une pauvre réduction. Ravel a parfois joué ce jeu-là avec ses propres œuvres. Là encore Jacques Mas, ses solistes et l'Harmonie donnèrent toute la mesure de leur très grande forme, les sup-adjancements et les rappels furent si nourris qu'ils imposèrent un bis, lequel fut la Marche Hongroise de La Damnation de Faust, de Berlioz, et termina le concert en apothéose.

Arriver à monter un concert de cette qualité représente pour le directeur et pour les musiciens une magnifique performance. On les trouve ici, en écho des derniers applaudissements de l'autre soir, l'expression de notre admiration sincère et de nos vives félicitations.

Un auditeur.

PARIS

Concert de l'Orchestre à Plectre S.N.C.F. de Paris

Le dimanche 5 mars dernier, en après-midi, l'Orchestre à Plectre SNCF de Paris donnait à la salle de la rue Traversière, son grand concert annuel de gala, sous la direction de Christian Schneider.

Avant de laisser la place à la musique, le Président Jean Vincent tint à saluer et à remercier les personnalités présentes, M. Paul Pin, Président de la Fédération des Sociétés Musicales de l'Île-de-France, Secrétaire général de la Confédération Musicale de France, et MM. Bicho et Pahin, Président et Président honoraire de l'Union Artistique et Intellectuelle des Géménistes Français. Puis il évoqua la mémoire du Directeur-Fondateur de l'Orchestre, M. Maréau, et de son dernier Directeur, M. Pouillard, tous deux décédés en février dernier.

Aussi, afin de leur rendre hommage, l'Orchestre débuta par la Marche héroïque de Don Quichotte, de Gandolfo, dans un arrangement de M. Pouillard, suivi de la Valse des Renards de Brahms, dans un arrangement de M. Maréau. Puis l'Orchestre enchaina avec les thèmes entraînants de Joyeuse Naples, de Maciocchi.

Il ne nous est pas possible de citer toutes les œuvres inscrites au programme. Nous retiendrons de la première partie le Concertino pour mandoline et guitare de Dagosto, délicatement interprété par Francis Etournau et Francis Petit ; Au clair de la lune de Lully, et la Barcarolle des Contes d'Hoffmann, d'Offenbach, chantés par Odette Prangey et Jacqueline Charles, accompagnées au piano par Gabrielle Fodor ; et enfin, par l'Orchestre, le Premier Concert, de François de Boisvalcic, pseudonyme de notre ami le compositeur Pierre Duclos, prématurément disparu il y aura bientôt cinq ans ; c'est un pastiche charmant et plein de finesse.

Au cours de la seconde partie, nous avons entendu, après l'ouverture de Mozart, Ascanio in Alba, par l'Orchestre, le Concerto en do majeur pour mandoline, de Vivaldi, avec Francis Etournau en soliste. Ce fut ensuite le Quatuor de Rigolotto, chanté par Odette Prangey, Jacqueline Charles, Jean-Pierre Spezza et Raymond Pagot, accompagnés par l'Orchestre dans un arrangement de Sylvain Dagosto. Il appartenait à l'Orchestre de conclure en interprétant la Valse maudite, de Menichetti.

Un public nombreux emplissait la salle et applaudit chaleureusement les diverses œuvres interprétées par l'Orchestre ou par les solistes.

Pour terminer cette sympathique audition, un vin d'honneur rassembla les musiciens et les personnalités. Et quelques membres de l'Orchestre reçurent des mains des Présidents Bicho et Pin, des diplômés de l'UAICF et des médailles d'honneur de la Fédération.

PARIS

Un concert de la Chorale Coecilia

La Chorale Coecilia, fondée en 1948, est devenue depuis 3 ans, en raison de son genre de recrutement parmi les personnes du 3ème âge, la Coecilia de l'Age d'Or.

Elle vient de donner en février à Paris, un concert qui fut marqué par une particularité plutôt rare, croyons-nous.

En dehors de trois autres chanteurs, dont une très bonne exécutante du Chœur des Philistins, de Samsou et Daillé, elle présentait : « Les grands-mères, grands-pères et leurs petits ». Ces derniers, une quinzaine d'enfants d'âge scolaire, chantaient l'air traditionnel d'« Au Clair de la Lune », tandis que les grands-parents enchaînaient avec des variations que leur chef, Roger Baron, a empruntées à Boieldieu. Il en fut de même avec « La Poupée Mécénique » (l'un des succès de Nana Mouskouri).



75020 - 403, Rue des Pyrénées

PARIS

Concert de l'Orchestre Symphonique de la R.A.T.P.

Le deuxième concert de la saison 1977-78, donné le samedi 18 février dernier par l'Orchestre Symphonique de la RATP, a tenu les promesses du concert précédent. C'est devant une salle Gaveau comble que Jacques Mas et ses musiciens ont recueilli des applaudissements bien mérités après chacune des œuvres inscrites à un programme des plus éclectiques.

La première partie débutait par la Suite de Concert tirée par Tchaikowsky lui-même de son ballet Casse-Noisette, dont l'argument est tiré d'un des Contes fantastiques d'Hoffmann. Les huit pièces de cette suite, presque toutes dansées extraites du 2ème acte, sont remarquables d'invention mélodique et d'instrumentation. Dans cette œuvre, qui est l'une des dernières de l'auteur d'Eugène Onéguine, on peut considérer que Tchaikowsky est le précurseur direct du Stravinsky de Petrouchka. Sous la baguette précise de Jacques Mas, l'orchestre en donna une interprétation délicate et nuancée.

Venait ensuite le Concerto pour quatre violons et orchestre de Vivaldi. Cette œuvre est extraite de l'Estro Armonico (L'inspiration harmonique) qui comprend douze morceaux, concert de violon ou concerto grosso pour deux violons, quatre violons, ou deux violons et violoncelle. Quatre musiciens de l'orchestre, MM. Frédéric Jongelans et Didier Garnier, Mmes Jun Elkawa et Sylvie Méliot, avaient momentanément quitté leurs pupitres des premiers ou des seconds violons pour être les solistes de ce concerto, qui leur permit de mettre en valeur leurs talents individuels, tout spécialement dans les subtils arpegges du larghetto. Leur succès était largement mérité.

La première partie se terminait par la symphonie « Les Jouets », attribuée à Joseph Haydn, mais dont beaucoup de musicologues pensent qu'elle est de Léopold Mozart, le père de l'auteur des Noces de Figaro. Cette pièce charmante sans prétention fut interprétée avec le concours d'un groupe d'élèves de l'école de musique du comité d'entreprise de la RATP, chargés d'animer les divers instruments représentant les jouets, le coucou, la trompe, la crécelle et les percussions. Ces jeunes apprentis-musiciens se tirèrent fort bien de leur tâche et le public leur fit une ovation. Nous ne pouvons que nous féliciter de cette première intégration des élèves de l'orchestre, en souhaitant qu'elle soit suivie d'autres, et surtout que les élèves, dès qu'ils ont atteint un niveau suffisant en instrument, viennent prendre place aux divers pupitres de l'Orchestre et de l'Harmonie.

La seconde partie débutait par le Concerto pour piano et orchestre en ré mineur de Schumann. En 1841, Schumann avait composé à l'intention de sa femme Clara un Fantaisie pour piano et orchestre, avec l'indication de mouvement allegro affettuoso. Le refus de l'éditeur d'imprimer seul cet allegro incilla Schumann à y ajouter un intermezzo et un finale. L'ensemble est ce Concerto, qui le sommet de la production pianistique de l'auteur. Le piano et l'orchestre, intimement liés, mettent tour à tour en lumière la tendresse, la passion, le rêve, la douceur, et l'allégresse finale conduite à une conclusion étincelante de joie amoureuse. La soliste était Marie-Cécile Milan, qui sut traduire tous les aspects de cette œuvre enthousiaste aux mélodies magnifiques : et l'orchestre, sous la baguette de Jacques Mas, sut alterner magistralement le dialogue avec le piano. De nombreux rappels saluèrent la fin de cette belle interprétation.

Le concert s'achevait par l'Ouverture de Tannhäuser, de Richard Wagner. Nul ne peut rester insensible à cette magnifique symphonie qui résume tout le drame, la lutte de la foi et du pur amour contre les sortilèges païens et sensuels du Venusberg. Le thème du cœur des pélerins, puissamment repris par les trombones, fournit à l'œuvre une coda brillante et solennelle, qui enthousiasme toujours le public. Ce fut encore le cas ce soir-là, et Jacques Mas et ses musiciens furent longuement ovationnés au cours de nombreux rappels.

Ils retrouvent une nouvelle fois dans ces lignes nos vives félicitations pour l'excellent travail qu'ils font et l'expression de notre gratitude pour les grandes satisfactions artistiques qu'ils apportent à leur fidèle public.

UN AUDITEUR

HAUTS DE SEINE

COURBEVOIE

Une belle carrière musicale

Combien il peut être agréable aux professeurs de nos cours de suivre les progrès de leurs élèves et d'en voir certains se distinguer au point de gravir les échelons d'une carrière musicale ! Celui-ci débuta en solfège vers 1960 à l'École Municipale de Musique locale. Assez vite il s'inscrivit au cours de piano. Adolescent, il suivit sa mère, choriste, sur les rangs de la Chorale Municipale.

Majeur, il devint, pendant un temps, professeur de solfège dans cette même école qui le connut comme élève. Puis il sentit s'accroître en lui un penchant pour le clavier. Travailleur acharné, il remporta, après sa médaille de solfège, un 1er Prix de Musique de Chambre et un 1er Prix d'Histoire de la Musique au Conservatoire National Supérieur de Paris.

Depuis 5 ou 6 ans il a joué dans diverses salles de concert et même en Amérique aux côtés de l'excellent flûtiste Michel Debost. Ces deux dernières années il s'est produit plusieurs fois aux concerts de l'Eglise des Billières, et tout récemment avec un très beau groupe « l'Ensemble 12 ».

Puisse cet exemple que nous offre Courbevoie amener nos collègues à nous en citer d'autres du même genre qui honorent notre milieu fédéral.

SEINE SAINT-DENIS

LIVRY-GARGAN

La Livryenne fête Sainte-Cécile

Tout au long de l'année 1977, l'Harmonie Municipale La Livryenne a beaucoup travaillé au développement de la musique dans la ville de Livry-Gargan et dans toutes les communes environnantes.

Aussi, pour remercier ses musiciens, M. Guichard, président de La Livryenne, avait organisé à l'occasion de la Sainte-Cécile, une petite fête familiale, qui se déroula dans les locaux de l'École Jean-Jaurès, et que tinrent à honorer de leur présence M. Alfred Vincent, maire de Livry-Gargan, et Mme Soulier, maire adjoint.

Notre ami Georges Fomet fut l'animateur de cette sympathique réunion, et Mme Fomet accompagna les évolutions des majorités et des élèves du cours de danse.

Par ailleurs, La Livryenne a participé à la distribution des prix du Conservatoire Municipal, où elle interpréta brillamment le programme ci-après : Marche militaire (Schubert), 5ème Danse hongroise (Brahms), American Panorama et Rythm Parad (J. Darling), et pour terminer le Tigor Rag.

Tous nos compliments à notre ami Jean Dessaint pour les excellents résultats obtenus par cette jeune formation qu'il dirige avec toute sa compétence et tout son cœur.

STAINS

Concert à l'Eglise

Le 17 février s'est déroulée en l'église N.-D. de l'Assomption, une soirée des Sociétés Musicales de Stains, auxquelles s'était jointe la Chorale de Drancy. Ces diverses formations obtinrent un énorme succès, puisque l'église s'avéra trop petite pour contenir tous les amateurs de belle musique.

En première partie, se firent entendre tour à tour la Chorale du Conservatoire Municipal sous la direction de Mme Buhr, laquelle dirigea également la Chorale d'adultes de Drancy.

Puis l'Orchestre du Conservatoire, directeur M. Lebart, interpréta entre autres : Largo (Haendel), Sérénade pour violons et violoncelles (Haydn), Ave Verum (Mozart).

En deuxième partie, l'Orchestre à vent et l'Harmonie, réunis sous la baguette de M. Payen, professeur au Conservatoire et directeur de l'Orchestre à Vent et de l'Harmonie de Stains, firent entendre les œuvres suivantes, mettant en relief cuivres, bois et percussions : Hymne à la musique (S. Lancel), 3 fanfares pour des proclamations de Napoléon I^{er} (Castredo) ; Suite de danses du XVIIIème siècle (C. Gervais) ; Marche du Sacre (Meyerbeer) ; et pour finir Trumpet Voluntary (R. Purcell).

Les Stanois se souviendront longtemps de cette soirée fort réussie, placée sous l'égide du centre culturel et la présidence de M. Louis Pierna, maire de Stains. Et chacun se réjouira de la bonne entente entre toutes les Sociétés Musicales qui fut à la base de cet éclatant succès.

Un Ancien.

VAL D'OISE

ARGENTEUIL

Concert de l'Estudiantina

Le dimanche 20 novembre 1977, dans la salle des fêtes Jean Villar, l'Estudiantina d'Argenteuil, sous la direction de Marie Monti, a donné son concert d'automne devant une salle comble. Mlle Agnès Ponce, 1ère adjointe ; Mme Sanchez, Mme Falk, M. Jullien, conseillers municipaux, représentèrent la municipalité. De nombreuses personnalités musicales, dont Mme Menichetti, éditeur, étaient présentes.

L'Estudiantina d'Argenteuil avait inscrit au programme l'Ouverture No 3 en Ré Majeur, de Volck, pièce très brillante, et un concerto pour guitare et orchestre à plectre, de Carulli-Behrend, qui fut interprété par Guy Leroux.

Marie Monti présenta ensuite, en première audition contemporaine, un concerto pour mandoline de Francesco Lecce, d'après un manuscrit du XVIIIème siècle qu'il a découvert à la Bibliothèque Nationale de Paris. Ce concerto en 3 mouvements, Allegro, Largo, Allegro-balletto, date certainement de la seconde moitié du XVIIIème siècle. Il fut interprété magistralement par Didier Leroux, Prix d'Excellence de la C.M.F. C'est une découverte qui vient enrichir le répertoire des mandolinistes et qui sera éditée par Joachim Trabel, de Hambourg.

Accompagné par l'orchestre, Jacky Vivant, baryton, chanta l'Air des Roses, de la Damnation de Faust, de Berlioz.

On entendit ensuite « Les mandolinistes au Congrès », de Bracco. Puis le guitariste Guy Leroux présenta « Prélude et Allegro », de Santiago de Murcia, et le prélude No 3 de Villa. Ensuite, avec son frère Didier, ils jouèrent le « Ter Caprice de Concert » d'Arioso.

Le ténor Michel Cadou, de l'Opéra, chanta, accompagné par l'orchestre, la Cavatine du 1er Acte du Barbier de Séville, de Rossini ; puis une charmante mélodie de Paolo Tosti, « Vorrei Morire », et enfin le « Lamento » de l'Arioso de Francesco Cilea.

Puis ce fut l'Ouverture de la « Poupée de Nuremberg » d'Adolphe Adam, transcrite par François Menichetti, et le concert se termina sur une transcription de Marie Monti de la « Danse du Feu », extraite de l'Amour Sorcier de Manuel de Falla, qui accueillit par le public, fut bissée.

La mandoline a connu une grande splendeur au XVIIIème siècle où des génies musicaux comme Vivaldi, Handel, Mozart, Beethoven et beaucoup d'autres, lui ont dédié une vaste littérature aujourd'hui tombée dans un oubli presque total. Il est très intéressant, après une léthargie de deux siècles, que nos jeunes musiciens, grâce aux recherches des musicologues de la mandoline, aient propagé au public et même aux orchestres à plectre des œuvres de noblesse.

indre

CHATEAUROUX

Stages à Bois-Robert

Après avoir organisé trois stages en 1976-1977, la Fédération en a organisé deux cette année.

Ces stages s'adressent tout spécialement aux jeunes musiciens des Sociétés de Musique populaire (harmonies, fanfares, batteries-fanfanes) dans le but de permettre aux élèves de travailler leur instrument avec un spécialiste, de créer une ambiance propice au travail d'étude musicale, de faire découvrir les différentes responsabilités dans le travail d'ensemble, de favoriser la naissance de liens d'amitié entre les sociétés et de les développer.

L'organisation et la direction de ces stages sont confiés à M. Fernand Pachiole, Vice-Président de la Fédération Directeur de l'École de Musique d'Issoudun et de l'Harmonie Issoudunoise. Leur durée est d'une journée et demie, du samedi 14 heures au dimanche 17 heures 30. Les repas et le couchage ont lieu sur place, dans la limite de 45 personnes, capacité d'accueil du Centre.

Chaque famille d'instruments a son stage : cette année, les tambours, clairons, trompettes de cavalerie et cors sont passés en premier, et, dernièrement, les cuivres ont suivi ; les bois viendront les 1er et 2 avril. Les différentes salles sont aménagées pour les divers instruments de chaque catégorie, sans oublier la classe de solfège, dictée musicale et théorie.

Le planning de travail prévoit le travail individuel de technique instrumentale, le travail de groupe, avec l'étude de morceaux d'ensemble. Les élèves travaillent des exercices de méthode, des études et des morceaux d'ensemble. Ils participent, par niveau, au cours de solfège, dictée musicale et théorie. Ils reçoivent des conseils généraux et particuliers. Parfois, le choix d'une méthode ou d'une étude spécifique leur est conseillé.

Les professeurs sont recrutés par le Directeur du stage parmi les musiciens chevronnés du département, et, si nécessaire, de villes voisines.

A la fin du stage les élèves se retrouvent une dernière fois pour donner un mini-concert. Ils jouent, devant les dirigeants de leurs sociétés et les parents venus les récupérer, les 2 ou 3 petites pièces élaborées pendant le stage et dont la synthèse a lieu quelques instants seulement avant l'interprétation.

Par ces stages, qui participent à l'éducation de nos jeunes instrumentistes, et par les contacts inter-sociétés qui en découlent, par les actions qu'elle suscite, qu'elle encourage et organise, la Fédération veut créer une activité musicale départementale intense. Pour tout dire, établir le contact entre celui qui donne, le musicien, et celui qui reçoit, le public qui écoute, au service de la musique, symbole de beauté et de générosité.

Jean H. GAULTIER, Président Fédération Sociétés Musicales Indre, 9, rue du Palais de Justice, 38000 Chateauroux.

indre-et-loire

LA FUYE

Assemblée Générale de la Fédération

La Fédération des Sociétés Musicales d'Indre-et-Loire a tenu son assemblée générale, dans la salle de l'Union des Sociétés Musicales de La Fuye, sous la présidence de M. Froidefond, et en présence des membres du Comité Directeur de la Fédération.

Après l'allocation de bienvenue, M. Froidefond fit observer une minute de silence à la mémoire de MM. Dorizon et Rio, membre du Comité, décédés récemment. Il se félicita de la présence des délégués des 45 sociétés. Il excusa les personnalités qui n'avaient pu se présenter, étant retenues par des obligations antérieures, mais fit part aux membres présents que dans leurs excuses, MM. Herzog, Directeur du Conservatoire, et Carrière, sous-Directeur, se félicitaient des bons rapports qui existaient entre le Conservatoire et la Fédération.

La Fédération compte cette année 97 sociétés, dont 58 fanfares, 30 harmonies, 7 batteries-fanfanes, 1 philharmonie et 1 société d'accordéons, pour un total de 3.163 musiciens. De plus 72 sociétés donnent des cours de solfège et d'instruments à plus de 2.200 élèves, 38 sociétés ont une école de musique et ont présenté en 1977, 494 élèves aux examens.

M. Boulet, trésorier, fit un état détaillé des comptes de la Fédération. Il fit remarquer que la cotisation avait augmenté de 10 F du fait du réajustement du prix de l'abonnement du journal de la C.M.F. Il rappela aussi que les cotisations doivent être versées dès le 1er octobre et il demanda aux délégués présents de vouloir bien respecter ces conditions pour la bonne tenue de ses comptes. Outils lui fut donné pour sa bonne position. MM. Hamelin, Leprince et Lheritier, au nom de la commission de contrôle, qui s'était réunie le 29 janvier dernier, félicita M. Boulet pour la bonne tenue de ses comptes, qui furent adoptés à l'unanimité.

M. Boulet, secrétaire aux récompenses, communiqua également la liste des diplômes et médailles attribués aux anciens musiciens méritants ; cette année 181 diplômes et médailles.

M. Contoux, secrétaire aux examens, fit son rapport, remercia M. Herzog, Directeur du Conservatoire et M. Carrière, Sous-Directeur, d'avoir bien voulu mettre les locaux du Conservatoire à la disposition de la Fédération pour la tenue des examens fédéraux. Sur 494 os-

crits présentés par 38 sociétés, 424 diplômes furent obtenus avec un pourcentage d'ascendance de : préparatoire : 63 % ; élémentaire 1 : 62 % ; élémentaire 2 : 59 % ; moyen 1 : 27 % ; moyen 2 : 17 %. Sur 29 élèves présentés, 19 ont obtenu le certificat d'aptitude musicale. En pré-supérieur, 1 médaille d'argent et 2 médailles de bronze. En supérieur : 1 premier prix, 3 deuxièmes prix et 7 troisièmes prix. M. Goutoux rappelle que les examens 1978 auront lieu les 6 et 20 mai.

M. Doussot, dans son compte rendu, indique que sur 97 sociétés 81 étaient assurées à la C.M.F. Les contrats sont valables dorénavant du 1er janvier au 31 décembre. Les sociétés assurées se trouvent satisfaites des conditions de l'assurance.

M. Froidefond, vice-président de l'Union des Fédérations Musicales du Centre, qui regroupe les Fédérations du Loiret, du Cher, de l'Eure-et-Loir, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire et du Loir-et-Cher, donna des précisions sur cette Union et invita les sociétés ayant une école de musique, à faire en temps voulu les démarches nécessaires pour obtenir des instruments d'études.

M. Pomard donna des précisions sur le festival départemental qui aura lieu cette année à Tours, le 4 juin, et invite le plus grand nombre de sociétés à y participer.

Voici les dates des festivals cantonaux : canton de Neuville-Pont-Pierre, Sonzay, 18 mai ; canton de Vouvray, Monnaie, 18 juin ; canton de Château-Renaud, Saint-Laurent-en-Gatinais, 2 juillet ; canton de Bière, Luzillé, 2 juillet ; canton de Vouvray, Parçay-Macalay, 9 juillet ; canton d'Ambouise, Mosnes, 9 juillet.

Après la réélection du tiers sortant de ses membres, le nouveau Comité Directeur a procédé à l'élection du bureau : Président : M. Jean Froidefond ; Secrétaire Général : M. Claude Chevillier ; Trésorier : M. Marceau Boutot.

midi

HERAULT LANSARGUES

Concert de l'Union Musicale

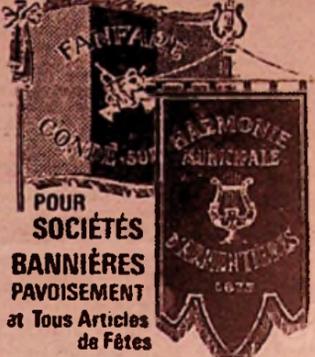
Le samedi 18 février, notre Société donnait en l'honneur de ses membres honoraires et bienfaiteurs, dans la salle du foyer municipal, une soirée de variétés des mieux réussies. La salle était archi-pleine lorsque l'Union Musicale attaqua les premières notes du Pas Redoublé « Le Cadet de Brabant » de Tuino, Les Roses d'Hispan, ouverture de Labole, Suite - Ballet, de Poppy, Langueur d'été, Valse, Le Pays du Sourire, fantaisie de Franz Lenar, Chanson des Rues, pot-pourri de Bénéch. Ce programme musical fut très applaudi grâce à la baguette experte de notre directeur, Jean Gastan.

Après ce magnifique concert, la Section de Danse Classique de l'Association Sportive et Culturelle de Saint-Bros, avec le concours du Centre Classique du Languedoc, préparées par M. Poujol et Mme Maryse Ricard, nous ont émerveillés tant par leurs solistes et leurs danses rythmiques que surtout par leurs costumes scintillants et leurs jeux de lumières.

Et pour terminer cette agréable soirée, le trio Bernard-Christophe et notre compatriote Aïoli par leur dynamisme et leurs chansons entraînantes ont mis la révolution dans la salle. Après cette belle soirée familiale d'où tout le monde s'est retiré enchanté, l'Union Musicale va préparer, avec l'accord du Comité Officiel du Languedoc, pour le samedi 1er avril prochain en soirée, sa participation à l'élection de « Miss Montpellier » qui se déroulera dans la magnifique salle des rencontres de la Mairie de Montpellier et sera suivie d'un grand bal.

DRAPEAUX A. S. ROBERT

26 600 TAIN-L'HERMITAGE Drôme. Tel: 08.24.87



PYRENEES-ORIENTALES PERPIGNAN

Distinction honorifique

Nous apprenons avec plaisir que M. Michel Pous, vice-président de la Fédération du midi, président de l'UD des Sociétés Musicales des Pyrénées Orientales, professeur de piano au conservatoire de Perpignan, et concertiste, a été promu chevalier dans l'ordre des Palmes Académiques, reçu en même temps, la médaille de bronze de la jeunesse et des sports par arrêté du 1er janvier 1978.

Le Président Fédéral, les membres du bureau fédéral et toutes les Sociétés musicales de la Fédération du Midi adressent toutes leurs félicitations à ce jeune et ardent défenseur de la musique populaire.

normandie

MEMENTO

VENDREDI 21 AVRIL, à 21 heures CAEN - EGLISE NOUVE-DAME ORCHESTRE DE CHAMBRE DE CAEN MARDI 25 AVRIL, à 21 heures LISIEUX CONCERTS DE L'HARMONIE MUNICIPALE SAMEDI 29 AVRIL, à 20 heures 30 CAEN - THEATRE MUNICIPAL LE PETIT RAMONEUR (B. Britten) VENDREDI 5 MAI, à 21 heures CAEN - THEATRE MUNICIPAL ORCHESTRE DE CHAMBRE DE CAEN DIMANCHE 11 JUIN BLANGY-SUR-BRESLE FESTIVAL ORGANISE PAR L'UNION DEPARTEMENTALE DE SEINE-MARITIME

CALVADOS

BAYEUX

5 Janvier 1978 - Journée historique

Où, une journée vraiment historique que les Bayeuxais et les musiciens de la Capitale ne sont pas prêts d'oublier ! Le Directeur avait été contacté par le Protocole américain pour arrêter le programme destiné à recevoir officiellement à Bayeux comme il convenait M. le Président des USA et M. le Président de la République Française. Ce fut donc le programme franco-américain altéré qui

Advertisement for Dainet musical instruments. It features a large illustration of a man playing a saxophone. Text includes: 'trompettes Clarinettes Flûtes, etc.. Saxophones', 'Dainet', '66, rte de Houdan, T. 477.03.35', '78 - MANTES-LA-JOLIE la Grande Marque Française', and 'catalogue franco sur demande'.

fut imposé à l'Harmonie après de longues discussions. Le chef du Protocole choisit, après écoute de certains ouvrages, deux marches françaises : Fête bajocasse et Pontarçon (R.-A. Baudot) le Chant du Départ (Méhul) en hommage à M. Giscard d'Estaing et Marching thro Georgia, marche américaine (Souza) et le fameux « Anchors Aweigh » (Levons l'Ancre), marche de la Marine américaine, M. J. Carter étant un ancien marin.

Tous les musiciens de la Musique Municipale de Bayeux étaient présents, et littéralement glacés, car la tenue prévue était en veste, sans casquette. Dès onze heures et presque sans interruption, des Marches américaines, se succédèrent.

Puis ce fut l'arrivée des deux Présidents et de la Musique Municipale, sans arriéré, alterna les marches françaises et américaines. Après les discours, MM. Giscard d'Estaing et Carter vinrent féliciter les musiciens et tout en serrant la main à René-Albert Baudot, le Président de la République Française lui demanda un morceau pour M. Carter qui choisit « National Emblem » (heureusement au programme de l'Harmonie).

Sur les ovations de la foule, les deux Présidents repartirent au son d'Auld Lang Syne (Ce n'est qu'un air de revoir) folklorique écossais, dont l'orchestration par René-Albert Baudot se termine par une vibrante « Normandie », laissant un souvenir inoubliable à tous les assistants et participants.

Messes de Sainte-Cécile

Le dimanche 20 novembre dernier, l'Union Symphonique Municipale de Bayeux, dirigée par René-Albert Baudot, fêta religieusement sa patronne, Sainte Cécile, en la cathédrale de Bayeux au cours de l'office de onze heures.

Un programme de choix particulièrement apprécié par les nombreux fidèles fut interprété par l'Orchestre local : œuvres de circonstance composées par le Chef et comprenant une Marche religieuse, une Élévation, une Communion et un Agnus Dei, cette dernière pièce magnifiquement interprétée par le ténor Michel Gibert, également saxophoniste solo de l'U.S.

Enfin, les musiciens et musiciennes terminaient avec une remarquable orchestration de « Sainte-Cécile » de « Auld Lang Syne » (ce n'est qu'un air de revoir), orchestre et chœurs, chanté dans le texte original écossais.

Le dimanche suivant 27 novembre, la Musique Municipale (Harmonie de Bayeux) fêta à son tour sa sainte patronne en la « Sainte-Patrice ». Devant un grand nombre de fidèles, les musiciens locaux se faisaient entendre dans des œuvres religieuses de J.-S. Bach, Haendel et Baudot.

Concert de Gala de Sainte-Cécile

Les deux sociétés locales Musique Municipale et Union Symphonique Municipale ont continué la tradition adoptée depuis quelques années ; il faut rappeler que ces deux ensembles sont présidés par M. Aimé Roudil et dirigés par René-Albert Baudot, ce qui permettait au moins une fois l'an leur fusion.

Un programme éclectique fut proposé pour ce grand gala de Sainte-Cécile présidé par M. Legrand, Sous-Préfet de Bayeux, et une salle des fêtes absolument comble ce soir du mardi 12 décembre 1977 rendit un hommage mérité aux artistes bajocasses.

Il est certain que l'interprétation et la tenue des musiciens ajoutèrent à l'éclat de ce remarquable concert, dont Ener

Toussaint avait écrit précédemment « Un concert est le repas du mélomane ; il doit être varié »...

On entendit successivement : Entrée (R.-A. Baudot) ; Marche aux flambeaux (Meyerbeer) ; trombone solo J.-J. Lemonnier ; Deux guitares (folklore russe) ; Uno dansa polonaise (extrait du Prince Igor, Borodine) ; Merle, Pinaon et Oiseau rare, polka pour 3 trompettes (solistes) ; J.-F. Millot, Y. Boudier et P. Lemonnier ; Légende de Wieniawski, violon solo Jane Lemarchand ; Suite folklorique de Dolléac ; Scène de Bal (Hellmesberger) ; Caravan (D. Ellington) ; Chansons de rucs, sélection des succès 1920-1940 (où le public chanta avec les musiciens...) ; Sur deux notes (Misaki) ; Auld Lang Syne (folklore écossais), et dans le Jardin d'un Monastère (Kételbey) ; ces deux derniers morceaux avec chœurs et orchestre.

M. Legrand, nouveau Sous-Préfet de Bayeux, dans son discours-réponse à l'allocution traditionnelle du président Roudil, ne cacha pas son agréable surprise en constatant qu'il y avait à Bayeux un élan musical absolument exceptionnel, et en soulignant également la qualité et la parfaite présentation de la Musique Municipale, toujours présente aux cérémonies officielles.

Et, pour la première fois depuis sa création, qui date de la dernière réunion du Comité Fédéral, l'Étoile d'argent fut décernée aux musiciens totalisant au moins dix ans au sein des sociétés musicales et M. Le Carpentier, le maire de Bayeux, conseiller général, remit lui-même ces insignes à Patrick Baudot, Jean-Louis Bergerard (ce dernier a obtenu son 1er Prix de Conservatoire de Paris en 1976 et, ce qui est à signaler, Jean-Louis est toujours présent, quand il est disponible, aux diverses prestations de la Musique Municipale ; il est à souhaiter que l'excellent esprit de ce remarquable clarinettiste soit suivi...). Robert Dejaeghere et Jean-Yves Huard.

Un autre musicien, d'une fidélité absolue aux 2 sociétés (services officiels, défilés, concerts) depuis plus de 56 ans, reçut la Médaille d'Or des vétérans de la Confédération Musicale de France avec étoile d'argent : Pierre Lemarchand, cor solo et trésorier de l'Union Symphonique.

LISIEUX

Concert de l'Orchestre Symphonique

L'Orchestre Symphonique de Lisieux a donné mardi soir son dernier concert de l'année 1977, devant une salle comble. Le programme était placé sous le signe du romantisme, avec trois auteurs allemands : Brahms, Schubert, Weber.

Le concert débutait par le double concerto de Brahms, pour violon et violoncelle, avec en solistes Claude Bardot, membre de l'Orchestre de Paris, au violon, et Jacques Ripcho, professeur au Conservatoire de Caen, au violoncelle. Tour à tour fougueux et recueillis, les deux solistes ont su magnifiquement traduire les accents héroïques du premier mouvement et du final, et recréer l'atmosphère de poésie mélancolique de l'Andante. Une œuvre très belle, interprétée avec beaucoup de ferveur et de virtuosité et saluée avec enthousiasme par le public.

En deuxième partie, avec « l'Inachevée », de Schubert, l'orchestre nous entraînait dans un univers mystérieux ; après un allegro passionné, tendu, le chant limpide et clair de l'Andante menait la symphonie à une conclusion apai-

sée, mettant en valeur les timbres des différents instruments et l'interprétation délicate de l'orchestre.

Enfin, l'ouverture du Freischütz, brillante et dramatique, avec l'introduction des quatre cors, venait clôturer ce programme. Avec ces trois œuvres, les musiciens, certains venus de loin, ont pu bénéficier d'une soirée d'excellente qualité, au cours de laquelle s'est affirmée, une fois de plus, la maîtrise des musiciens de Lisieux et de Caen, placée sous la direction toujours remarquable de M. Muckensturm.

TROUVILLE-SUR-MER

Concert de Noël de l'Ensemble Vocal

Le dimanche 18 décembre après-midi, en l'église Notre-Dame des Victoires, l'Ensemble Vocal de Trouville (ex-Chorale Municipale) a donné son grand concert annuel de Noël. C'est le cinquantième de ce genre depuis la fondation de la Chorale (mars 1928) par M. Georges Pillot, et, comme les précédents, il fait en quelque sorte le point de la progression du groupe : sur tous les plans - niveau artistique, effectif, impact sur la population locale et régionale. C'est ainsi que ce concert annuel, préparé de longue haleine, doté de moyens financiers par le Comité des fêtes, et présenté « visuellement et auditivement » avec beaucoup de soin, constitue l'événement artistique majeur de Trouville. En effet, pour l'occasion, l'Ensemble Vocal s'était adjoint un orchestre symphonique (formé d'éléments pour la plupart extérieurs en raison de l'absence actuelle d'orchestre à Trouville) ce qui lui permet d'aller au-delà du répertoire « à capella ».

Et ceci, sans sacrifier à la facilité et au sensationnel. En effet, quel « plat de résistance », M. Pillot a-t-il inscrit au programme ? Une œuvre de musique sacrée du règne de Louis XIV : le Te Deum de Marc-Antoine Carpentier, œuvre datée de 1680, d'une conception assez austère, tout imprégnée de mysticisme et de grandeur royale, heureusement adoucie par le style baroque naissant du 18ème, comportant notamment de nombreux ornements. Que l'œuvre commence par ce qui, trois siècles plus tard, a été choisi par l'Eurovision comme indicatif, ce que les auditeurs bien entendus ignorent pour la plupart, ne change rien au fait que le public ne pouvait escompter une musique facile sinon à exécuter du moins à écouter, genre Vivaldi, Haendel, Mozart. Il n'est que plus remarquable que ce public, d'avance, ait fait confiance à sa Chorale, ait été d'avance convaincu qu'il passerait une après-midi différente des cinquante et un autres dimanches de l'année, puisque 500 à 700 personnes s'étaient rassemblés dans l'église, et qu'ils écoutèrent, malgré l'inconfort de certaines situations, dans le plus grand silence la première partie, des Noëls, bien sûr, exécutés sans accompagnement, puis la seconde partie (avec l'orchestre symphonique) le Te Deum après un extrait du Messie et l'Ave Verum de Mozart.

Nous ne dirons pas que cette musique n'ait pas parfois dénoté le mélomane disons « courant », et notamment ce qui concerne les soli, duos, trios et quatuors... On y perçoit à la fois la préciosité du Versailles de 1600 (avec certains accents de Lully) et la grandeur triomphante du Roi Soleil à son apogée (les fanfares de cuivres et de timbales). Mais on s'y habitue vite, nous semble-

ti-l, et le public l'a montré à la fin du concert par un tonnerre d'applaudissements et plusieurs rappels.

Que dirons-nous de l'exécution proprement dite. Ce que nous avons déjà dit l'année dernière après le concert de Noël... On ne peut attendre d'un groupe vocal amateur, constitué dans une petite ville, sans aucune sélection préalable de bons choristes, et d'un orchestre formé de bons éléments sans doute, mais n'ayant eu qu'une seule répétition, une exécution de haut niveau, sans fautes techniques en particulier, sans parler de certains mouvements ou inflexions discutables. L'application, le travail, la bonne volonté ne peuvent suppléer à tout, c'est bien évident. Mais je me surprends à parler maintenant en critique qui se veut éclairé et objectif, et donc impartial ! Et un critique qui alors oublie l'essentiel : l'extrême attention, l'espèce de ferveur qu'ont montré les 700 spectateurs à l'audition de ce concert, prouvant ainsi qu'en organisant une fois par an au moins une manifestation musicale de ce genre, M. Pillot et son Ensemble Vocal couvrent tout à fait dans la voie de la vulgarisation de l'Art et de la Culture...

CABOURG

Sainte-Cécile de la Musique Municipale

La Musique Municipale de Cabourg, qui dirige avec autorité et compétence Jacques Lecornu, a fêté avec éclat Sainte-Cécile, les 10 et 11 décembre 1977. Les festivités commencèrent le samedi soir par un grand concert de gala dans la salle des fêtes de la mairie de Cabourg, trop petite pour contenir le nombreux public qui était venu écouter l'Harmonie.

Le concert débuta par la célèbre ouverture d'Egmont de Beethoven, enlevée brillamment par l'orchestre cabourgeois renforcé de quelques bons éléments caennais et régionaux. Puis, ce fut tout en nuances et en finesse deux passages des « Scènes pittoresques » de Massenet, dans lesquels il y a lieu de signaler les jeunes solistes fétistes élèves de l'École de Musique de Cabourg.

Noblesse oblige, la Musique de Cabourg se devait d'interpréter devant son nombreux public la « Sérénade » de Donizetti qui valut à la Société un excellent Premier Prix au concours de musique du 26 juin 1977 aux Sables-d'Olonne. De vifs applaudissements saluèrent l'audition de cette très jolie pièce musicale. Le concert se poursuivait par une grande fantaisie sur « Tannhäuser » de Richard Wagner qui permit aux cuivres (cors, trombones et trompettes) de se signaler particulièrement.

Après l'entracte le concert reprit avec la « Marche du Sacre du Prophète » de Meyerbeer, puis l'« Harmonie » se fit entendre dans « The New Rockmachine » œuvre moderne de jazz symphonique.

Le sous-chef Pierre Jean prit alors possession du pupitre pour la direction de deux pas redoublés consacrés à la Légion Étrangère. La Batterie-Fanfare (tambours et clairons) avait rejoint ses musiciens sur la scène et on entendait successivement la célèbre « Marche de la Légion », puis « Cravate Verte et Képi Blanc » de Lasalle. Dans cette dernière marche les musiciens chantèrent d'une voix rythmée et bien marquée dans le plus pur style légionnaire les 4 couplets retraçant les misères et gloires du légionnaire.

Pour terminer en apothéose ce brillant concert, Jacques Lecornu ajouta à l'Harmonie les 50 élèves de l'École de Musique qui chantèrent « Je vais revoir ma Blonde ».

Ce concert obtint le succès qu'il méritait et les chaleureux applaudissements récompensèrent de leur excellent travail le Directeur Jacques Lecornu, le Sous-Chef Pierre Jean et tous les musiciens et fanfaristes de Cabourg. Le lendemain ce fut après une remarquable audition à la messe de 10 h, en l'église Saint-Michel un défilé emmené allègrement dans les rues de Cabourg par l'ensemble de la Société (batterie-fanfare et harmonie).

Au cours de l'après-midi, le maire, M. Bruno Coquatrix, devait remettre un certain nombre de décorations, fort méritées, de la Fédération de Normandie et de la Confédération Musicale de France. La Musique Municipale de Cabourg et son chef, Jacques Lecornu, peuvent être fiers de cette belle Sainte-Cécile 1977 qui marque d'un jalon nouveau la marche en avant de cette Société, pour laquelle nous formons des vœux lorsqu'elle se présentera à nouveau dans un concours de musique, peut-être en 1979.

MANCHE

SAINTE-LO

Dans le sillage de leurs anciens

C'est dans une ambiance enthousiaste qui dura tout au long de la soirée, que se déroula le 24 février dernier, devant une nombreuse assistance, le concert offert par les élèves du Conservatoire Municipal de Sainte-Lo, au Théâtre Roger Ferdinand, et organisé conjointement par l'équipe enseignante et l'Association des Parents d'Élèves du Conservatoire. Il faut dire que cette audition fut d'une très bonne tenue et que le public saint-lois, habitué à entendre de la bonne musique, ne s'y trompa pas.

La plus grande partie de ce concert était placée sous la direction de Pascal de Saint-Jores, professeur au Conservatoire, qui se révèle être le digne élève de Ferdinand Koch, ce qui n'est pas à lui faire un mince compliment. Il conduisit, tout d'abord, l'« Harmonie Juniors » qui ouvrit la soirée par, comme il se doit, un « Hymne à la musique », celui-ci de Sergio Lancelotti, suivi de « Miniatures », une suite de Filleul. Ces deux morceaux furent accueillis par de chaleureux applaudissements très mérités.

Ensuite, Pascal de Saint-Jores prit en main la chorale composée de jeunes âgés de 7 à 12 ans, dans une suite de chants à deux et trois voix qui remportèrent un franc succès.

Avant l'entracte, ce fut le tour d'un ensemble de clarinettes formé et dirigé par Emile Genrvin, l'excellent et très dévoué professeur du Conservatoire. Dans une impeccable interprétation, on eut successivement un « Menuet » de Bouffil, « All » et Pastorale » de P.-M. Dubois et « Caprice » de Grundman.

Avant la reprise du programme, M. De Lage, Président de l'Association des Parents d'élèves, et M. Gravand, Directeur du Conservatoire Municipal, remercièrent le nombreux public et se félicitèrent de la qualité du concert, preuve de la vitalité et du bon travail réalisé à l'École de Musique de Sainte-Lo.

La deuxième partie fut ouverte par un nouvel ensemble de clarinettes conduit, cette fois, par Sylvie Manautines, une « ancienne », qui assura fort bien sa délicate mission.

Et c'est avec brio que l'« Harmonie Juniors » termina cette agréable soirée en exécutant magistralement la « Symphonie en Ut », de Gossec ; « Autour du monde », de Kees Vlak ; variations sur « Au Clair de la Lune », de Henk Van Klinschooten.

Le « Carrousel de la Grande Escurie », au cours duquel le pupitre de trompettes accueilli par une longue ovation et c'est accueilli par une longue ovation et c'est de bonne grâce que Pascal de Saint-Jores reprit la baguette pour un « bis » longuement applaudi.

CHERBOURG

Concert de l'Union Lyrique

Grand triomphe de l'Union Lyrique Nationale de Sainte-Lo en juin dernier, l'Union Lyrique Municipale ne devait pas manquer sa rentrée devant le public cherbourgeois.

Ce dernier concert de Sainte-Cécile du 11 décembre fut en tout point une réussite. Un public nombreux et attentif avait rempli la salle du Théâtre Municipal, et, comme il se devait, de chaleureux applaudissements saluèrent chef et exécutants lors de leur arrivée sur la scène.

C'est sur « Pavane » de Morton Gould que s'ouvrit le programme, et cette charmante petite pièce fut d'abord accueillie au public qui l'accueillit avec des applaudissements nourris.

On attendait avec curiosité l'interprétation par l'Union de la Symphonie en Mi mineur dite « du Nouveau Monde » de Dvorak. Des les premières mesures les auditeurs se rendirent compte qu'ils avaient une très honnête version de ces pages célèbres du compositeur tchèque. Appréciant la somme de travail qui présentait, pour des amateurs, l'exécution de cette symphonie, le public réserva à Maurice Caens et à ses valeureux musiciens une très chaleureuse ovation. Tout avait été respecté : mouvements, nuances et cela avec un goût certain qui faisait honneur aux exécutants et à leur chef.

La deuxième partie du concert était assurée par l'« Amicale de la Danse » qui donna au travers d'une présentation très éclectique, un aperçu de l'excellent travail réalisé par Mlle Onofry. Et tout naturellement le public applaudit chaleureusement ce jeune et sympathique groupement.

En résumé, une excellente matinée à mettre à l'actif de notre Harmonie Municipale qui, une fois encore, a bien servi la cause de la musique et celle de la danse.

SEINE-MARITIME

ELBEUF

Concert de l'U.S.A.E.

C'est devant un auditoire assez nombreux (environ 220 personnes) que devait se dérouler ce concert donné par l'U.S.A.E. Ce fut une audition à la fois artistique et éducative, puisque le chef d'orchestre devait présenter chaque timbre d'instrument, par groupe : cordes, petite harmonie, cuivres et percussions.

Après l'exécution de la Suite de l'« Arlesienne », on devait entendre Mme Letellier jouer au violon un extrait de l'« Hymne au Soleil » de Rimsky-Korsakov, puis M. Cavellier, à l'alto, dans le « Gai Laboureur » de Schumann ; M. Violin, au violoncelle, dans l'« Aubade du Roi d'Yvo » de Lalo ; Mme Briand, à la contrebasse, dans l'« Or » et l'« Argent de Lohar ». La petite harmonie devait être représentée par Mme Havel (Basson) Baoua de Piernis, au piccolo, et la Danse des Mirilons de Tchaikovski à la flûte, M. Grindel (dances allemandes de Schubert pour hautbois) ; M. Demarest (2ème concerto pour clarinette de Chopin, pour basson). Pour les cuivres, M. Faucher donnait la Chasse du Jeune Henry de Méhul, transcrit pour cor ; M. Buhier, le Concerto de Haydn pour trompette ; M. Morisse, Chant nuptial de Haydn au trombone. Les percussions enfin, permettaient à M. Bailly de faire valoir sa batterie, et M. Connan, ses timbales.

Bien sûr, il ne pourrait être question de rappeler ici les particularités de chaque timbre.

Après avoir évoqué le rôle du chef d'orchestre (qui ne fut pas toujours le dos au public), M. Letellier s'attaqua au programme musical, tour à tour, Cimarosa, Mozart, Paderewski, Meyerbeer, Beethoven, et enfin la célèbre Symphonie italienne de Mendelssohn devaient permettre à l'orchestre de faire valoir toutes les possibilités de finesse, de grâce, de puissance et aussi souvent de virtuosité de tous ses interprètes.

LE HOULME

Sainte-Cécile

C'est le 22 novembre dernier qu'a eu lieu au Houllme la célébration de la Sainte-Cécile.

Les musiciens se rassemblèrent dès 9 h 30, à l'église, pour l'office dominical célébré par l'abbé Bourgeois, curé de la paroisse. Sous la direction de Claude Martin, l'Harmonie interprétait successivement l'« Hymne de la Musique » de S. Lancelotti, la Prière de Freyschutz de Weber (où l'assistance pouvait apprécier les chaudes sonorités du saxophone solo de M. Marcel Harel), l'« Adagio de la Sonate Pathétique » de Beethoven, le Largo de Haendel et, pour terminer, la Marche Nuptiale du Roi Jean, de R. Guitaux.

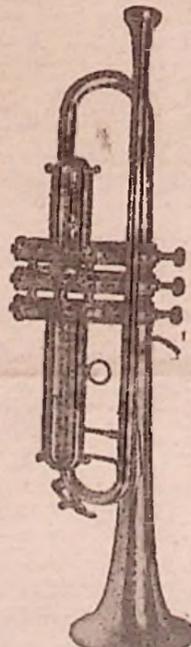
Pour clôturer cette Sainte-Cécile, un apéritif d'honneur était servi dans les locaux municipaux. Au cours de celui-ci, M. Jean-Marie Linard, Président, salua la présence de M. Gilbert Grenier, maire, des membres du conseil municipal et des représentants des diverses sociétés locales. Il terminait son allocution en annonçant le premier concert des Juniors, pour le samedi 3 décembre prochain.

CHEFS DE MUSIQUE !

EXCEPTIONNELS des prix avec GARANTIE

INSTRUMENTS DE QUALITE « ROYAL ARTIST »

	CUIVRE	ARGENTE
TROMPETTE, ut et si b	495	645
CORNET, si b	600	770
BUGLE, si b	700	900
ALTO, mi b	1095	1360
BARYTON, si b	1360	1745
BASSE, si b à 4 pistons	1895	2420
SOUBASSOPHONE, si b pavillon orientable et démontable	5670	6960
TROMBONE à coulisse	685	925
TROMBONE à pistons	1155	1490



LAQUES OR CLES CHROMEES

SAXO SOPRANO, si b	1580
SAXO ALTO, mi b	1650
SAXO TENOR, si b	1810
SAXO BARYTON, mi b	3390
CLARINETTE, si b. super ébène	695
GRANDE FLUTE argentée, plateaux pleins	730

Depuis 25 ans, 3.000 harmonies, sociétés
et écoles de musique nous font confiance **POURQUOI PAS VOUS ?**

GUILLARD-BIZEL

2 et 9, rue d'Algérie — LYON — Tél. 28.44.22 - 27.12.98

ATELIERS MODERNES DE REPARATIONS · NOTRE ARGENTURE EST D'UNE QUALITE INCOMPARABLE. CONDITIONS SPECIALES AUX CHEFS DE MUSIQUE

C'est malheureusement quelques jours avant notre Sainte-Cécile que M. Jean Collé, musicien et membre du Conseil d'Administration de notre Société, devait nous quitter au terme d'une longue maladie. Société de la longue date, il participait encore avec nous aux cérémonies du 11 novembre.

Il laissera parmi nous le souvenir impérissable d'un homme aux qualités de dévouement et d'assiduité exemplaires. Que son épouse et ses enfants trouvent ici l'expression de notre sincère amitié.

Comme convenu lors du concert de gala d'avril 1977, la musique a invité le samedi 3 décembre dernier et sous la présidence de M. Gilbert Grenier, maire de Houmeil, tous ses amis à venir écouter le premier concert de l'ensemble « Juniors » placé sous la direction de Claude Martin.

Ce n'est pas sans battant de cœur que nos vingt-quatre jeunes amis se sont lancés dans : Fanfare et Sarabande, de Bolamortier ; Larghetto de la Symphonie en Ut, de Gossec ; Allegretto, de J.-H. Hasse ; Mélodie Op. 3, de Rubinstein ; Sarabande, de Haendel ; Trumpet Voluntary, de H. Purcell ; Hymne à la Nature, de Beethoven.

Heureuse surprise pour le public de parents et d'amis qui ne ménagèrent ni leurs éloges, ni leurs applaudissements.

C'est au cours de cette soirée que les élèves des cours de musique reçurent les diplômes de la Fédération Musicale de Normandie des mains de M. le maire et de notre ami Paul Capron, membre de l'Union Départementale et Directeur de la « Renaissance » de Doudeville. A cette occasion, M. Linard, Président, soulignait le dévouement et la patience des professeurs : Mme Havel, M. Démaré et M. Martin et leur adressait ses remerciements pour le travail et les résultats obtenus.

En conclusion, une soirée réussie et qui, on espère, ne sera pas sans lendemain.

CAUDEBEC-LES-ELBEUF

Concert de l'Orchestre Symphonique

C'est devant un large auditoire que l'Orchestre Symphonique de l'agglomération elbeuvienne a donné, vendredi soir, en l'église de Caudebec-les-Elbeuf, son premier concert de l'année.

Pour commencer cette soirée musicale, Jean Letailleur dirigea la délicate Overture du Mariage Secret, de Cimarosa, dont le style nous rappela à la fois Boieldieu et Rossini.

Sarabande et Rondeau, de Mouret, et la Bacchanale de Samson et Dalida, au rythme délicieusement exotique, devaient précéder la pompeuse Marche du Prophète, de Meyerbeer.

En seconde partie, cinq danses allemandes de Beethoven évoquaient les œuvres de jeunesse de ce maître, souvent oubliées dans nos programmes actuels. Au cours de la dernière, le solo de trompette fut joué par M. Bouhier.

La symphonie italienne de Mendelssohn constituait la page maîtresse de cette audition. Elle fut exécutée avec brio et légèreté. Le second mouvement, appelé souvent « Marche des Pélerins », fut dédié spécialement à la mémoire de M. Charles Grullot, premier violon de notre orchestre, qui fut pendant de longues années pensionnaire du Théâtre des Arts, et dont l'inhumation avait eu lieu le matin même à Rouen. Il fut exécuté et écouté avec beaucoup de sensibilité et d'émotion. La Sinfonia finale, au mouvement enlaidé nous a rappelés les joyeuses fêtes d'Italie, pleines de chaleur et de soleil. Mais, hélas, elle n'arriva pas à faire remonter le thermomètre, car la température était plutôt fraîche en ce 13 janvier.

Le Chef et ses interprètes furent longuement applaudis ; il faut espérer que cette symphonie italienne nous reviendra dans un futur programme ; c'est une des œuvres les plus marquantes des maîtres romantiques.

DEVILLE-LES-ROUEN

Soirée de l'Orchestre Symphonique

Le samedi 10 décembre dernier, au Centre Culturel Voltaire, l'Orchestre Symphonique de Deville donnait une soirée musicale.

La première partie était placée sous la direction de Maurice Metayer. Elle débuta par la marche solennelle d'Athalie, de Mendelssohn. Puis ce fut une page pleine de charme de Kételbey « Heures célestes », suivie de deux extraits de la « Suite Gothique » de Boëllmann, Introduction et Menuet.

Avec une sélection sur le « Comte Obligado » de R. Moretti, les « anciens » eurent le plaisir d'entendre des refrains en vogue il y a un demi-siècle. Cette première partie se terminait par l'ouverture de la « Chauve-Souris », de Johannes Strauss, qui contient des motifs charmants du célèbre maître de la valse viennoise.

La seconde partie, dirigée par Rémy Metayer, débutait avec les deux mouvements de la 8ème symphonie de Schubert, dite « Inachevée », que l'on réentend toujours avec plaisir, tant les thèmes sont présents. Ce fut ensuite la « Pavane pour un Infante Défunte » de Maurice Ravel qui fut rendue avec toute la poésie désirée, la longue phrase du cor solo fut chantée à souhait par M. Tailleux.

Le programme se terminait avec la pétillante ouverture de Mozart « L'enlèvement au Sérail » qui fut elle aussi « enlevée » allégrement par l'orchestre et le public réclama un « Bis ».

Entre les deux parties, le baryton Daniel Picard charma l'auditoire de sa voix puissante et timbrée dans les œuvres suivantes : la Mascotte d'Audran, les Maucquetaires du Couvent de Verney, les Cloches de Corneville de Planquette, Othello et Rigolotto de Verdi et Monsieur Beaucaire de Menager. Le piano d'accompagnement était tenu par Claudia Larmande, professeuse à l'école de musique de Deville.

Cette soirée remporta un très beau succès et le public ne ménagea pas ses chaleureux applaudissements.

ouest

CHARENTE-MARITIME

SAINT-JEAN-D'ANGELY

Marcel BOUCARD

Voici un an bientôt, le 21 avril 1977 disparaissait notre compatriote Marcel Boucard, grande figure angevine et grand artiste, bien connu à la Confédération Musicale de France. En cet anniversaire, sous la plume de deux de ses compatriotes, nous voulons rendre hommage ici à sa mémoire.

C'est M. Guillon, Président d'Honneur du Groupe Folklorique qui retrace la vie de Marcel Boucard : « Il naquit, dit-il, avec le virus de la musique... guidé par un pape aussi contaminé... La guerre de 1914-1918 le vit au nombre des brillants combattants, comme le prouvent les décorations dont il fut l'objet : croix de guerre avec palmes, médaille militaire. En 1921, le hasard de la vie lui fit choisir la ville de Rodez où il fut professeur de musique puis directeur fondateur de l'Union Musicale qu'il guida vers des succès de plus en plus remarquables... En 1928, il créa le groupe artistique de Rodez... Ses compatriotes l'ovationnaient après chaque nouveau succès et c'est dans cet heureux pays qu'il savait apprécier ses mérites que notre ami vécut jusqu'en 1950... C'est là qu'il fit aussi la preuve de son grand talent de compositeur.

Le pays natal devait l'accueillir pour sa retraite déguisée... Comment un être encore jeune et dynamique aurait-il pu supporter l'inaction ? Sitôt installé à Saint-Jean d'Angely, il s'intéressa à l'Ecole de Musique, au Club Philharmonique, puis au Groupe Folklorique « Les Guérisseurs de Saintonge », à l'Harmonie Départementale de Charente-Maritime dont il fut le Directeur.

Tant de dévouement se devait d'être récompensé : en 1970 : médaille de la Jeunesse et des Sports. En 1971 : cravate de Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques.

Les talents du compositeur étaient aussi consacrés au concours international de composition, de 1973. Il fut séjournant en Hollande, à l'occasion d'un concours de sociétés populaires de musique, attribua le 3ème prix à M. Marcel Boucard qui concourait avec vingt compositeurs étrangers... »

C'est aussi M. Guesdon, Président du Centre Philharmonique qui rend hommage en ces termes à la mémoire du disparu :

« Je voudrais vous signaler les traits de caractère de notre ancien Directeur. Pendant 75 années de sa vie, il a aimé, pratiqué et servi la musique qui était sa joie de vivre, en cela d'ailleurs très bien compris et encouragé par son épouse. C'était un homme bon et généreux. Combien de jeunes lui doivent une profonde reconnaissance pour avoir eu la chance de profiter de ses leçons sans bourse délier... Sa modestie était proverbiale et s'alliait à une grande conscience professionnelle... Il était fidèle à ses amis, fidèle à sa famille... Il a fait preuve de grandes qualités de cœur en solignant son épouse avec courage et dévouement. Il aimait beaucoup ses enfants et c'est avec joie et fierté qu'il parlait de son fils, Docteur en Médecine, Professeur à la Faculté de Montpellier, de sa belle-fille, de ses petits-enfants... Telle fait la figure, modestement esquissée, de notre regretté Directeur. »

Aux obsèques de M. Marcel Boucard, les musiciens de l'Harmonie Départementale et du Cercle, interprétèrent, à l'église, le premier morceau de la messe de Sainte-Cécile dont il était l'auteur. Et l'anniversaire de sa disparition est, pour la Fédération des Sociétés Musicales de l'Ouest, l'occasion de rappeler ce que fut pour elle, en saluant ce nouveau sa mémoire, ce guide précieux, cet ami toujours jovial, ce parfait musicien. Y. A.

saône-et-loire

CHAUFFAILLES

Un luthier s'est installé à Chauffailles

Gérard Targe, jeune et excellent musicien, fut pendant plusieurs années professeur au Conservatoire de Macon. Mais, par vocation, il éprouvait une attirance pour l'artisanat, le travail du bois et particulièrement la fabrication d'instruments de musique.

Une fois sur place, tous deux, aidés de camarades, se mirent à la tâche, d'abord pour rendre la maison un peu plus confortable et surtout pour transformer l'ancienne porcherie en atelier. Il fallut plafonner, empiercer et bétonner le sol, installer l'électricité et équiper ce local de quelques machines : tour à bois, raboteuse, scie, en attendant la fraiseuse qui verra compléter le fut. Gérard, Catherine et leurs amis, passés du métier, étaient fiers du résultat de leurs efforts.

Depuis plus d'un an, Gérard Targe fabrique des instruments anciens : psaltériens, tympanons, flûtes à bec, dulciers, cornets moyen-âgeux. Nous l'avons surpris à son atelier, en train de confectonner une harpe. Non pas une harpe de taille normale, mais une harpe portable, telle qu'on peut en voir dans les Anaux ou les Anglots dans certains tableaux de maîtres.

Le bois utilisé est le chêne, et surtout le bois d'arbres fruitiers : cerisier, pommier, prunier. Et aussi le bambou et le roseau pour les flûtes de Pan ou les flûtes indiennes. Tous ces instruments confectonnés avec amour sont ensuite décorés par Catherine qui habille finement le pincou, vernissent et surlignent dans des tons appropriés ces instruments anciens ou folkloriques.

Parmi les projets de Gérard, un orgue portatif qui demandera certainement de

longues heures d'étude et de travail manuel.

Gérard Targe expose ses instruments et en joue avec bonheur. Il s'est déjà produit en l'église de Chauffailles et au château de Chevannes, près de La Clayette. Ses démonstrations sont suivies par un public de plus en plus nombreux et attentif. Il chante également, s'accompagnant à la guitare, des chansons anciennes ou modernes de sa composition, seul ou en duo avec sa chère épouse.

Nous pourrions aussi l'apprécier lors du concert que donnera l'Harmonie de la Maison des Jeunes, le vendredi 23 juin, au cours duquel Gérard Targe présentera ses instruments anciens, fabriqués de ses mains, et chantera quelques-unes de ses œuvres.

Un détail : Gérard Targe est aveugle ! Quelle leçon pour nous qui sommes allés le surprendre dans sa maison, dans son atelier, fabriquant de ses mains une harpe, en suivant le plan transcrit en Braille. Quelle émotion de l'entendre parler musique avec autant d'amour, de la voir évoluer chez lui, se déplaçant pour nous monter un instrument ou simplement pour aller chercher sa pipe dans un tiroir. « Peut-on vous aider ? Non, non, ça va très bien... » Et de sourire à la vie, à Catherine qui l'aide dans son métier d'homme et de fervent musicien.

sarthe et-mayenne

SARTHE

FRESNAY-SUR-SARTHE

Concert de l'Ecole de Musique

Le dernier concert de l'école de musique a été donné devant une salle abondamment comble sous la présidence du docteur Riant, conseiller général et maire. L'Harmonie Junior, composée de 56 exécutants de 8 à 20 ans, a donné L'Orphée répété et Blue-Joans (deux morceaux de C. Thérou), un Andante d'Himmelfahrt et un Adagio d'Haydn. Cet ensemble est constitué de 10 flûtes, 18 clarinettes, 6 saxophones alto, 2 saxophones ténor, 2 saxophones baryton, 3 basses (12 ans chacun), 1 trombone, 4 bugles, 2 cors d'harmonie, 6 trompettes et batterie (2 exécutants).

La chorale de l'Ecole, composée de 20 élèves, a exécuté Mille Colombes et la Ballade des gens heureux, dans des arrangements de C. Thérou. Michel Rouland, flûtiste au Conservatoire du Mans, a interprété au piano d'accompagnement une œuvre très originale qu'il a écrite pour Véronique Thérou, saxophoniste, élève de Jacques Maffei au Conservatoire du Mans. Les 2 cornistes, Guy Soucheurs et Pascal Dessommers ont joué avec un talent déjà certain deux pièces de C. Thérou, pour terminer ce concert, le quatuor de trompettes Drakkar, formé de Dominique Brunet, Jean-Jacques Mesnil, Lionel Pavon et Claude Thérou le professeur de ces 3 élèves angevins, joua Hors-d'œuvre de Mathez, dans l'église (extrait de Country Pictures), Tournol pour une Infante de Depelsenaire.

Après avoir, l'ensemble Val d'Ecouves jouait une œuvre pour piano et petit orchestre de C. Thérou, intitulée Suite déconcertante. La soliste au piano était la jeune et souriante Véronique Gonzalez qui joue avec beaucoup de sensibilité et de musicalité.

L'école de musique compte maintenant plus de 80 élèves instrumentistes dont plusieurs de grand talent. Souhaitons leur bonne chance !

sud-est

SAVOIE

ALBERTVILLE

Concert d'hiver de l'harmonie municipale

La salle de Maître était pleine samedi dernier 10 décembre, ce qui réalise un joli record, soit dit en passant, pour le premier grand concert d'hiver de l'Harmonie Municipale. Au début de la première partie du programme, l'ensemble de cuivres de l'Ecole de Musique déploya son talent en exécutant successivement des « Symphonies de fanfares » de Jean-Joseph Mourét, musicien du commencement du 18ème siècle, mais dont le style rappelle celui de Richard Delalande, avec moins de puissance toutefois. Le « Trumpet Voluntary » de Purcell fit peut-être mieux ressortir la pureté et l'éclat de la ligne mélodique, compte tenu de la formation restreinte de l'ensemble où l'on remarquait, pour la première fois à Albertville, deux « petites trompettes » dont la sonorité a un éclat très agréable.

Puis, pendant près d'une heure, la « Société des Accordéonistes » de La Bâthie, dirigée par son chef M. Giray, fit l'ample démonstration de sa virtuosité et de l'homogénéité de ses exécutants dans des morceaux de genres très divers. Et si, par exemple, la « Marche militaire » de Schubert convenait moins aux possibilités de l'instrument, les « Danses norvégiennes » de Grieg passaient bien ; mais surtout, le fameux tango « Adios, Pampa mia » fut rendu avec des finesse que l'accordéon sait rendre dans les rythmes de danses.

Longuement et vigoureusement applaudis, en particulier par ses compatriotes venus nombreux, le « Groupe » termina sa prestation par la « Marche » composée spécialement pour lui.

La seconde partie du programme était consacrée à l'audition de l'Harmonie Municipale. Après une « Marche Florentine », exécutée sous la baguette de M. Péllet, sous-direction de l'Harmonie et un « Prélude » de J. S. Bach, les célèbres « Danses norvégiennes » extraites de la « Suite pour le Piano » de Grieg furent jouées avec brio et surtout leur rythme parfaitement « Danses norvégiennes », commençant de nos jours par excellence, au brillant à la clarinette, M. Péllet et Mlle Nathalie Allard, les « Danses slaves » numéros 6 et 1 d'op.

ton Dvorak furent ainsi brillamment jouées, la dernière ayant été, pour notre plaisir, reprise lors du rappel final. C'est une sélection de concert de « La fille de Madama Angot » une de nos opérettes les plus populaires qui devait finir la soirée : elle fut allégrement enlevée, elle aussi avec la trompette solo Eric Billot, premier prix de la « Confédération Musicale de France » et, au trombone solo, M. Delannoy, professeur à l'Ecole de Musique.

Ainsi, sous des formes variées, du genre grave au genre léger, la musique avait été bien servie. Nous sommes heureux de remercier, une fois de plus, M. Césari, qui a su donner à notre Harmonie Municipale une qualité qui la classe parmi les meilleurs de toute la région.

UGINE

Concert de l'Harmonie Municipale « l'Echo du Mont Charvin »

Comme à l'accoutumée, J.-C. Minvielle, Directeur de l'Harmonie, avait programmé un concert très intéressant, et compte tenu du nombreux public présent ce 12 février, il s'avéra que la population uginoise suit de très près les activités de notre société musicale.

« In High Spirits », marche de style américain, fut une brillante introduction aux œuvres plus conventionnelles qui allaient suivre.

La musique de Mozart si légère, si subtile, si agréable, présente toujours de grosses difficultés d'interprétation, soit dans le mouvement, soit dans le phrasé. Le « Directeur de Théâtre », première œuvre présentée à ce concert, obtint un très grand succès. « Slavie », de Champagnac, est un pot-pourri sur des airs folkloriques russes. Cet arrangement très vivant aux enchaînements délicats, aux mouvements très variés, grâce à une excellente interprétation, et peut-être aussi grâce à la popularité de ce folklore, fut très applaudi.

Sax-dance, petite œuvre, écrite spécialement pour saxophone, permit de juger de la dextérité d'un trio de saxophonistes altes, parmi lesquels deux jeunes qui présentent déjà de très grandes qualités.

« Le Dernier des Horaces », de Colteux : dans cette œuvre nos musiciens ont su donner le caractère mystérieux et dramatique recherché par le compositeur. Un bon point aux « gros cuivres », qui

menèrent le jeu tout au long de ce morceau.

Parmi les nombreuses opérettes de Vincent Scotto, un arrangement sur « violettes impériales » termina ce concert. Musique populaire par excellence, ces différents airs connus remportèrent un très vil succès. A noter l'excellente prestation des différents solistes, dont certains assurèrent cette fonction pour la première fois.

En conclusion, un excellent concert, qui, compte tenu du succès obtenu, a certainement donné beaucoup de plaisir à la nombreuse assistance.

P. BALEGNO.

sud-ouest

GIRONDE

CAUDERAN

In Memoriam

Voici déjà des semaines qu'André Blouin, victime d'un terrible accident de la route nous a quittés !

Tous ceux qui l'on connu et aimé se souviennent de son amabilité, de son dévouement à toute épreuve à la cause des Sociétés Musicales, de sa participation toujours fidèle à leurs manifestations, que ce soit dans les communes suburbaines de Bordeaux, dans le Médoc ou sur le Bassin d'Arcachon.

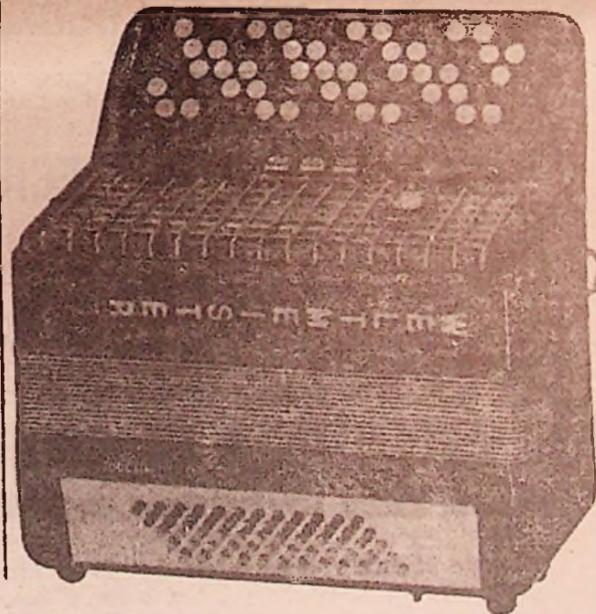
Il dirigea successivement l'Harmonie de Cauderan, puis la Sainte-Cécile de Saint-Médard en Jalles, et ces derniers temps La Lyre de Sainte-Hélène et La Lyre de Lacanau réunies. Aussi, nombreux étaient ses amis qui lors des obsèques empressaient la vaste nef de Saint-Amand-de-Cauderan. Au cours de la cérémonie, sous la baguette de M. Henri Dupart, se fit entendre un imposant ensemble d'au moins une soixantaine de musiciens, venus de divers côtés, ajoutant ainsi davantage à l'intense émotion de toute l'assistance.

Le Président Fédéral Henri Giran à la fin de l'office, après avoir dit l'extraordinaire présence d'André Blouin, partout où il y avait à rendre service évoqua une adolescence commune, et

LE SEUL INSTRUMENT DE MUSIQUE

AUTONOME - TRANSPORTABLE LÉGER - ÉCONOMIQUE

LE "TOCCATA"



PRIX : 2 500 F

Pour la première fois un accordéon intégral comprenant au clavier main gauche, le système traditionnel plus 3 octaves de Bases chromatiques.

TOUS RENSEIGNEMENTS

PAUL BEUSCHER
25-35, Bd. Beaumarchais 75004 PARIS Tél. 278.09.03

VANDOREN

MANUFACTURE

d'Anches et Becs pour instruments de musique

56, rue Lepic, PARIS-18^e
Anches et becs pour artistes

Tél. : 255.90.20

cette famille caudrénaise où le disparu trouva l'exemple de ce qu'était l'attachement aux Sociétés Locales, et rappela, avec émotion le souvenir de son oncle, Camille Gollot, membre du Bureau Fédéral pendant de nombreuses années, et qui devait, hélas, ne jamais revenir de la déportation en Allemagne.

Nous adressons à Mme André Blouin et à sa famille nos condoléances les plus attristées.

MARCILLAC

Sainte-Cécile à l'Union Musicale

15 janvier 1978. Un soleil printanier a chassé les nuages et la tempête des jours précédents. L'Union Musicale fête, à la fois en ce jour, Sainte Cécile, ses cinquante ans d'existence et Saint Vincent, patron des vigneron. A 10 h. 30, les membres de l'Union Musicale accueillent à la salle de la mairie les personnalités invitées à cette manifestation, placée sous la présidence de M. Etclain, maire et président d'honneur ; MM. Deilaune, député ; Pénard, conseiller général ; Marsaud, maire de Braud ; Sirdot, président du groupement Blayais-Cubzaguais ; Ciran, vice-président de la

Confédération Musicale de France. Ce fut alors la remise des diplômes aux élèves de l'école de musique.

A 11 h. 30, le cortège se forma et, au son de « Franc-Cœur », gagna l'église. L'abbé Constantin nous accueille et exprime sa joie de nous recevoir pour célébrer Sainte Cécile et Saint Vincent patron de notre paroisse. Durant l'office, nous entendons « Les Africains », « Le char de Neptune », les célèbres « Pains Angéliques » et la « Sainte-Cécile ».

Puis ce fut le dépôt d'une gerbe au monument aux morts et le concert sur la place publique.

Un vin d'honneur fut ensuite servi à la salle de la mairie avant le banquet où M. Lhoumeau, Président-Directeur, dressa le bilan positif de l'année écoulée et remercia les personnalités présentes. M. Mornon retraça ensuite les faits principaux depuis la fondation en l'hiver 1927-1928 par MM. Mouillot, Lhoumeau et Horeau, avec M. Debruit, instituteur. Le premier concert eut lieu le 14 juillet 1928 devant une nombreuse assistance. En 1929 M. Mouillot devint directeur et, en 1930 c'est la première Sainte-Cécile, ouvrant ainsi une tradition qui est toujours à l'honneur.

Les Éditions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON CEDEX

fournissent les morceaux imposés dans
les examens de la C.M.F.

En 1954, notre société prend rang parmi les sociétés affiliées à la Confédération Musicale de France. En 1960, création de l'école de musique ; en 1963, création du groupe majorettes. Depuis cette époque une étroite collaboration rattache notre société à celle de Braud d'où le nom de Musique du Nord-Blayais, pour le bonheur de nos deux sociétés, qui participent chaque année à de nombreuses manifestations.

ANDERNOS

L'Harmonie fête la Sainte-Cécile

Le 4 décembre dernier l'Harmonie d'Andernos a fêté la Sainte-Cécile en l'église Saint-Eloi. Sous la direction de M. Martin elle fit entendre « Marche Cortège (Rondeau) », Vision du Ciel (Gadonne), Tristesse (Chopin) et Marche Militaire (Tchaikowsky).

Après l'apéritif d'honneur, les musiciens et leurs invités se réunirent pour le banquet où, autour du Président Taulé, avaient pris place : MM. Périzat, maire d'Andernos et Président d'honneur de l'Harmonie, Dessaut, Président de la Commission Artistique Fédérale et représentant le Président Fédéral, Cazlet, Maire de Léze, Conseiller Général et Raymond, Maire d'Ares.

Le Président remercia les musiciens, ceux d'Andernos et des Sociétés voisines qui viennent grossir les rangs des manifestations et concerts de la saison balnéaire, et tous ceux qui soutiennent les activités musicales de l'Harmonie. Puis ce fut la remise des récompenses, la lecture du palmarès de l'École de Musique et la remise des diplômes aux jeunes élèves lauréats.

Quatre musiciens chevronnés aux nombreuses années de service furent particulièrement honorés de la FMSO, Ductuellement fêtés : Baudoin Christian camlin Henri (Médaille d'argent de la CMF), Seguin Camille et Jalade Gaston (Médaille d'Or de la CMF).

PYRENEES-ATLANTIQUES

BAYONNE

L'Harmonie Bayonnaise fête Sainte-Cécile

La célébration de la Sainte-Cécile est traditionnelle dans notre ville.

Le 27 novembre, en la Cathédrale de Bayonne, notre Société, avec le concours des chorales paroissiales de l'agglomération bayonnaise, a participé à l'animation de la messe de 11 h 30. Il y eut une grande foule sous les voûtes séculaires de notre vieille cathédrale. L'Harmonie exécuta un programme de choix soit seule, soit en accompagnant les chœurs ; M. Mimran, Directeur de l'Harmonie, avait réussi à mettre sur pied tout cela en quatre répétitions ! On entendit notamment le concerto de Cimarosa et la Symphonie du Nouveau Monde, où se distingua un jeune hautboïste de 13 ans. Sous la direction de M. Carricano, président de l'Harmonie et aussi Président de la Fédération des Scholae de la Côte basque, les chœurs interprétèrent des cantiques populaires harmonisés et des chorals du 17ème siècle. L'orgue de la cathédrale, tenu par l'abbé Borthayre, tint lui aussi de la fête. Instrumentistes et chœurs formaient un groupe de 200 exécutants environ, qui recueillit au final, de chaleureux applaudissements.

Le compte rendu financier est la part le trésorier adjoint, M. Antoine, en l'absence bien involontaire du trésorier M. Brun.

Les dates des examens sont fixées comme suit : 4 mai, Joligny ; 6 mai, Toucy (élémentaire, moyen) ; 7 mai, Toucy (supérieur) ; 27-28 mai, Tonnerre ; 28 mai, Auxerre ; 3 juin, Avallon ; 4 juin, Sens.

Les stages à Toucy auront lieu pour les instruments d'harmonie du 25 juin au 1er juillet et du 27 août au 2 septembre, et pour les tambours et clairons du 10 au 14 septembre.

M. Drugé parle de l'Harmonie Juniors départementale forte de 70 membres et se félicite de son fonctionnement. Elle se produira le 22 avril à Joligny, le 21 mai à Sens, le 19 juin à Villeneuve-sur-Yonne.

La Fédération régionale ayant alloué une subvention pour achat d'instruments, un tirage au sort fait bénéficier 6 harmonies et fanfares et 4 batteries de cette manne accueillie avec enthousiasme.

La fête fédérale aura lieu à Villeneuve-sur-Yonne les 17 et 18 juin. M. Desmare en est le grand organisateur, 26 sociétés sont inscrites.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.

A NOS CLIENTS

Nous informons notre clientèle qu'en raison de l'adjonction d'une quatrième ligne téléphonique nécessitée par le développement de nos affaires, notre numéro de téléphone est changé ; veuillez dorénavant nous appeler au : (85) 39.29.33

D'autre part, contrairement à ce que nous faisons ces dernières années, nous ne vous enverrons pas en avril notre catalogue général mais seulement un catalogue indiquant nos dernières nouveautés et les tarifs en vigueur des instruments, accessoires, habillement, équipement et articles divers. Ce catalogue sera envoyé automatiquement à tous nos clients dès qu'il sera paru dans le courant d'avril.

En revanche, vous recevrez en septembre prochain notre catalogue général annuel où vous trouverez notre répertoire complet de musique : harmonie, fanfare, batterie-fanfare, enseignement, musique instrumentale, etc... et bien entendu toute la nomenclature des articles que nous avons à vous proposer, comme vous les trouviez dans nos catalogues généraux des années précédentes.

L'envoi de ce catalogue sera accompagné comme chaque année de recueils de conducteurs réduits où figureront notamment toutes nos dernières nouveautés et de disques souples consacrés à l'enregistrement de nombreux morceaux de nos éditions et des Editions Molénaar.

Nous vous rappelons que nous venons de faire paraître un arrangement pour harmonie ou fanfare de Laurent Delbecq sur le succès de Mireille MATHIEU :

MILLE COLOMBES

Nous annonçons également aux groupements de majorettes que nous venons de publier deux ouvrages de Marie-Ange BRILLET faisant suite au CODE DE LA PARFAITE MAJORETTE et à TWIRLING ET PARADE :

GRACE ET TECHNIQUE

Complément indispensable pour la technique du twirling. Volume 21 x 29,7 broché, luxueusement présenté sous couverture forte, en couleurs, illustré de 133 photographies. D'une solide technicité, il est indispensable à toute majorette pratiquant le twirling individuel. Toutes les figures sont accompagnées d'un mouvement corporel décrit en détail à l'aide de nombreuses photographies. Cet ouvrage est divisé en 5 parties : série flip, série doigts, série roulé, série pretzel, mouvements libres. PRIX : 80,00 F.

ÉVOLUTIONS ET CHORÉGRAPHIES

POUR DES ENSEMBLES DE MAJORETTES

Piaquette 21 x 29,7, sous couverture forte. Marie-Ange BRILLET décrit ici 7 mouvements et 3 saluts. Grâce à une présentation très claire, un texte concis et des croquis nombreux décomposant chaque évolution, cet ouvrage vous sera d'une aide précieuse pour améliorer l'évolution de votre troupe de façon simple et spectaculaire.

Mouvements : les croisements en quinconce, le mouvement permanent, la super-diagonale, le déroulement en créneaux, le losange croisé, la spirale, l'éventail.

Saluts : salut glissé, salut étiré, salut roulé.

PRIX : 30,00 F.

Et n'oubliez pas que

DE LA PETITE FLUTE AU SOUBASSOPHONE

Les instruments de toutes marques se trouvent aux

Editions Robert MARTIN

106, La Coupée 71009 MACON - CEDEX

Téléphone relié à Mâcon (85) 39.29.33 (jonctions multiples)

STOCKS IMPORTANTS — LIVRAISONS RAPIDES

tions concernant cette manifestation seront fournies après avoir défini avec précision le programme de cette journée.

Au cours du vin d'honneur offert par la municipalité, M. Saux, maire de Gaillac et Mme Laffaquié se virent décerner en reconnaissance de leur action positive pour la cause musicale à Gaillac, la Médaille d'Officier et de Chevalier du Mérite Fédéral. En remerciant M. Saux, maire de Gaillac, évoqua le souvenir de la première Harmonie de Gaillac, qui remonte à 1850, exalta les joies de la musique et félicita les dirigeants de la Fédération de leur action.

En outre il a été procédé à une distribution d'instruments de musique, que la Délégation Régionale de la Musique a fait parvenir dans le but de venir en aide aux sociétés musicales du département.

Le Président se fait l'interprète des responsables des diverses différentes Sociétés, très sensibles à ce don, pour remercier la Délégation Régionale et former des vœux pour que cette action soit maintenue et même développée, comme tenu du nombre de plus en plus élevé d'enfants qui fréquentent les Ecoles de Musique et des moyens matériels dont disposent les Sociétés Musicales (Harmonies, Fanfares, etc.).

Les sujets évoqués en cours de réunion feront l'objet d'une étude approfondie en commission de travail.

Yonne

VILLENEUVE-SUR-YONNE

Congrès Fédéral du 28 février 1978

Ce fut comme toujours une journée très agréable, passée dans une ambiance sympathique. Réunion du Comité de l'après-midi, repas amical à midi, congrès l'après-midi, tout ceci dans les locaux de la très belle caserne des pompiers.

M. Bonnet, maire, et son adjoint, accueillirent les congressistes par deux allocutions chaleureuses. Le président Chabrier répondit en demandant à M. le maire, qui est aussi conseiller général, de bien vouloir appuyer la demande de subvention faite au Conseil Général, en vue de créer une Ecole de Musique Départementale.

Le compte rendu financier est la part le trésorier adjoint, M. Antoine, en l'absence bien involontaire du trésorier M. Brun.

Les dates des examens sont fixées comme suit : 4 mai, Joligny ; 6 mai, Toucy (élémentaire, moyen) ; 7 mai, Toucy (supérieur) ; 27-28 mai, Tonnerre ; 28 mai, Auxerre ; 3 juin, Avallon ; 4 juin, Sens.

Les stages à Toucy auront lieu pour les instruments d'harmonie du 25 juin au 1er juillet et du 27 août au 2 septembre, et pour les tambours et clairons du 10 au 14 septembre.

M. Drugé parle de l'Harmonie Juniors départementale forte de 70 membres et se félicite de son fonctionnement. Elle se produira le 22 avril à Joligny, le 21 mai à Sens, le 19 juin à Villeneuve-sur-Yonne.

La Fédération régionale ayant alloué une subvention pour achat d'instruments, un tirage au sort fait bénéficier 6 harmonies et fanfares et 4 batteries de cette manne accueillie avec enthousiasme.

La fête fédérale aura lieu à Villeneuve-sur-Yonne les 17 et 18 juin. M. Desmare en est le grand organisateur, 26 sociétés sont inscrites.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.

Le congrès se termina par un vin d'honneur et la projection d'un montage photographique sonore, qui permit de revivre la fête fédérale 1977 à Joligny.